

## Un projet conjoint Soquip-Golden Eagle

# Un complexe pétrochimique de \$120 millions

par Michel Guénard

Le conseil interministériel des affaires économiques au sein du gouvernement Bourassa vient de donner le feu vert à la construction d'un complexe pétrochimique de \$120 millions à Saint-Romuald. Selon les informations obtenues par LE DEVOIR, la Société québécoise d'initiatives pétrolières (Soquip) acquerrait 30% des intérêts dans la raffinerie de la Golden Eagle et participerait à 50% avec le groupe londonien Ultramar (qui contrôle

entièrement Golden Eagle) à la construction d'une usine pétrochimique à proximité.

La raffinerie de Saint-Romuald qui traite quotidiennement 40.000 barils de pétrole verrait sa production hauser à plus de 100.000 barils. Le complexe pétrochimique Soquip-Golden Eagle de type BTX (benzène, toluène et xylène) serait alimenté par des pétroliers de 60.000 tonnes à raison d'un tous les quatre

jours.

Le président de Soquip, M. Bernard Cloutier, séjourne présentement à Téhéran où il négocie avec les autorités iraniennes la conclusion d'un accord pétrolier à long terme entre sa société et la Société nationale iranienne des pétroles (Ship). Cette garantie d'approvisionnement que veut s'offrir le Québec n'est pas à proprement parler essentielle au projet puisque la consommation annuelle de

l'industrie pétrochimique québécoise ne représentera même pas 5% des arrivages d'hydrocarbures.

Quant aux retombées en étoile découlant de la construction d'un complexe pétrochimique à Saint-Romuald, le gouvernement Bourassa a choisi le parc industriel de Bécancour, situé à 80 milles en amont sur le Saint-Laurent et bénéficie d'un port à l'abri des glaces, comme le coeur de la nouvelle pétrochimie qué-

bécoise.

C'est ainsi qu'au niveau de la pétrochimie secondaire, la société suisse Invents (filiale du groupe Enser Werke de Zurich) construirait à Bécancour une usine de traitement de fibres synthétiques de type caprolactame (bylon 6). La société Monsanto de Saint-Louis serait fortement intéressée à traiter les dérivés du toluène pour en faire des résines synthétiques et des plastifiants destinés à l'industrie du

meuble. De son côté, la Canadian Industries Limited, déjà sur place à Bécancour, serait appelée à développer la filière des latex et des peintures.

Le complexe BTX de Saint-Romuald approvisionnerait le "terminal pétrochimique de Bécancour" par navire citerne au début puis par pipeline lorsque la capacité d'absorption des industries de transformation pétrochimiques rendrait

Voir page 6: Petrochimie



Une halte de la colonne des réfugiés fuyant le Nord vers les villes côtières du Sud-Vietnam, à bord de plusieurs centaines de camions et de véhicules de toutes sortes. (Téléphoto AP)

Lou Mel aurait fait ses bagages

## Recul après recul, Saigon fait place à un 3e Vietnam

(Par l'AFP et Reuter) — La province de Quang Duc, à 180 km au nord-est de Saigon, est tombée aux mains des forces communistes, après la prise de Gia Nghia, sa capitale, qui était la seule position que conservaient les gouvernementaux.

Pendant ce temps, le pont aérien américain qui ravitaille Phnom Penh est sérieusement compromis en raison de l'aggravation de la situation militaire des gouvernementaux à l'ouest de l'aéroport. Suspendus samedi matin après qu'un DC8 et un cargo C130 aient été atteints par les tirs de roquettes, les vols qui acheminent le riz (de Saigon), les munitions et le car-

burant (d'Utapa) ne reprendront pas avant demain au plus tôt. On laisse entendre que le rétablissement du pont aérien est lié à l'issue des combats qui se déroulent dans la zone de Tuoi Leap, à l'ouest de Pochentong, où la situation s'est encore aggravée hier, les troupes du général Changtasangsei, chargé de la contre-offensive, ayant dû abandonner trois positions sous la pression khmère rouge.

Le président Lon Nol "a fait ses bagages et a obtenu un passeport pour lui et sa famille" mais il n'a pas encore pris de "décision finale" pour partir, écrit à

ce propos le New York Times, citant des "sources informées au palais présidentiel". Pour le New York Times, "le meilleur résultat possible qui puisse être arrangé, c'est de négocier une reddition aux insurgés communistes".

Washington envisage de déclarer les accords de Paris de 1973 "inopérants" en raison de l'offensive nord-vietnamienne au Sud-Vietnam, selon des milieux du département d'Etat.

Cette déclaration se baserait sur le fait que ces accords interdisent le remplacement des troupes nord-vietnamiennes qui

Voir page 6: Saigon

## Bourassa veillera à ce que la CECO s'en tienne à son mandat

par Pierre O'Neill

NICOLET — Le gouvernement veillera à ce que la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) ne devie pas du mandat qui lui a été confié de combattre le crime organisé. Le cas échéant, il prendra ses responsabilités.

C'est le premier ministre, M. Robert Bourassa, qui a voulu ainsi rassurer un groupe de militants libéraux inquiets de voir que les travaux de la CECO tendaient trop souvent à relier des personnalités du parti au crime organisé. Il s'adressait hier à Nicolet aux quelque 800 participants du congrès libéral de la région des Bois-Francis.

Une première intervention de l'auditoire avait réclamé de M. Bourassa qu'il se porte avec plus d'emphases à la rescousse de ses députés et ministres lorsqu'ils sont publiquement attaqués, comme ce fut le cas devant la commission Cléche et dans les journaux. Pour s'en sortir, le premier ministre a rappelé à nouveau "le courage" d'un gouvernement qui n'a pas hésité à se faire juger par des "non libéraux", soulignant que les règles de procédure de ce genre de commission sont beaucoup plus souples que celles des tribunaux et ne s'inspirent pas de la même rigueur.

Le chef du parti a paru visiblement embarrassé lorsque cette autre militante s'est amenée au micro pour demander "pourquoi la CECO que nous avons instituée passe son temps à convoquer des

gens du Parti libéral du Québec? A ce que je sache, le PLQ ne fait pas partie du crime organisé. La CECO se retourne contre nous et ce sont nos hommes qui passent pour vous savez quoi."

Voir page 6: Robert Bourassa

### sommaire

- L'alternative selon Lamontagne: l'apocalypse ou le retour au Moyen Âge
- Mettre au rancart le nucléaire et miser sur le soleil — page 2
- La nouvelle association des étudiants (AMEQ) sera syndicale
- Le CTC prédit 12 mois de malaises sociaux croissants — page 3

## Après l'échec de Kissinger

# Genève serait le lieu des prochaines négociations

WASHINGTON (AFP) — Le président Gerald Ford accueillant hier soir à la Maison Blanche le secrétaire d'Etat Henry Kissinger après l'échec de sa mission de paix au Proche-Orient a laissé clairement entendre que le prochain cadre des négociations serait la conférence de Genève.

"Les Etats-Unis souligneront leur désir de parvenir à une paix durable au Proche-Orient en oeuvrant avec un pays (...), tous les pays", a-t-il indiqué. Il est dans l'intérêt national et international que nous fassions tout ce que nous pouvons pour la paix", a ajouté le chef de l'exécutif.

Ces remarques ainsi que d'autres informations qui ont filtré à Washington indiquent que le président américain et son secrétaire d'Etat ont décidé de ne plus insister sur une approche "étape par étape" pour parvenir à un règlement négocié au Proche-Orient. M. Kissinger est rentré hier soir à Washington après seize jours de "diplomatie de la navette" qui ont abouti à la constatation de différences "irréconciliables" entre Israël et l'Egypte.

Le président Ford a assuré M. Kissinger que c'était pour lui un "grand privilège" de l'accueillir de retour d'une "mission extraordinairement difficile". "Vous avez fait le maximum d'efforts" a-t-il ajouté. Ceux-ci ont échoué pour des raisons qui échappaient au contrôle du secrétaire d'Etat, a-t-il précisé. "Je continue à être optimiste" s'est écrié le président Ford. M. Kissinger a répondu qu'il restait "prêt à travailler avec les parties intéressées pour promouvoir une paix juste au Proche-Orient".

D'autre part, M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des Affaires étrangères, a déclaré à la presse que la reprise des combats ne pouvait être exclue au Proche-Orient après cet échec.

"La situation est devenue très incertaine à cause de l'attitude israélienne", a ajouté M. Fahmi.

Tandis que les Israéliens attribuent à l'intransigence égyptienne l'échec des négociations engagées par le secrétaire d'Etat américain, Washington affirme que les conversations ne sont que suspendues.

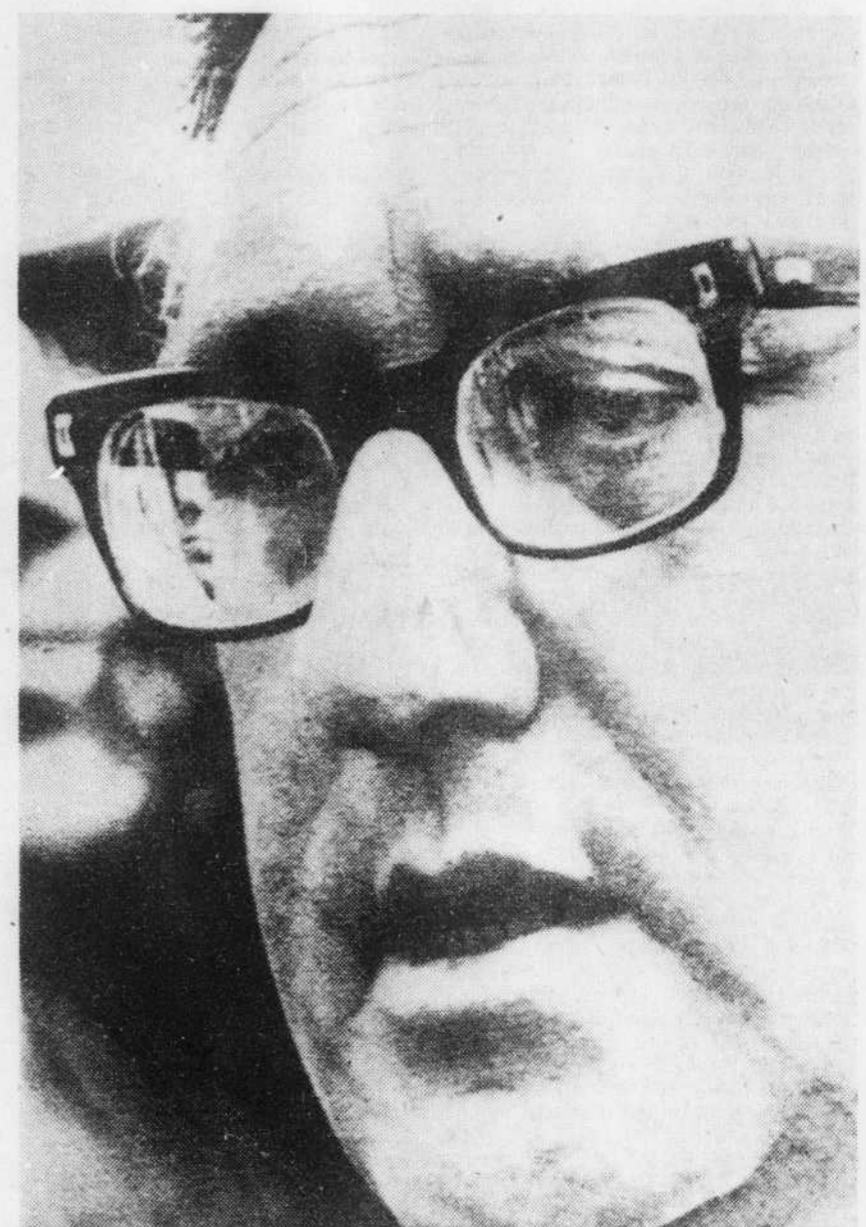
"C'est la fin de la diplomatie des petits pas", dément aussitôt le Caire.

L'Egypte demandera d'ailleurs officiellement la réouverture de la conférence de Genève sur la paix au Proche-Orient, dans une note qui sera adressée dans quelques jours aux Etats-Unis et à l'Union soviétique, co-présidents de la conférence.

L'organisation pour la libération de la Palestine (OLP) estime que l'échec de la médiation du secrétaire d'Etat américain devrait inspirer "la logique d'octobre" aux Arabes, allusion à la guerre israélo-arabe d'octobre 1973. Les ministres des affaires étrangères arabes vont se réunir aujourd'hui au Caire pour décider d'une nouvelle stratégie et notamment se consulter sur la convocation de la conférence de Genève.

A ce propos, voici la réponse de M. Yitzhak Rabin, premier ministre israélien, à la question: "Israël est-il prêt à aller à la conférence de Genève?"

"Israël était et reste prêt à progresser vers la paix par toutes les voies. Le but est de se rapprocher de la paix. S'il existe un moyen d'avancer vers la paix par étapes, nous l'utiliserons. S'il existe des moyens d'avancer vers des accords de paix et des traités de paix entre Israël et chacun des Etats arabes, nous ne laisserons pas passer les occasions qui pourraient se présenter. Le lieu, la méthode, la voie, sont secondaires. L'important est le but que l'on se propose d'atteindre: la paix, une paix



La voix brisée par l'émotion, Henry Kissinger a annoncé l'échec de sa mission, hier, à Tel Aviv, avant de prendre l'avion à destination de Washington. Il s'est proposé de rechercher de "nouvelles méthodes" pour parvenir à un accord israélo-égyptien. (Téléphoto AP)

qui sauvegarde les intérêts stratégiques vitaux de l'Etat d'Israël".

Il reste exactement un mois aux deux supergrands pour éviter une nouvelle crise au Proche-Orient et l'échec de la mission d'Henry Kissinger débouche sur une rentrée en force dans la région de la diplomatie soviétique.

C'est le 24 avril qu'expire le mandat des forces d'observation de l'ONU dans le Sinaï, et le 29 mai dans le Golan. D'ici là, il faudra trouver une formule pour que les troupes israéliennes et égyptiennes puis syriennes ne se retrouvent pas en contact direct, avec tous les risques qu'une telle

Voir page 6: Henry Kissinger

## Le PQ contrôlera davantage son caucus

par François Barbeau

Le conseil exécutif et le conseil des députés du Parti québécois devront travailler en collaboration plus serrée à l'avenir et se consulter mutuellement lors de décisions susceptibles de répercussions sur l'orientation du parti.

C'est ce qui découle du protocole adopté en fin de semaine à Montréal lors d'une séance du conseil national du PQ, dans le but de clore des débats qui dissipèrent des énergies depuis l'automne. Ce protocole prévoit notamment que toute initiative du conseil exécutif susceptible d'affecter la stratégie parlementaire devra faire l'objet d'une consultation avec le conseil des députés et que parallèlement toute initiative parlementaire susceptible d'affecter la stratégie du parti devra recevoir l'approbation du conseil des députés.

Si ces consultations devaient donner naissance à des conflits, il appartiendra, à la demande du conseil des députés ou du conseil exécutif, de demander au conseil national de trancher la question.

L'affectation des ressources humaines et financières de l'aile parlementaire devra faire l'objet d'une décision conjointe du conseil exécutif et du conseil des députés.

Ces deux instances, d'autre part, devront convenir de la fréquence de leurs réunions conjointes obligatoires et s'échanger les ordres du jour et les comptes-rendus de leurs réunions respectives.

Le protocole prévoit aussi qu'avant

Voir page 6: Le caucus du PQ

**CHEZ VITO** Ristorante  
Meca gastronomica  
Tél.: 735-3823  
5412 Côte des Neiges  
Montréal

**DERNIERE SEMAINE DE LA VENTE 1975**  
**Chez Bussault, ils passent!**  
DES VOLUMES  
\$3.10, 0.25, 0.48  
\$0.75, 1.00, 1.25, 1.50  
\$2.00, 2.50, 3.00, 3.50  
\$4.00, 4.50, 5.00, 5.50  
LUNDI  
MARDI, MERCREDI  
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI  
9855 ST-LAURENT  
INVENTES AU COMPTANT



La pluie glacée de samedi après-midi a nui considérablement à une manifestation organisée sur la colline du Parlement pour protester contre la politique fédérale en matière d'immigration. Plusieurs centaines de manifestants étaient censés envahir la colline au début de l'après-midi, mais on n'y a vu qu'une poignée de protestataires, avec des membres de la Gendarmerie royale.

## Mettre au rancart le nucléaire et miser sur le soleil

par Gilles Provost

QUEBEC — En multipliant aveuglément les centrales nucléaires pour faire face à la crise énergétique actuelle, on crée aussi de grandes quantités de déchets nucléaires qui demeureront gravement radioactifs pendant au moins 500,000 ans. Pour protéger l'humanité future, les nations doivent immédiatement mettre au rancart leurs centrales nucléaires et miser plutôt sur le développement de l'énergie solaire.

Voilà, en résumé, la prise de position surprise que l'exécutif du Conseil québécois de l'environnement (CQE) a mis de l'avant samedi, au moment de clôturer le symposium sur "l'énergie et l'environnement" qui a réuni environ 200 universitaires, hauts fonctionnaires et étudiants à l'Université Laval.

Cette résolution n'a pu être votée, ni même discutée sérieusement par l'assemblée, faute de temps et aussi parce que l'énergie nucléaire n'avait vraiment pas été au cœur des discussions de cette fin de semaine.

Les quelques interventions entendues à ce sujet montraient que l'assemblée était fortement divisée en deux groupes: d'une part, certains faisaient valoir que ces déchets nucléaires ne peuvent absolument pas être rendus inoffensifs et qu'il est impensable de penser établir des systèmes de protection valables pour une durée équivalente à 250 fois la durée de l'ère chrétienne.

L'autre camp (représenté majoritairement par les représentants de l'Hydro-Québec qui formaient 10% de l'assistance) faisait valoir que les déchets actuels sont bien surveillés et qu'il n'y aura pas de problèmes sérieux avant la fin du siècle. Ces intervenants signalaient aussi la valeur des systèmes de protection utilisés dans les centrales nucléaires canadiennes.

Comme le soulignait le président du CQE, M. Michel Mardague (directeur du programme d'aménagement du territoire à l'Université Laval), "il y a eu un dialogue de sourd" entre ceux qui se disent satisfaits des mesures de sécurité valables pour les 20 prochaines années et ceux qui s'inquiètent de l'ignorance totale qui entoure la sécurité des 500,000 années suivantes.

Le seul conférencier qui s'est attaqué directement à ce problème pendant le colloque aura été le professeur Maurice Morency, de l'UQAM, qui a indiqué les principales techniques présentement à l'étude pour entreposer de façon sûre des produits très gravement radioactifs pendant des centaines de millénaires.

Les trois grandes solutions à l'étude sont l'enfouissement dans les glaces de l'Antarctique, dans des mines de sel ou dans des argiles stables. Outre les problèmes inhérents à chacune de ces solutions, nous devons considérer le fait, a-t-il dit, qu'aucun site de ce genre n'existe au Québec. Comme il est difficile de transporter des produits aussi dangereux, quelles solutions reste-t-il?

A cet égard, M. Morency a indiqué qu'il y aurait probablement des perspectives encourageantes pour l'enfouissement dans des massifs de granite ou dans des roches ultramorphiques serpentinisées. Quoi qu'il en soit, on n'en est encore qu'à l'étape des pistes de recherche et on n'a pas de solution assurément valable.

Pour sa part, le chef du groupe Energie à la direction des recherches économiques de l'Hydro-Québec, M. Ovide Poitras, a fait valoir que la consommation électrique québécoise croît de plus en plus rapidement et que les ressources hydrauliques inexploitées deviennent de plus en plus rares.

Après la baie James, il restera environ 25,000 méga-watts à exploiter, a-t-il dit, et il faudra alors passer progressivement à

l'énergie nucléaire. Aux yeux de l'Hydro-Québec, le nucléaire est la seule solution de rechange à l'énergie hydraulique pour la production d'électricité, si on pense à l'épuisement rapide des ressources en pétrole.

Le directeur du laboratoire de médecine nucléaire de l'Université de Montréal, M. Joseph Sternberg, lui, est venu affirmer que la radioactivité provenant des centrales nucléaires est inférieure à celle qui est émise naturellement par l'environnement naturel et les rayons cosmiques. Il est bien plus dangereux de subir une radiographie, selon lui, que de vivre à proximité d'un groupe de centrales nucléaires.

Enfin, le directeur de Centreau, à Laval, M. Alain Soucy, a fait valoir que, loin de créer des dangers sérieux, la construction d'un grand nombre de centrales nucléaires le long du Saint-Laurent pourrait avoir une multitude d'effets bénéfiques sur la productivité biologique du fleuve.

Le directeur de l'environnement pour la SEBJ, M. Georges Gantscheff, a indiqué pour sa part qu'une éventuelle usine d'enrichissement d'uranium québécoise aurait un taux de pollution inférieur à celui de la plupart des grandes industries.

M. Gantscheff a expliqué que cette usine n'est qu'un immense tamis à travers le quel on pompe de l'hexafluorure d'uranium gazeux: les atomes d'uranium 235, plus légers de 0.4% que les atomes d'uranium 238 traverseraient ces filtres plus rapidement, permettant d'enrichir le mélange.

La pollution proviendrait des procédés de nettoyage nécessaires pour conserver une propreté chirurgicale dans une telle usine d'une superficie de 200 acres (1). Cette usine consommerait aussi une quantité de 2,500 millions de watts en permanence, simplement pour pomper le gaz à travers ces filtres à pores sub-microscopiques. Toute cette énergie se retrouverait finalement en chaleur et serait rejetée dans l'environnement.

Cette chaleur serait comparable à celle obtenue en brûlant 3,700 barils de pétrole à l'heure. (Un baril vaut 35 gallons).

## Les débardeurs de Vancouver refusent de rentrer

Les 4,000 débardeurs du port de Vancouver ont rejeté dans une proportion de 55 pour cent l'accord de principe intervenu la semaine dernière avec l'Association des employeurs maritimes de la Colombie Britannique.

Par ailleurs, les débardeurs ont reçu hier l'appui de plusieurs contremaîtres des quais qui se sont joints à eux sur les lignes de piquetage. Les contremaîtres ont en effet trouvé des appuis de taille chez leurs subordonnés pour négocier leur première convention collective.

Depuis le rejet des offres, aucune des deux parties n'a voulu divulguer sa stratégie des prochains jours. Il se pourrait toutefois que le ministre fédéral du Travail, M. John Monro, soit appelé à intervenir directement dans ce conflit à la suite des demandes qui pourraient lui être adressées par les parties.

## L'alternative selon M. Lamontagne: l'apocalypse ou le retour au Moyen Âge

QUEBEC (par Gilles Prévost) — L'humanité s'oriente inévitablement vers une catastrophe apocalyptique ou encore vers un retour à un nouveau Moyen-Âge si les nations riches et pauvres ne mettent pas immédiatement un frein à leurs ambitions pour tenir compte des moyens limités de la planète, a déclaré samedi le Sénateur Maurice Lamontagne à l'issue du Symposium sur "l'énergie et l'environnement" organisé par le Conseil québécois de l'environnement.

"Nous faisons face à un défi sans précédent et les correctifs nécessaires doivent être apportés immédiatement," a déclaré M. Lamontagne qui fait partie du Club de Rome, cet aéropage d'hommes de science de divers pays qui ont l'audace de vouloir conseiller le monde.

Les pays industrialisés, a-t-il dit, doivent immédiatement stabiliser leur niveau de vie moyen, ralentir leur développement économique et intensifier leur effort de recyclage et de conservation. Ils doivent mettre l'accent sur la qualité de la vie tout en réalisant une meilleure répartition des richesses entre les citoyens.

Les pays pauvres, pour leur part, doivent absolument mettre un frein à leur explosion démographique de façon à pouvoir enfin améliorer un peu leur niveau de vie et éviter la grande famine mondiale qui commence déjà à faire sentir ses effets dans plusieurs pays.

Contrairement aux protagonistes de la croissance zéro, M. Lamontagne a pourtant affirmé le droit des pays pauvres à poursuivre leur industrialisation et à obtenir les moyens nécessaires pour rattraper le niveau de vie occidental.

Cet homme politique qu'est M. Lamontagne a pourtant évité de dire comment les pays occidentaux pourraient faire la mutation qu'il préconise et accepter de marquer le pas pour permettre aux autres nations de les rattraper en devenant plus concurrentiels.

M. Lamontagne est pourtant bien conscient de ce conflit puisque lui-même a singé l'an dernier, (à titre de politicien plutôt qu'à titre de philosophe) un important rapport sénatorial qui préconisait de mettre davantage la recherche scientifi-

que au service du progrès économique canadien. L'objectif de son rapport était explicitement de rendre notre pays plus concurrentiel sur le marché international en accélérant le progrès technologique et en misant sur l'innovation commerciale.

Même s'il est conscient de la difficulté de la conversion sociale qu'il préconise, M. Lamontagne a affirmé que l'humanité n'a pas le choix et que la poursuite des tendances actuelles formera simplement un îlot de richesse et de pollution au milieu d'une mer de pauvreté. Finalement, au début du prochain siècle la pénurie alimentaire, la surpopulation, la pollution et la pénurie d'énergie provoqueront des hécatombes ou des guerres qui décerneront l'humanité.

L'autre scénario possible serait l'enva-

hissement progressif d'un occident décadent par les hordes d'affamés du tiers-Monde vers la fin du vingtième siècle, produisant une égalisation automatique des niveaux de vie au milieu de crises sociales sans nom et d'un véritable retour au Moyen-Âge, pense-t-il.

Par ses accents radicaux, l'allocation du sénateur Maurice Lamontagne faisait suite à deux grandes tendances qui ont tenté sans succès de se manifester pendant le symposium sur l'énergie et l'environnement: Il y avait par exemple ceux qui contestaient l'obligation de poursuivre la croissance à tout prix et qui n'acceptaient pas que les représentants de l'Hydro-Québec se contentent de satisfaire une croissance effrénée sans faire de pressions pour limiter la consommation

d'énergie. Il y avait aussi une petite minorité d'écologistes qui établissaient des liens étroits entre la protection de l'environnement et la justice sociale; ils disaient notamment que les nations les plus riches et les plus colonialistes sont aussi celles qui détruisent l'environnement et qui gaspillent le plus les ressources terrestres. Ces "apôtres" soulignaient aussi que nos structures sociales et géographiques sont conçues à l'avantage de ceux qui consomment et qui sont assez riches pour posséder une automobile. L'automobiliste est certes beaucoup mieux placé pour tirer profit des avantages sociaux des grandes villes et de leurs banlieues. Celui qui consomme moins d'énergie est automatiquement défavorisé.

## Les journalistes en mission périlleuse bénéficieront d'une immunité juridique

GENEVE, (AFP) — Les journalistes "en mission périlleuse" dans les pays où se déroulent les guerres internationales ou les conflits de type colonial bénéficieront désormais d'une immunité juridique, tout en restant exposés aux mêmes risques physiques que les combattants.

Cette décision a été prise, vendredi, par la Conférence sur le droit humanitaire qui réunit à Genève les délégués de 138 pays. Elle doit être entérinée par la conférence en séance plénière, à une date encore indéterminée.

Elle sera applicable dans le monde entier, comme les conventions de Genève, auxquelles elle sera annexée. Mais les journalistes ne pourront pas en bénéficier en cas de troubles internes de peu d'envergure.

L'article 69 bis adopté vendredi à Genève stipule que "les journalistes qui accomplissent des missions professionnelles périlleuses dans les zones de conflit armé

seront considérés comme des personnes civiles (...)"

"Ils seront protégés en tant que tels, conformément aux conventions et au présent protocole, à la condition de n'entreprendre aucune action qui porte atteinte à leur statut de personnes civiles, et sans préjudice du droit des correspondants de guerre accrédités auprès des forces armées."

"Ils pourront obtenir une carte d'identité (...) qui sera délivrée par le gouvernement de l'Etat dont ils sont ressortissants, ou dans lequel ils résident, ou dans lequel se trouve l'agence ou l'organe de presse pour lequel ils travaillent (et qui attestera la qualité de journaliste de son détenteur".

Ce statut n'est pas incompatible avec celui de correspondant de guerre, et le même journaliste pourra bénéficier des deux statuts.

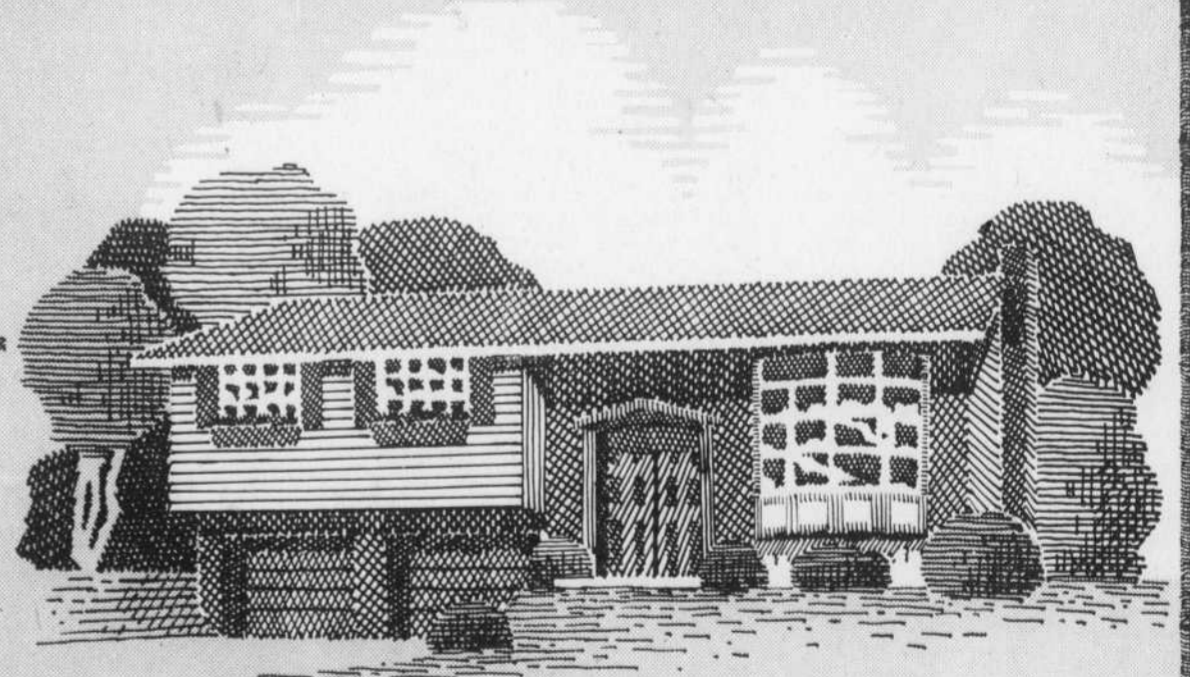
Le statut de correspondant de guerre a

été inclus dans les conventions de Genève dès 1899 et 1907, puis repris en 1929 et 1949. Il prévoit que "les personnes qui suivent les forces armées sans en faire partie, telles que les reporters de journaux ou correspondant de guerre, auront droit, s'ils tombent au pouvoir de l'ennemi, au traitement des prisonniers de guerre. Ils doivent être munis d'une carte d'identification indiquant leur qualité".

Il est cependant reconnu qu'ils sont "exposés à tous les périls de la guerre", dont la capture. Tel ne devrait pas être le cas des "journalistes en mission périlleuse".

Dans un commentaire sur la question, La Croix Rouge estimait récemment qu'"aucune action hostile ne devrait être entreprise contre eux dès que leur qualité peut être reconnue et que, s'ils devaient tomber au pouvoir de parties adverses, le fait dûment prouvé d'être journaliste devrait leur tenir lieu de sauf-conduit".

**ÉPARGNEZ  
DOUBLEMENT...  
ET SOYEZ  
CHEZ VOUS!**



Renseignez-vous sur notre  
**Régime d'Épargne-logement de la Banque de Montréal**  
et épargnez en réduisant votre revenu imposable:  
**jusqu'à \$1000 de plus par année.**



Fondée samedi

## L'ANEQ regroupe déjà quelque 70,000 étudiants

QUEBEC (par Lise Bissonnette) — Honorablement pourvue de 35 pages de statuts et règlements, d'une fête nationale le 22 mars, d'un Conseil exécutif, et de l'adhésion de 24 institutions collégiales et cinq institutions universitaires, en quête d'une incorporation prochaine, l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), fondée officiellement samedi à l'Université Laval, ne se veut rien de moins qu'une véritable centrale syndicale.

La promotion, le développement, la protection des "intérêts matériels, professionnels, culturels et sociaux des étudiants", tels que stipulés en préambule de la constitution de l'Association, telle est l'unique plate-forme commune que reconnaissent jusqu'à maintenant les groupes étudiants qui ont demandé solennellement leur adhésion au mouvement samedi, au cours d'un long défilé au micro, scandé d'applaudissements.

Cinquante-deux institutions avaient délégué des représentants au congrès de fondation de l'ANEQ, mais l'adhésion est fonction du voeu majoritaire d'une assemblée générale locale, et certains sympathisants manifestes n'étaient pas pourvus de ce mandat ferme.

Au niveau collégial, l'ANEQ est pour le moment le porte-parole d'environ 40,000 étudiants issus de 21 cégeps (Rivière-du-Loup, Jonquières, Rimouski, Hull, Lionel-Groulx, Gaspésie, Shawinigan, Montmorency, Joliette, Sherbrooke, (campus Sorel-Tracy), Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Lévis-Lauzon, Victoriaville, Thetford-les-Mines, Sainte-Foy, Rosemont, campus Saint-Félicien et campus Mingan) et de trois collèges privés (collège de Lévis, séminaire de Sherbrooke, et collège Marguerite-Bourgeoys).

Au niveau universitaire, on y retrouve les étudiants du campus Loyola de l'Université Concordia, des Hautes études commerciales (HEC-UdM), de l'École polytechnique (UdeM), de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), et le Regroupement des étudiants prégradués de l'Université Laval, pour un total de près de 30,000 personnes.

Une dizaine d'institutions représentées au congrès ont fait savoir que des raisons techniques retardent leur inscription à cette liste déjà imposante. Seuls le cégep de Limoilou, confusément opposé aux manières de l'ANEQ, et celui de Rouyn-Noranda, qui fait profession de foi gauchiste, ont tenu de véritables discours dissidents devant le congrès.

L'ANEQ doit cependant envisager un travail d'organisation encore ardu. Au seul niveau collégial, puisqu'elle syndique les étudiants par campus, il lui reste une vingtaine d'institutions à toucher, dont certaines n'ont pas d'association générale d'étudiants. Sans oublier les constituantes de l'Université du Québec, sauf à Montréal.

L'ANEQ est actuellement régie par un Conseil exécutif de cinq membres, sans président. Le leader en est plutôt le secrétaire exécutif, Pierre Laroche, du cégep Saint-Hyacinthe, qui anime le mouvement depuis la lutte des prêts-bourses, à l'automne dernier.

D'ici septembre, l'Association aura son siège social, et aura formé son Conseil central, composé de trois représentants de chacune des sept régions géographiques.

Voir page 6: L'ANEQ

## Sur les cendres et les traces de l'UGEQ

### La nouvelle association sera syndicale

par Lise Bissonnette

QUEBEC — Il aura suffi d'une saison pour que les fervents et dévoués étudiants qui improvisaient de l'air du temps la lutte des prêts-bourses deviennent prévisibles, stratégiques, soucieux de procédures, parfois solennels, sérieux et, en un mot, syndicaux.

En décembre, tous jurèrent au premier observateur venu qu'ils ne refaieraient pas les erreurs de la défunte Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), qu'au demeurant ils n'avaient pas connue puisque leurs frères et sœurs aînés l'avaient sabordée en 1968. Aujourd'hui, la promesse est la même, c'est le diagnostic sur les erreurs de l'UGEQ qui a changé. On lui reprochait d'avoir été bureaucratique, on lui en veut maintenant de s'être suicidée.

Et patiemment, sur ses cendres et sur ses traces, la nouvelle Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) s'est donnée une vocation identique à celle de l'UGEQ, protégée par une charte lourde et des règlements plus orthodoxes. Cela, ajouté aux exigences de l'information, de l'organisation et de la recherche, demandera à l'ANEQ le service de permanents, dont nul ne conteste plus l'utilité.

Les cravates en moins, c'est donc aux congrès des "jeunes travailleurs intellectuels" des années 1965-68 que ressemble celui de samedi, qui a enfin donné le jour à l'ANEQ. Et, au

déplaisir des poètes mais au plaisir des forces organisées, la gouaille de décembre a quitté les débats désormais bien encadrés par le code de procédure de la CSN. Tout au plus, peu friande de tergiversations, les délégués font-ils un usage immodéré de la question préalable.

Voilà pour l'atmosphère. Le congrès de samedi n'en étant pas un d'orientation, c'est cependant ce ton qui révèle



ce que se veut l'ANEQ. D'aucuns auraient voulu débattre de priorités. "Inutile, devait nous déclarer en fin de journée le secrétaire exécutif, Pierre Laroche, elles sont déjà claires."

Organisation syndicale de défense des intérêts des étudiants, l'ANEQ ne saurait avoir à sa naissance d'autres priorités que la construction d'une unité, ne serait-elle que formelle d'abord, que la mise sur pied d'associa-

tions là où les collègues n'en ont pas, et la présence aux luttes concrètes.

Déjà l'exécutif tente d'être présent partout où on lui signale des difficultés: à Joliette, où les étudiantes de deuxième année de diététique refusent d'être "déportées" l'an prochain au cégep de Montmorency pour terminer leur spécialisation; à Thetford-les-Mines, où l'on s'inquiète fort de l'agrandissement du cégep; à l'Université de Montréal, où un Front Commun étudiant réclame le contrôle des Services aux étudiants (SAE).

Les SAE, peut-on d'ailleurs prévoir, seront le prochain cheval de bataille des étudiants, qui les font vivre par leurs cotisations. Pour la seule Université de Montréal, l'enjeu est de deux millions. On imagine ce qu'il représente pour l'ensemble de la province, et ce qu'il signifie pour l'ANEQ qui n'entend pas lever le nez sur la puissance financière.

C'est ce goût du concret et ce réalisme bien ancré que lui reproche son opposition, qui lui est cependant extérieure. Autant qu'on a pu le constater samedi, il n'y a en effet pas de luttes de "tendances" à l'intérieur de l'ANEQ. Tout au plus la région de Montréal-sud, qui comprend une dizaine de cégeps, se montre-t-elle plus pressée de débats d'orientation et plus chatouilleuse sur le "contrôle par la base".

Mais cela n'a rien à voir avec le ramage externe dont donnaient un bel exemple les délégués du cégep de Rouyn-Noranda, opposés à l'ANEQ "corporatiste à destin capitaliste, liée à la classe sociale d'origine des étudiants, et qui tente de faire de leur mouvement un îlot de privilèges sous l'aile paternaliste de la CEQ".

Ces thèses sont aussi celles des maoïstes — le Mouvement révolutionnaire étudiant du Québec (MREQ) — qui nient l'existence d'intérêts spécifiques étudiants, sauf celui de l'obtention d'un diplôme, alors que les jeunes socialistes de diverses appartenances saluent plutôt l'apparition de l'ANEQ en souhaitant visiblement qu'elle se politise au plus vite.

L'opposition vient parfois aussi de journaux étudiants, tel le Volume 57 de l'Université de Montréal, ou le McGill Daily de l'Université McGill, qui dénoncent à qui mieux mieux toute velléité corporatiste dans le mouvement étudiant. Mais d'autres journaux étudiants font leur apparition, qui suivent l'ANEQ de plus près, pour être nés à sa faveur.

On ne peut cependant prévoir dès maintenant la reconstitution d'une presse étudiante organisée, comme le fut la Presse étudiante nationale (PEN) succombée dans le sillage de l'UGEQ. Au plus, une douzaine de publications, la plupart universitaires.

Voir page 6: L'UGEQ

## Le CTC prédit 12 mois de malaises sociaux

OTTAWA (Le Devoir) — Le Congrès du travail du Canada prédit, dans son mémoire annuel de 20,000 mots présenté ce matin au gouvernement fédéral, que les malaises sociaux vont s'accroître au cours des prochains douze mois, alimentés par l'inflation et le chômage dans un contexte économique au point mort.

Le CTC, qui regroupe 1,9 million de syndiqués à travers le pays, demande au gouvernement de réagir par des réductions d'impôt qui profiteraient aux contribuables à revenus modestes ou moyens. Le mémoire, qui traite d'une trentaine de

sujets, prévoit par ailleurs un taux d'inflation de 12 pour cent en 1975 et un taux de chômage de 7 pour cent.

Selon la centrale syndicale canadienne, l'établissement d'un régime de revenu annuel garanti ainsi que l'indexation des salaires et des prestations de sécurité sociale en fonction de l'indice des coûts à la consommation, constituent présentement les moyens privilégiés de défense des économiquement faibles.

Le CTC émet toutefois certaines réserves sur une éventuelle formule universelle de revenu annuel garanti. A son avis,

cette mesure sociale, qu'il préconise lui-même, ne devrait pas remplacer d'autres programmes gouvernementaux tels l'assurance-chômage et les plans de pension.

Notant que la fusion de tous les programmes de sécurité sociale en un seul régime de revenu annuel garanti trouve ses principaux adeptes dans le milieu des affaires et parmi les éléments de droite, le mémoire de CTC poursuit: "Pour ces groupes, il va sans dire, une telle formule est fort attrayante car si ces divers programmes étaient abandonnés

ou fondus dans un régime de garantie de revenus, la contribution de l'employeur disparaîtrait complètement ou serait moins élevée qu'à l'heure actuelle".

Selon le CTC, le Trésor fédéral devrait alors absorber le coût du système, ce qui perpétuerait les injustices actuelles du régime fiscal canadien qui repose en grande partie sur les petits salariés et la classe moyenne.

Le CTC s'oppose par ailleurs à toute tentative d'inclure d'autres restrictions dans la Loi sur l'assurance-chômage et à la réduction du nombre de semaines de prestations.

Le mémoire demande aussi aux autorités fédérales de rétablir immédiatement la subvention sur le prix du lait, abolie l'an dernier, et d'instituer des subventions appropriées à l'égard d'autres denrées de base consommées par les personnes à faible revenu. La Commission de révision des prix de l'alimentation devrait ajouter à ces mesures anti-inflationnistes en se concentrant sur l'étude et la publication de chiffres relatifs au domaine de la manutention des produits alimentaires, y compris les frais d'emballage et de réclame.

Critique à l'endroit de la politique énergétique du fédéral, le CTC s'émue de la diminution rapide des réserves disponibles de pétrole brut et de la hausse des prix dans ce domaine. Les investissements massifs dans le projet Syncreud ne permettront pas au Canada de maintenir son autosuffisance en matière d'énergie et le gouvernement devrait investir massivement dans l'exploitation du pétrole de l'Arctique. La politique énergétique canadienne, ajoute le CTC, devrait comprendre les points suivants: maintien du double prix du pétrole, rejet de toute notion de continentalisme dans l'utilisation de l'énergie, contrôle suivi des exportations et programme de conservation de l'énergie sans relèvement des prix.

En conclusion de ses demandes économiques, le CTC suggère au gouvernement de hausser à \$3,00 le salaire minimum ac-

tuellement fixé par le fédéral à \$2,20.

Le mémoire se penche ensuite sur la condition de la femme à travers le pays et propose la légalisation de l'avortement ainsi qu'une application poussée du principe de l'égalité des salaires.

Le mémoire presse de plus le gouvernement d'adopter immédiatement une politique visant à la création d'une marine marchande au Canada, de prendre des mesures unilatérales afin de protéger l'industrie de la pêche, y compris le contrôle des prises et notamment l'interception en mer du saumon lorsque ce poisson remonte vers les frayères.

Le CTC ajoute que le Canada devrait se retirer du système de défense nord-américain pour concentrer son action au

Voir page 6: Le CTC

## Les omnipraticiens sont prêts à la grève

Les médecins membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec ont décidé, dans une très forte proportion, qu'ils étaient prêts à participer à une grève générale ou à se désengager du Régime d'assurance-maladie pour donner plus de poids à leurs revendications dans leurs négociations avec le gouvernement.

Selon un journaliste de Radio-Canada, plus de 90% des 3,000 membres de la Fédération ont fait connaître leur accord à ces deux moyens de pression. En 1970, lors de l'entrée en vigueur de l'assurance-maladie, c'est le gouvernement qui avait contraint les médecins réfractaires au contrat proposé de rentrer au travail.

Ce contrat est échu depuis le 20 juin 1972, et les négociations durent depuis, l'accent étant mis sur les questions monétaires. Les médecins soulignent que leur pouvoir d'achat a diminué tout comme celui des autres contribuables, et ils exigent des honoraires qui seraient ajustés au coût de la vie.

Les médecins spécialistes, qui ne négocient pas à la même table que les omnipraticiens, ne sont pas rendus aussi loin que leurs confrères omnipraticiens dans leurs négociations. Leurs préoccupations sont d'un autre ordre.

Le désengagement des omnipraticiens du Régime d'assurance-maladie aurait

des conséquences désastreuses sur l'opération du régime. Le patient, si le désengagement était chose faite, devrait payer des honoraires directement à son médecin, pour se faire rembourser ensuite par la Régie. Or les ordinateurs de la régie sont programmés en fonction de demandes de remboursement des professionnels de la santé, et non de leurs patients.

Il y a deux mois, 13,509 de ces professionnels de la santé spécialistes, omnipraticiens, ophtalmistes, chirurgiens dentistes, spécialistes de la chirurgie buccale étaient inscrits à la Régie.

Depuis juin 1972, les honoraires prévus pour les visites des médecins à domicile et pour les visites des patients au cabinet du médecin ou à l'hôpital sont demeurés à \$7, \$5 et \$3,50.

Les omnipraticiens et les spécialistes s'inquiètent d'autre part de l'emprise croissante des administrateurs dans la gestion des centres hospitaliers et devant

le pouvoir accru de la technocratie dans la planification et la programmation des ressources.

C'est ainsi que l'on a vu ces semaines dernières le président de l'Ordre des médecins, le Dr Roy, les omnipraticiens et les spécialistes s'élever contre la décision du ministre de l'Affaires sociales de fermer l'hôpital de Rosemont, pour le remplacer par un CLSC.

### aujourd'hui

De 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 la CECM tiendra une collecte de sang à son siège social du 3737 est, rue Sherbrooke.

A 10h et à 13h30 le cégep Lionel-Groulx, boulevard du Séminaire à Ste-Thérèse, tiendra une collecte de sang au profit de la Croix Rouge.

A 13h, M. Jean-Paul L'Allier, ministre des Communications, rencontre les étudiants de la section communication au pavillon Jésus-Marie de l'Université de Montréal.

A 15h, l'écrivain africain francophone, le Camerounais Monge Beti, parlera de la situation coloniale en Afrique au pavillon des Sciences sociales de l'Université de Montréal, chambre 3255.

A 14h30 et à 18h30, collecte de sang à l'école Clothilde Raymond, rue St-André, à St-Rémi de Naguiville. Il y aura aussi collecte de sang au Châteauguay Centre, 13 rue Principale, salle paroissiale, entre 14h et 17h et 18h30 et 21h.

A 16h à la salle 101 du Centre d'études canadiennes-françaises de l'Université McGill, M. Elzéar Lavoie, professeur au département d'histoire de l'Université Laval, donnera une conférence intitulée: "Media et développement social dans le Québec d'après-guerre." Entrée libre.

A 19h30, la Société de recherche en orientation humaine a invité son président, M. Moncef Omitoumi, à une conférence-rencontre intitulée "La femme et son rôle". C'est au Ramada Inn, 1005 rue Guy.

## C'est la zizanie à l'Union des artistes

Le malaise qui étreint l'Union des artistes sera longuement évoqué et risque de provoquer d'amers débats au cours de l'assemblée générale des membres du syndicat qui aura lieu ce soir, à huis clos, à l'hôtel Mont-Royal. Il ne s'agit, en réalité, que de dissensions internes, à ce point après qu'elles ont donné lieu à une demande d'injonction interdisant la publication d'un bulletin de l'Union, demande à laquelle le juge André Nadeau a donné suite vendredi après avoir entendu la requête présentée par l'ex-président Robert Rivard et la vice-présidente en exercice, Mme Béatrice Picard.

Les mêmes requérants sollicitent une injonction permanente qui sera plaidée mardi en Cour supérieure et qui vise à annuler la résolution adoptée par le Bureau de l'Union, résolution demandant la dé-

mission des membres de la Commission de révision des structures de l'Union.

Les motifs des requérants ne peuvent être publiés en raison de l'injonction provisoire. De plus, Mme Picard et M. Rivard ont engagé contre l'Union une action en justice et réclament des dommages-intérêts de \$25,000 pour atteinte à leur réputation.

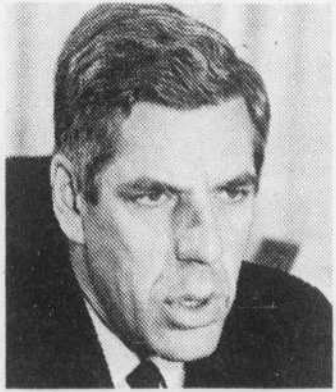
C'est également ce soir que sera élu le nouveau président de l'Union. Le président sortant est M. Jean Brousseau. Au nombre des candidats déclarés: Robert Rivard lui-même.

Le malaise actuel, indique-t-on dans les rangs de l'Union, serait consécutif à la démission de Mlle Henriette Parent qui fut durant 17 ans l'agent général du Syndicat et qui vient d'accepter ce poste à Radio-Canada.



La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire MARDI, 25 MARS



M. CLAUDE CASTONGUAY  
actuaire de Pouliot, Guérard, Castonguay et associés, Inc.  
sujet: "La politique de salaire minimum"

Hôtel Sheraton Mont-Royal 12 h. 30

Le public est admis Billets à l'entrée: \$6. Pour les membres, des livrets d'abonnement sont disponibles à prix réduit.

Renseignements: 865-2861

### COURS DE POTERIE

(Jour et Soir)

Initiation à la céramique  
tournage - façonnage  
Composition des glacures  
Moulage et calibrage

Inscription immédiate.

Début des cours: Semaine du 7 avril

Poterie Bonsecours Ltée, 433 rue Notre-Dame est, Vieux-Montréal 844-6253 - 844-6165

Permis: culture personnelle #749985

### TROIS SEMAINES EN ISRAËL

Un départ: le 28 mai; retour le 18 juin

PRIX: \$759.00

Comprenant:

- Excursions guidées en autobus à travers le pays (Sept jours);
- Cinq jours dans un kibboutz;
- Quatre jours à Jérusalem;
- Quatre jours au bord de la Méditerranée;
- Pension partielle durant le séjour hors du kibboutz;
- Pension complète durant le séjour au kibboutz.

Informations: 934-0773

VITE...VITE...  
**SUPER LOTTO**  
Tirage: 18 Avril  
QUANTITÉ LIMITÉE  
1,000,000 EN PRIX

# éditorial

## Le contentieux des Communications

C'est dans le domaine des communications, en raison de son incidence sociale et culturelle, que le gouvernement du Québec a décidé de reprendre avec Ottawa le débat sur l'aménagement des relations fédérales-provinciales et, si les conditions devaient s'y prêter, sur une éventuelle révision constitutionnelle.

Les événements des jours derniers tendent à confirmer ce choix: d'abord, ce passage du discours inaugural qui insiste sur la nécessité d'une politique des communications propre au Québec et sur la reconnaissance par le gouvernement fédéral des "besoins vitaux" de la société québécoise dans ce domaine; puis l'intervention à l'Assemblée nationale de M. Jean-Paul L'Allier qui réclame encore une fois un examen de l'ensemble du secteur des communications afin de mettre au point avec Ottawa et les autres provinces un nouveau régime de fonctionnement; ensuite la déclaration de M. Bourassa qui appuie explicitement les démarches entreprises par son collègue dans ce sens; enfin, la récente lettre dans laquelle M. L'Allier informe le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, que les audiences annoncées par le Conseil de la radio-télévision communautaire constituent ni plus ni moins qu'une "ingérence" d'un organisme fédéral dans un domaine "relevant de notre compétence".

Le dossier du contentieux québécois des communications est déjà ancien. Mais, à ce jour, ni le premier ministre ni M. L'Allier n'ont réussi dans leurs entretiens bilatéraux avec Ottawa à faire prévaloir leur thèse suivant laquelle une indéfinissable souveraineté culturelle est en cause, comme celui des communications, notamment la cablodistribution et la télévision communautaire auxquelles le ministre des Communications du Québec attache une importance primordiale.

M. Pelletier, au cours des deux dernières années, a répondu à cet argument. Il reconnaît que l'action du gouvernement dans le secteur des télécommunications prend nécessairement une dimension culturelle. Mais, selon le ministre, la prétention d'un ou plusieurs États provinciaux d'y exercer la souveraineté ne peut aboutir qu'à couper l'État provincial des échanges normaux et indispensables au sein de tout pays et, par le fait même à saper la cohésion de l'État canadien dont il affirme qu'à cause de son étendue immense, ce sont précisément les communications qui lui ont donné naissance, à l'époque des chemins de fer jadis, et qui lui permettent aujourd'hui, à l'époque des télécommunications, de maintenir ses citoyens en contact les uns avec les autres malgré les distances qui les séparent.

Appliquées au domaine plus particulier du câble mis au service de la télévision, le ministre fédéral considère qu'on ne peut séparer des choses qui, par nature, vont ensemble, le câble pouvant à la limite tuer la télévision.

Ce rappel étant fait quant au fond de la question, M. Pelletier ne se refuse toutefois pas à engager des discussions avec les provinciaux qui tiendraient compte des besoins particuliers de chacune des régions et permettraient de conclure des arrangements de caractère politique ou administratif, notamment avec le Québec. Pour le ministre, une conférence fédérale-provinciale portant sur les télécommunications ne pourrait avoir pour objet l'étude de la question constitutionnelle qui relève plutôt des premiers ministres et des tribunaux.

Mais les données du problème ont évolué depuis deux ans et la stratégie du Québec a changé. Celui-ci n'est plus seul à remettre en question le partage des juridictions dans le secteur des communications. A la faveur des réunions des ministres provinciaux des Transports et des Communications, des préoccupations communes sont apparues et, sans être nécessairement de caractère culturel ou d'ordre constitutionnel, leurs revendications contribuent à renforcer la position du Québec. Si donc le Québec a choisi d'engager maintenant le débat dans ce domaine des communications, c'est qu'il peut s'appuyer sur un front uni constitué de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de l'Ontario. C'est aussi que le dossier de M. L'Allier est mieux préparé et plus concret que ceux d'autres ministères, également désireux d'amorcer des négociations avec Ottawa. C'est enfin l'urgence de la situation qui milite en faveur d'une action immédiate, puisque le CRCT s'apprête en effet à établir des politiques et à édicter des réglementations dans les domaines où, précisément, les provinces s'efforcent de faire reconnaître leurs intérêts vitaux.

C'est pourquoi l'avis d'audience publique du CRCT, publié à la mi-mars, et annonçant l'étude de projets de règlements sur la télévision par câble, audience ultérieurement reportée à juin, du moins en partie, a suscité de vives réactions à Toronto, à Québec, à Winnipeg et à Victoria. M. John Rhodes, ministre des Transports et des Communications de l'Ontario, exprime dans une lettre à M. Pelletier sa vive contrariété. Comment expliquer, demande-t-il à son collègue, que le CRCT s'engage dans la définition des politiques et de l'établissement des règlements sur des questions dont le gouvernement fédéral avait lui-même reconnu, dans son Livre vert sur les télécommunications publié en mars 1973, qu'elles devraient faire l'objet d'étroites consultations et d'une nécessaire concertation avec les provinces? A quoi peuvent bien servir les consultations bilatérales et multilatérales qui ont eu lieu et doivent encore avoir lieu entre Ottawa et les provinces sur la cablodistribution si le CRCT, organisme fédéral, s'avisait de statuer sur des sujets que les provinces n'ont pas été invitées à revoir avec Ottawa? Et quelle sera donc l'utilité de la prochaine conférence fédérale-provinciale des ministres des Communications si les problèmes inscrits à l'ordre du jour sont unilatéralement tranchés par le CRCT avant même qu'elle ne se réunisse?

Venant de M. Rhodes, qui est président de la conférence des ministres provinciaux des Communications, cette admonestation à l'endroit de M. Pelletier revêt une signification qui n'a pas échappé à M. L'Allier, d'autant que le Manitoba et la Colombie-Britannique se sont également exprimés de protester publiquement et par lettres auprès du ministre fédéral. Si M. Rhodes demandait à M. Pelletier avec insistance (mais sans succès jusqu'ici) de surseoir indéfiniment aux audiences du CRCT, M. L'Allier écrivait pour sa part à son collègue d'Ottawa: "Il va sans dire que le résultat de ces audiences (dont le ministre québécois apprend par les journaux qu'elles auront lieu au printemps) et la suite que le CRCT pourra jouer opportun d'y donner ne sauraient connaître d'applications sur le territoire québécois, à moins que le Conseil entende poursuivre son ingérence dans ce domaine relevant de notre compétence."

Le CRCT, apprenant que ces audiences provoquaient de telles protestations parmi les

provinces, pouvait-il de sa seule autorité prendre la décision de les remettre indéfiniment? Théoriquement, il est en son pouvoir de le faire. Mais comme il s'agit d'un tribunal administratif et quasi-judiciaire, appelé à définir des critères d'application à l'intérieur de la juridiction fédérale, on conçoit qu'il ne pourrait suspendre son activité chaque fois que des gouvernements provinciaux protestent auprès d'Ottawa contre la portée de lois que le CRCT a la responsabilité de faire appliquer.

C'est donc à M. Pelletier qu'il appartient normalement ou bien d'inviter le CRCT à renvoyer ses audiences à l'automne, ou bien, par arrêté ministériel, à lancer une directive enjoignant au Conseil d'interrompre ses travaux dans un secteur particulier qui au préalable sera étudié au niveau politique par la prochaine conférence fédérale-provinciale des ministres des Communications.

M. L'Allier, en tout cas, propose justement cette démarche. Il invite M. Pelletier à convoquer dans les plus courts délais la conférence des ministres "pour discuter de l'ensemble des rôles et des responsabilités des onze gouvernements du Canada dans le domaine des communications et d'autres sujets pertinents".

Les provinces, précise le ministre québécois, ne demandent pas à négocier la constitution au cours de cette conférence. Elles veulent seulement, à cette étape, passer en revue tout le secteur et voir qui doit s'occuper du développement des communications. Par la suite, à la lumière des conclusions acquises lors de cette conférence, le dossier serait transmis aux spécialistes de la constitution qui seraient appelés à traduire, en termes de propositions constitutionnelles s'il y a lieu, les ententes intervenues au niveau des ministres.

Cette démarche proposée par M. L'Allier indique que le gouvernement de M. Bourassa, à l'ancienne et stérile tactique de la confrontation constitutionnelle, préfère la stratégie de l'étapisme et des règlements à la pièce. Elle prévoit, en premier lieu, lors d'une prochaine conférence fédérale-provinciale et à la faveur d'entretiens bilatéraux avec les provinces intéressées, la conclusion d'arrangements concrets de la nature de ceux que suggère M. Pelletier lui-même et, en deuxième lieu, si les formules définies se révèlent à l'usage efficaces et satisfaisantes, l'examen à un autre niveau de propositions tendant à définir un régime permanent, lequel pourrait ultérieurement entraîner une ou des modifications à la constitution quand viendra l'heure de la ratifier et de la réviser.

Cette manière de procéder que préconise M. L'Allier et à laquelle semblent se rallier les autres provinces, quels que soient leurs motifs, souvent différents de ceux du Québec, pourrait en effet se révéler opportune et praticable à la condition, bien entendu, que M. Pelletier soit encore disposé à envisager la conclusion d'arrangements ou d'accommodements particuliers suivant les besoins régionaux et culturels, qu'il consente à convoquer la conférence fédérale-provinciale des ministres des communications dans un avenir prochain, qu'il demande au CRCT de suspendre ses travaux dans les domaines où l'exercice de la juridiction fédérale est contesté par les provinces, et qu'enfin il ne soit pas réfractaire à l'idée d'une éventuelle modification à la constitution.

Michel ROY

### Un Ukrainien s'interroge

## Multiculturalisme et aspirations québécoises

par ROMAN RAKHMANNY

■ L'écrivain ukrainien d'origine ukrainienne Roman Rakhmanny était invité le 15 février dernier à adresser la parole devant un groupe ukrainien réuni à Montréal pour commémorer l'indépendance de l'Ukraine. Après avoir évoqué le triste sort infligé à la culture ukrainienne par le processus de la "russification", M. Rakhmanny a formulé de pertinentes observations sur l'insertion de la communauté ukrainienne dans la vie culturelle canadienne et québécoise. Voici des extraits de son allocution.

Il me semble que le multiculturalisme au Québec s'insère dans un plan à quatre dimensions, représentant quelque chose de très idéal et de presque inaccessible.

Selon les déclarations faites par les porte-parole du gouvernement canadien et appuyées par le Parlement, le multiculturalisme vise à maintenir et encourager tous les groupes culturels viables au Canada. En effet, la population du Canada se compose de plusieurs minorités culturelles. Ainsi, le multiculturalisme existe pour l'ensemble du pays et non seulement pour contenter les groupes ethniques. Les deux groupes culturels fondateurs, le groupe anglo-celtique et le groupe français, doivent participer à ce programme en vue de leur amélioration personnelle et de celle de la vie de tout le pays.

Mais le concept du multiculturalisme doit encore "être vendu" aux deux groupes plus nombreux de la population canadienne. Il est nécessaire de leur démontrer que ce programme n'est pas contre quelqu'un en particulier, mais qu'il est pour tous. Parce que tout être humain, quel que soit le passé culturel dont il a hérité, désire être un citoyen tridimensionnel qui s'oppose aux numéros humains à une seule dimension dans les sociétés totalitaires.

Voici une tâche qui s'offre aux jeunes Ukrainiens du Québec: expliquer à leurs concitoyens de langue française que le multiculturalisme, tel qu'il est compris par les Canadiens ukrainiens, n'est pas contre, mais pour la population française du Canada.

Is pourraient accomplir cette tâche, parce que les Canadiens ukrainiens ont un solide fondement moral pour l'entreprendre. La Constitution de l'État souverain ukrainien, rétabli en 1918, stipulait, pour la première fois dans l'histoire du monde, que l'autonomie culturelle serait accordée à chaque minorité au sein de la république. En Ukraine, les ethnies ont obtenu le droit d'élire, par leur propre suffrage, leurs représentants ethniques au Parlement ukrainien. Par rapport à leur force numérique, elles pouvaient même élire un ministre d'Etat. Les fonds nécessaires à la réalisation de cette politique multiculturelle furent immédiatement accordés par le gouvernement démocratique

ukrainien. Seulement, l'invasion de la Russie soviétique en même temps que les incursions militaires des autres pays voisins sur le territoire ukrainien, ont empêché le développement de ce programme en un système viable de coexistence inter-ethnique.

Enrichis par un tel passé honorable, les Canadiens ukrainiens doivent démontrer une meilleure compréhension vis-à-vis des aspirations de leurs concitoyens de langue française. Au Québec, les représentants de la culture française redoutent la possibilité que leur groupe ethnique englobé au sein de la population de langue anglaise. Il y a environ 235 millions de personnes d'expression anglaise sur le continent nord-américain, contre quelque six millions de francophones.

Chaque jour, l'urbanisation, les organes d'information des masses et l'économie envahissent la vie des Québécois de langue française. C'est la raison pour laquelle leurs dirigeants essaient par tous les moyens possibles de prévenir le désastre qui menace leur société: "l'américanisation" à l'intérieur d'une société d'expression anglaise, processus qui ressemble beaucoup à celui de la "russification" en Ukraine sous le régime soviétique.

M. V. Tarnopolsky, éminent spécialiste canadien en droit constitutionnel, affirmait ceci, lors d'une allocution prononcée à l'occasion de la Conférence internationale sur l'Ukraine contemporaine, à l'Université MacMaster, à Hamilton: "Il est plutôt ironique que les nationalistes québécois ne comprennent pas mieux les aspirations des Ukrainiens et que les Canadiens ukrainiens qui attendent avec impatience l'indépendance de l'Ukraine, ne témoignent pas de plus de sympathie au nationalisme québécois."

Ses paroles semblent être un sérieux avertissement à tous les Canadiens ukrainiens et aux Ukrainiens de Montréal en particulier. Parce que nous vivons ici, on s'attend à ce que nous connaissions et comprenions mieux ce milieu social que n'importe quel autre Ukrainien des autres provinces.

Quiconque se tient lui-même debout, au bord du gouffre de l'assimilation, doit avoir une compréhension profonde "de la mentalité du vertige" des autres peuples. Il doit sentir plus aisément et mieux partager leurs inquiétudes et leurs aspirations.

Ainsi, en préservant leurs propres racines culturelles et en participant activement aux affaires de la province que les Québécois appellent "notre pays", les Ukrainiens du Québec peuvent encore attendre un autre sommet dans leur vie. Ce sommet, pour certaines personnes, semble se situer dans la quatrième dimension.

### lettres au DEVOIR

#### La mort d'Alain Grandbois

Monsieur le directeur, Alain Grandbois est mort. Il laisse derrière lui une grande oeuvre, l'une des plus authentiques de tout le patrimoine littéraire.

Et pourtant le Devoir n'a pu trouver mieux qu'un article (sans photo) étalé sur deux petites colonnes et publié en page 3 pour souligner le départ de l'écrivain.

Soulignons également, par ailleurs, que lundi dernier, en première page, le Devoir publiait un article (avec photo) sur le décès d'un riche armateur grec.

Je conçois parfaitement l'importance de telles nouvelles, mais il y a dans tout cela un certain déséquilibre qui me choque et qui reflète bien la notion parfois trop étroite que l'on a des "nouvelles d'intérêt public".

du côté des trois Grâces. (1) Le Devoir nous ferait-il croire que l'on aurait fait si peu de chemin en un peu plus d'un siècle et demi?

Jean-Guy HUDON  
Professeur de littérature québécoise à l'Université du Québec à Chicoutimi, en congé d'études.

#### M. Gans demande à Guy Saint-Pierre de se rétracter

M. Yvon C. Dupuis, président, Ordre des ingénieurs du Québec.

Selon Le Devoir du 14 mars 1975 et Le Jour du 15 mars 1975, M. Guy St. Pierre, ingénieur, a fait certaines observations peu charitables envers le sous-signé relativement au

rapport du Comité d'Etude d'Obtention des Contrats.

Il apparaît que ces remarques portent contre la dignité de la profession.

Par conséquent je requiers que l'Ordre des ingénieurs du Québec

appelle M. Guy St. Pierre ingénieur, à rétracter ses remarques.

Je vous remercie à l'avance de votre coopération.

Nathan GANS, ingénieur, Montréal, le 17 mars 1975

#### Une fausse image du pasteur Chiniquy

A l'époque où les contacts entre catholiques et protestants français se font plus fraternels, j'ai trouvé pour le moins regrettable l'émission de la pièce de Mme Charlotte Savary: "Chiniquy l'Apostat" le vendredi 14 mars à 21 heures dans la série "Premières".

En effet, M. Savary présente avec assez d'impartialité le Père Chiniquy dans sa 50 premières années de sa vie (1809-1859), alors que, prêtre catholique, il est attaqué et calomnié par la majorité du clergé indopse par ses appels à la tempérance, dans une région où l'alcoolisme faisait des ravages, et par son désir d'apporter l'évangile à la population. Mais, du jour où, sans motifs valables, Rome rejette le Père

Chiniquy, alors prêtre d'une communauté de canadiens français à Ste Anne près de Chicago, la pièce de Mme Savary perd toute son objectivité. Nous assistons, en 1876, à une des nombreuses conférences données à Montréal par Chiniquy devenu pasteur presbytérien. A la venue, composée de partisans sincères et de détracteurs violents, le pasteur Chiniquy explique que la transsubstantiation est le fait d'une incompréhension des paroles du Christ, alors dans une scène affreusement mélodramatique "la justice divine" intervient. Le pasteur, en mangeant le pain de la communion, étouffe et crie: "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?" pendant que quelqu'un crie

dans la foule: "Chiniquy l'Apostat!"

En réalité, le pasteur Chiniquy continua à donner des conférences pendant des années partout où on le demandait, au péril de sa vie, et prêcha nombre de fois à la communauté protestante française de Montréal.

Il mourut en 1899, à 90 ans, dans la plus grande paix spirituelle. Pourquoi Mme Savary, que l'on présente comme une distinguée historienne, a-t-elle seulement prolongé une fausse image du pasteur Chiniquy au lieu de se documenter sérieusement?

Mme André POULAIN, Montréal, le 17 mars 1975.

#### Le Jour et le PQ

Il se passe actuellement un phénomène extrêmement curieux au Québec. Depuis que Le Jour existe, le P.Q. a perdu graduellement son audience. Affirmation gratuite? Peut-être. Pourtant, j'ai bien peur de ne pas me tromper. Pourquoi en est-il ainsi? Je ne saurais le dire avec certitude. Mais j'aimerais ris-

quer une hypothèse. Le Jour, depuis qu'il existe, a manifesté un parti-pris souvent nul dans son traitement de la nouvelle. De plus, Le Jour semble ignorer systématiquement la dimension chrétienne de notre société. Le P.Q. serait-il alors apparu sous son vrai jour? Ou Le Jour projette-t-il une fausse image

du P.Q.? Dans ce dernier cas, le P.Q. aurait dû protester. Quoi qu'il en soit, il y a la matière à réflexion pour le parti politique qui voudra accéder au pouvoir afin d'assainir le climat politique du Québec. Québec, le 13 mars 1975.

E. CHABOT

## bloc-notes

### M. Maurice Forget à la Régie de la langue

De tous les objectifs que le législateur a assignés à la Régie de langue française, instituée sous l'empire de la Loi 22, aucun n'égalait en importance celui qui attribue à la Régie la tâche ingrate mais souverainement importante de presider à l'implantation du français dans le milieu des affaires. La Régie devra certes veiller au respect de la langue officielle dans le secteur de l'administration publique; vu que ce domaine relève de l'autorité même qui a conçu la loi, on peut s'attendre, néanmoins, à ce que le rôle de la Régie y soit moins quotidien.

Dans le milieu de l'entreprise privée, par contre, tout est à faire. Mais les problèmes que posera l'implantation du français sont infiniment plus complexes. Le commerce, l'industrie et la finance relèvent surtout sous notre régime, de l'initiative privée. L'action y obéit nécessairement à des critères et à des exigences fort différents de ceux qui président à la marche des organismes publics ou para-publics. A moins de vouloir ramener tout le monde sur les bancs de l'école, c'est là une réalité dont devra tenir compte la Régie de la langue.

C'est pourquoi il importait souverainement, après le désistement de M. Paul dell'Aniello, que le gouvernement désigne à la présidence de la Régie une personnalité ayant une solide connaissance du milieu des affaires et un intérêt très aigu pour tout ce qui se relie à la promotion du français dans ce milieu. Or, non seulement la nomination de M. Maurice Forget à la présidence de la Régie répond-elle à ces deux critères mais elle fait naître l'espoir que la Régie, loin de se borner à tenter d'amadouer poliment les entreprises, prendra, au contraire, son rôle très au sérieux.

M. Maurice Forget est présentement au service du COJO, auquel il a été, croit-on comprendre, "prêté" par son employeur, le Trust Royal du Canada, avec lequel il a fait une fructueuse carrière de plus de trente ans. Dans ses fonctions actuelles comme dans celles qu'il occupa auparavant au Trust Royal, M. Forget s'est vite révélé un collaborateur consciencieux,

probe et distingué. Sans qu'on songe à le lui dire, on l'imaginait toutefois volontiers dans un rôle plus large. Celui qui lui échoit maintenant semble devoir répondre à cette attente.

Au Trust Royal, M. Forget eut longtemps la direction de la division québécoise du Trust Royal. Le chiffre d'affaires de la maison n'eut point à s'en plaindre, bien au contraire. Mais dans cette situation privilégiée, M. Forget fut mieux placé que quiconque pour observer de l'intérieur les difficultés auxquelles doit se frotter le citoyen francophone qui choisit d'oeuvrer dans la grande entreprise anglo-canadienne.

Plusieurs des nôtres qui se voient décerner des titres ronflants dans la grande entreprise se satisfont aisément de distinctions plus symboliques que réelles qu'on leur accorde souvent en récompense de loyaux services. Ils ne se rendent pas compte que, la plupart du temps, les portes du pouvoir réel demeurent hermétiquement fermées. Tout en demeurant très loyal envers l'entreprise qui lui permet de faire une carrière fructueuse, M. Forget, pour sa part, ne versa point dans ce genre d'illusion. Il fut toujours très lucidement averti de la situation réelle qui lui était faite.

Bien avant qu'il ne soit question de la Loi 22 et de la Régie de la langue, M. Forget s'intéressait très activement à la question linguistique au sein de l'entreprise. Il suivit de près les travaux de la Commission Laurendeau-Dunton. Après la publication du rapport traitant de la langue des affaires, il fut l'un des rares hommes d'affaires à prendre au sérieux l'idée du bilinguisme institutionnel à l'intérieur de l'entreprise.

M. Forget n'est certes pas un linguiste. Ce n'est pas de lui qu'il faudra attendre des directives sur l'emploi du subjonctif parfait ou imparfait ou sur l'usage des majuscules et des minuscules dans les noms propres désignant des organismes. Mais, outre qu'il possède une excellente connaissance de la langue anglaise, il parle aussi, en privé comme en public, un français châtié. Son intérêt pour la question linguisti-

que ne naît pas de sa nomination. Il est, au contraire, un trait foncier de sa personnalité.

Si paradoxal que cela soit, M. Forget, dans son nouveau rôle, devra plutôt se méfier d'un excès de zèle que d'un excès de complaisance. Le nouveau président de la Régie connaît mieux que personne l'hypocrisie d'un grand nombre de dirigeants, voire d'entrepreneurs, en matière linguistique. Ce n'est pas à lui qu'on apprendra que tel organisme, quand il affirme doucement vouloir favoriser un bilinguisme raisonnable, vise plutôt à défendre un statu quo qui fait très bien l'affaire des unilingues anglophones qui occupent les postes de commande. C'est néanmoins avec ce milieu réel que M. Forget accepte aujourd'hui de travailler dans un rôle infiniment plus difficile que celui qu'il remplit naguère au Trust Royal du Canada. Les progrès qu'il pourra obtenir par la voie de la persuasion seront plus solides, plus durables et probablement plus économiques que ceux qu'il pourrait être tenté de réaliser par un recours inconsidéré aux instruments de pression non-négligeables que la Loi 22 met à la disposition de la Régie.

#### De quel message M. L'Ecuyer sera-t-il porteur?

Pendant que M. Choquette proférait à Québec des aneries regrettables sur l'affaire Guay, le Conseil de sécurité de la CUM, plus proche des multiples problèmes qui sous-tendent la vie policière montréalaise, se penchait vendredi sur cette affaire qu'il avait souhaité éluder quelques semaines plus tôt. A l'issue de sa réunion, il chargeait son président, Me Paul-Emile L'Ecuyer, de rencontrer Me Philippe Gélinas, procureur de Me Guay.

C'est normalement dès aujourd'hui que devrait avoir lieu la rencontre projetée entre MM. Gélinas et L'Ecuyer. Or, sans qu'on sache de quoi il sera question, une hypothèse doit, semble-t-il être exclue dès le départ.

Claude RYAN

### LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Laroque

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bowin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$45 par année; six mois: \$25; A l'étranger: \$50 par année; six mois: \$28; trois mois: \$16. Editions du samedi: \$15 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Les industries de l'avenir

Ce que pourrait être une politique québécoise en téléinformatique

Au cours des quelque cinq dernières années toutes les collectivités industrialisées se sont engagées dans des processus plus ou moins rapides, plus ou moins concertés, de mise sur pied de services dont le fonctionnement est basé sur la téléinformatique, c'est-à-dire sur le traitement et l'entreposage à distance de l'information sous forme électronique.

Le phénomène donne lieu à la réédition de services traditionnels et à l'introduction de mesures tout à fait nouvelles.

Cette technologie suscite de l'intérêt parce qu'elle offre le moyen d'atténuer de façon considérable les inconvénients inhérents à la répartition géographique d'une activité: par la téléinformatique, un ensemble de localités réparties sur le territoire peuvent être renseignées, de façon virtuellement instantanée. La téléinformatique offre aussi le moyen pratique d'établir des relations beaucoup plus étroites entre certains secteurs de l'activité, tels que les banques et le commerce de détail, l'édition et le secteur de la radio, de la télévision et du câble, etc.

Témoin de ce processus mondial, qui a gagné son propre territoire, le gouvernement du Québec veut se situer dans ce tableau, comprendre les transformations qui s'opèrent, être en mesure d'exercer en temps et lieu

la réglementation ou l'incitation qu'il croit souhaitables.

L'intérêt du Québec pour la téléinformatique est encore avivé par son adhésion à l'hypothèse selon laquelle l'acquisition d'un "patrimoine téléinformatique" adéquat serait un facteur de développement économique. D'autre part, le Québec, s'il veut survivre et se développer comme entité culturelle propre se doit de ne pas se laisser distancer par l'élargissement du fossé technologique et par un certain colonialisme de l'informatique.

Suite à une prise de conscience des implications diverses du développement de la téléinformatique au Québec, nous nous sommes fabriqués en quelque sorte un guide dans la mise au point de notre action. Nous avons identifié dix principes qui devront presider à la constitution d'une politique québécoise en téléinformatique.

1) Protection de la vie privée des citoyens:

Le développement de la téléinformatique rendra possible l'existence et l'utilisation de banques de données avec une capacité de stockage et de traitement encore insoupçonnée.

Dans plusieurs cas, ces banques contiendront des données personnelles. Les techniques de la téléinformatique représentent un potentiel toujours croissant de concentration et de traite-

ment de données personnelles. Dès lors et avant toute chose, l'Etat doit veiller à ce que l'utilisation des dossiers personnels par tout organisme privé ou public ne conduise à des violations de la vie privée des citoyens, et ne cause de préjudices à ces derniers.

Préservation et épanouissement de l'entité culturelle du Québec:

La téléinformatique, par son développement, aura de plus en plus d'incidences socio-culturelles. Certaines applications à caractère proprement culturel se développent actuellement et seront susceptibles de prendre une ampleur considérable dans les prochaines années. C'est le cas notamment des applications pédagogiques de l'ordinateur. La téléinformatique ayant un impact grandissant au plan socio-culturel, l'Etat, en tant que représentant de la collectivité et gardien de sa souveraineté culturelle, se doit de prendre les mesures nécessaires à la protection de son identité et à son plein épanouissement.

3 — Développement régional:

Conformément à des objectifs de développement régional, l'Etat doit veiller à ce que le développement de la téléinformatique sur son territoire se fasse de façon telle qu'il assure une dis-

par  
**JEAN-PAUL L'ALLIER**  
 ■ Le ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, était conférencier invité, le 4 mars dernier, devant les membres de l'Association canadienne de la Téléinformatique. M. L'Allier a profité de cette rencontre pour brosser devant son auditoire un tableau des orientations de l'industrie de la téléinformatique au Québec et pour esquisser les grandes lignes de ce que pourrait être une politique québécoise dans ce domaine. Voici des extraits de l'exposé de M. L'Allier.

ponibilité de biens et services téléinformatiques aptes à favoriser le développement économique, social et culturel des différentes régions du Québec.

4 — Initiative privée:

Les projets importants du secteur privé, tant dans le domaine de la téléinformatique que dans d'autres domaines, ayant de profondes répercussions sur l'économie du Québec, l'Etat, tout en respectant cette initiative dans le système économique, doit veiller à ce que les initiatives privées servent au mieux les intérêts présents et futurs de la collectivité.

5 — Main-d'oeuvre québécoise:

La téléinformatique étant génératrice d'emplois hautement qualifiés, l'Etat doit veiller à ce que le développement de la té-

léinformatique au Québec s'effectue avec une présence active des Québécois dans le logiciel, dans la conception de l'équipement et des réseaux, dans la fabrication d'équipement et dans l'administration de tous les secteurs d'activité de l'industrie québécoise de la téléinformatique.

6 — Propriété et contrôle québécois:

Conséquemment à sa politique visant à assurer un plus grand contrôle et une plus grande propriété québécoise des secteurs de pointe, l'Etat doit favoriser, pour la création et l'expansion d'entreprises québécoises de téléinformatique, la plus grande participation possible des Québécois dans la propriété et le contrôle des entreprises. Cela s'inscrit d'ores et déjà dans les priorités du mi-

nistère de l'Industrie et du Commerce que de favoriser les secteurs de pointe.

7) Commerce extérieur:

Afin d'assurer la plus grande représentation possible de l'industrie téléinformatique québécoise sur son propre marché ainsi que sur les marchés étrangers, l'Etat doit veiller à ce que les spécialisations téléinformatiques québécoises les plus susceptibles d'intéresser les utilisateurs étrangers soient appuyées ou développées.

8) Accessibilité aux réseaux de téléinformatique:

Les réseaux de téléinformatique étant appelés à devenir d'une part, un puissant instrument de communication et d'échange entre les divers groupes de la société et, d'autre part, un levier économique important par toutes leurs applications, l'Etat doit veiller à ce que les divers éléments de la société aient accès aux réseaux de téléinformatiques appelés à se développer sur son territoire.

9) Disponibilité de services de télétransmission de données:

Le développement de réseaux téléinformatiques étant intimement lié au développement des moyens de télécommunications entre les terminaux et les ordinateurs du réseau, l'Etat doit

veiller à ce que, sur son territoire, soient accessibles à tous les éléments de la société, des services de télétransmission de données efficaces et sûrs, au prix le plus bas possible et compatibles avec tout autre service de télétransmission de données offert sur son territoire.

10) Interfinancement:

Bien qu'il soit souhaitable que les services de télétransmission de données soient offerts aux tarifs les plus bas possibles, ces services doivent être rentables. Par conséquent, l'Etat doit veiller à ce que les tarifs soient tels que les services de télétransmission de données ne soient pas financés par les autres services de télécommunications. Il ne faudra pas que la tarification de base d'un service serve de coussin pour financer d'autres services.

Bien que les études entreprises se poursuivent au gouvernement du Québec, nous pouvons dès maintenant tirer quelques considérations générales en regard des principes directeurs que je viens d'énumérer.

J'aimerais maintenant revoir la situation actuelle de la téléinformatique au Québec. Car il est opportun d'en revoir certains aspects, afin de mieux situer les principes directeurs de la politique québécoise de la téléinformatique.

Une forte présence américaine

La concentration des activités de recherche et de fabrication, levier important pour le développement de l'industrie, ne se retrouve pratiquement pas dans le secteur de la téléinformatique au Québec. C'est peut-être là, la plus grande cause de la faiblesse de l'industrie québécoise de fabrication téléinformatique.

D'une part, nous retrouvons les filiales des grandes sociétés américaines qui, sur le plan emploi sont les plus importantes mais qui ne fabriquent que pour les autres usines des sociétés mères généralement aux Etats-Unis.

D'autre part, nous retrouvons de très petites firmes qui fabriquent un produit fini contenant un certain effort de recherche mais dont les capacités à ce titre sont extrêmement faibles.

Quant aux sociétés québécoises qui ont le potentiel de développer, fabriquer et mettre en marché des produits de haute technologie, elles ne se préoccupent pas, pour l'instant, de l'industrie de la téléinformatique. Nous acceptons d'emblée qu'il serait irréaliste d'envisager une stratégie selon laquelle l'industrie québécoise potentielle de fabrication de produits téléinformatiques s'attaquerait à l'ensemble du secteur de fabrication. Cependant, certaines opportunités dans le domaine des applications spécialisées ont été identifiées.

Il aurait donc lieu de préciser, le marché potentiel pour les types d'équipement ou il est possible d'envisager une action rentable par l'industrie québécoise. Concurrentiellement, il y aurait lieu de spécifier les moyens à prendre pour encourager les sociétés en question ou d'autres à s'intéresser à ce marché.

En ce qui concerne le secteur service, nous retrouvons l'industrie déficiente parce qu'environ 75% de la puissance de calcul installée au Québec est détenue par des filiales des sociétés américaines. D'autre part, les firmes de propriété québécoise effectuent surtout un traitement local et n'offrent pas à une exception près, une gamme très vaste de services.

Or, il devient de plus en plus important de pouvoir intégrer les services offerts (conseils, développement de logiciels, traitement) et de pouvoir offrir le traitement à distance. C'est en

partie grâce à ces caractéristiques que les grandes firmes ontariennes sont en train de pénétrer le marché québécois.

Nous croyons que c'est surtout dans le secteur service que réside le plus grand potentiel et le plus grand intérêt pour l'entreprise québécoise. En effet, le nombre des applications téléinformatiques croît très rapidement et c'est au niveau des contenus, c'est-à-dire des applications, que le Québec a le plus grand intérêt à devenir relativement autonome. D'ailleurs, la mise de fonds nécessaire à l'établissement de firmes de services téléinformatiques est relativement faible par rapport au secteur fabrication.

Par conséquent, afin d'éclairer les décisions que le Québec devra prendre dans ce domaine, nous entreprendrons une étude du marché potentiel de services téléinformatiques, qui s'offre aux entreprises québécoises et définirons les critères d'établissement d'entreprises rentables de ces services au Québec.

Dans le seul secteur public, \$100 millions par an

Face à cette situation, il y a lieu, à n'en pas douter, de voir où se situe la collaboration et l'aide que le gouvernement pourrait apporter au développement québécois de la téléinformatique.

Il faudra tout d'abord se demander si les programmes d'aide actuels sont efficaces pour favoriser le développement des initiatives québécoises de fabrication de matériel téléinformatique et si, de fait, une aide dans ce secteur précis est vraiment prioritaire.

De même il importe de considérer s'il y a lieu de modifier les programmes d'aide à l'entreprise ou d'en créer de nouveaux pour que soient admissibles aux programmes d'assistance gouvernementale les initiatives des entreprises de service téléinformatique.

Les programmes d'aide à l'entreprise, tels que définis à l'heure actuelle, s'appliquent généralement à ce qu'on appelle l'industrie de pointe. Dans le passé, une attention particulière a été accordée à la valeur des investissements et au nombre d'emplois créés. C'est ce qui explique la présence des grands constructeurs d'ordinateurs au Québec, mais dont les activités se limitent à l'assemblage de composants.

La situation est différente aujourd'hui mais la fabrication d'équipement téléinformatique bien que faisant partie de l'industrie de pointe, n'en est pas une activité privilégiée. Ceci est encore plus vrai au niveau de la conception et du développement de nouveaux matériels projetés par des individus.

De plus, aucun programme d'aide n'a été conçu pour favoriser le développement de logiciels normalisés (Software Packages). Ceci représente une lacune sérieuse lorsque l'on considère l'importance croissante de cette activité et l'intérêt que devrait y porter le Québec.

Par ailleurs un plan directeur de l'informatique au niveau gouvernemental et paragouvernemental est en voie de préparation concernant les politiques d'approvisionnement en biens et services téléinformatiques.

Cette étude est pour nous très importante pour l'orientation future de notre politique d'achat car nous savons, en effet, qu'environ 100 millions de dollars ont été affectés en 1973-74 aux dépenses en informatique et téléinformatique dans le secteur public et parapublic.

Il nous apparaît important de canaliser ce pouvoir d'achat de services et biens gouvernementaux en téléinformatique selon les orientations de notre politique dans ce domaine.

LIBRE OPINION

La fluoruration de l'eau, moyen sûr et peu coûteux pour réduire la carie dentaire

La résistance à la carie dentaire est liée à la composition de la dent, au milieu buccal et à des facteurs généraux. Ainsi, elle varie sous l'effet d'ascendants génétiques, d'influences maternelles pré et postnatales, de fonctions métaboliques, agissant toutes sur la nutrition, laquelle affecte la formation des bourgeons dentaires dans les maxillaires, ce, dès les premiers mois de la vie intra-utérine. Il ne faut pas oublier non plus l'action majeure des conditions socio-économiques qui se reflètent sur les habitudes alimentaires et les pratiques d'hygiène buccale. On sait, en outre, que l'émail de la dent résiste mieux à la déminéralisation lorsqu'il est riche en fluor.

Le fluor est véhiculé dans l'organisme par les vaisseaux sanguins, comme tous les autres éléments que nous absorbons; il se fixe uniquement dans le squelette et les dents, tout excès étant éliminé par les reins dont c'est l'une des fonctions normales.

Etant donné que la carie dentaire affecte virtuellement 100% de la population, vu le prix élevé des soins dentaires et la pénurie de dentistes dans beaucoup de pays, le problème mondial que constitue cette "maladie" ne peut être résolu que par des mesures préventives. A cet égard, aucune méthode de prévention ne présente de valeur pratique pour la santé publique, si elle ne se prête à une application sur grande échelle. L'utilisation du fluor est la plus efficace pour augmenter la résistance des dents à la carie, le procédé le plus simple consistant à mettre du fluorure dans l'eau distribuée à la population, quand la concentration de fluor y est faible ou nulle.

Une eau de "ruissellement", dite "eau de surface", c'est-à-dire provenant d'un cours d'eau ou d'un lac, ne contient pas naturellement de sels minéraux, notamment de fluor. Il en est autrement lorsque l'eau vient de la profondeur du sol, d'un puits artésien par exemple elle contient alors des sels en dissolution. En accord avec les normes du Service de santé publique des Etats-Unis, le Ministère de la Santé du Québec a établi la concentration optimale de fluor dans nos eaux de consommation à 1,2 partie par million de parties d'eau (1.2 ppm).

L'ingestion continue d'eau fluorée a l'effet secondaire de réduire chez les vieillards l'inci-

dence des fractures, particulièrement de la hanche, en empêchant la décalcification des os, comme cela se produit facilement dans l'ostéoporose, l'ostéomalgie, la maladie de Paget, affections caractérisées par la raréfaction osseuse.

La fluoruration des eaux de consommation n'est pas le seul moyen d'utiliser le fluor, les autres toutefois sont, soit peu efficaces, soit fort coûteux, soit d'un usage difficilement contrôlable.

L'expérience de Brantford

C'est en étudiant une particularité dentaire, l'"émail tacheté", que des dentistes américains ont établi son rapport avec un excès de fluor dans l'eau d'alimentation. Vers 1908, McKay et Black ont relié la présence de tâches sur les dents à la qualité des eaux de consommation. En 1916, Dean et d'autres chercheurs ont montré sans le moindre doute que la présence de fluorures dans l'eau de boisson produisait des modifications dentaires identifiables.

Ils remarquèrent incidemment que les populations ainsi touchées semblaient présenter de la résistance à la carie dentaire. Des expériences furent alors faites dans plusieurs municipalités afin de vérifier cette action préventive du fluor; elles furent instituées en 1945 pour une période de dix ans.

En Ontario, la ville de Stratford avait du fluor naturel dans son eau; Brantford et Sarnia n'en avaient pas. On fit un relevé de la carie chez les enfants dans les trois villes puis, à Brantford, on ajouta 1,2 partie de fluorure de sodium par million de parties d'eau dans son aqueduc. Dix ans plus tard, en 1955, on y trouva une diminution de 60% dans le nombre de dents cariées, extraites ou obturées, chez les enfants de même âge qu'à l'examen de 1945. En même temps, les villes de Grand Rapids (Michigan) et de Newburg (New York) firent la même expérience, parallèlement contrôlée, avec des résultats absolument comparables.

Il faut conclure que le fluor dans l'eau potable augmente la résistance des dents à la carie en améliorant la qualité de l'émail. En fait, absorbé pendant la formation de la dent, le fluor est déposé dans l'émail, dont les

par  
**JULES GILBERT, m.d.**  
 ■ Après plusieurs essais infructueux, tout indique que Québec s'apprête cette fois, avec le projet de loi 88 que défend M. Claude Forget, à légiférer sur la fluoration obligatoire de l'eau destinée à la consommation. Expert en hygiène publique, le docteur Jules Gilbert, qui occupa longtemps de hautes fonctions au ministère québécois de la Santé, a examiné le projet du ministre des Affaires sociales à la lumière des données recueillies par la science. Il conclut dans cet article qu'il n'y a aucun danger à adopter la fluoration et que cette mesure aura des effets bienfaisants sur la réduction de la carie dentaire. M. Gilbert tient à préciser qu'il n'a aucun intérêt dans la fabrication ou la vente des appareils et des produits servant à la fluoration et que c'est à titre bénévole qu'il intervient.

carbonates sont remplacés par des fluorures, beaucoup moins sensibles à l'action décalcifiante des acides.

Les résultats déjà mentionnés furent confirmés en d'autres lieux. En 1955, au Maryland, dans une étude rétrospective, on fit un relevé de la carie chez les écoliers d'un même groupe d'âge dans deux municipalités: à Cambridge, dont l'eau contient du fluor, on trouva 70% moins de dents cariées qu'à Salisbury, dont l'eau en est dépourvue.

En 1964, le Ministère de la Santé nationale, au Canada, publia son rapport sur une étude de contrôle effectuée l'année précédente à Brantford, soit 17½ ans après le début de la fluoration de l'eau. Les résultats indiquaient une diminution constante des caries chez les jeunes de 16 à 17 ans, et aucune différence, que l'eau soit fluorée naturellement ou par addition de fluorure. Enfin on n'a constaté aucune autre répercussion attribuable à la présence de fluor dans l'eau.

Il est évident que le besoin d'une centrale de distribution et de contrôles fréquents limite l'application du fluor aux réseaux bien organisés. Le projet de loi 88, proposé par le ministre des Affaires sociales à l'Assemblée Nationale du Québec, vise à rendre cette mesure obligatoire pour les municipalités dont l'eau a une teneur naturelle en fluor inférieure à 1,2 ppm. Le ministre financerait

l'achat et l'installation des appareils nécessaires.

Quant aux frais d'opération, ils sont de l'ordre de dix cents par tête par année, somme insignifiante comparativement au coût des soins dentaires que cette mesure permet d'éviter. Faut-il rappeler que, pour chaque famille canadienne non desservie par une eau fluorée, le coût des soins dentaires est en moyenne de \$26.50 par an? On estime que chaque dollar dépensé pour la fluoration fait économiser \$55.77 sur les frais dentaires, en services et honoraires. Au Québec, au début de 1972, il existait 42 systèmes de fluoration en opération, desservant une population d'environ 760,000 âmes réparties dans 85 municipalités.

A Montréal, une infime minorité de contribuables s'est objectée dans le passé à la fluoration. En bref, ces personnes veulent boire leur eau pure, sans fluor. Elles oublient que les vitamines, en quantités infi-

nésimales, sont indispensables à la santé, à la vie même; qu'une trace d'iode suffit pour prévenir le goitre et que, déjà, une trace de chlore rend leur eau bactériologiquement inoffensive.

Une mesure recommandée par les plus hautes autorités

Certains adversaires de la fluoration de l'eau craignent que cette mesure ne soit dommageable à la santé. Le fluor est un constituant essentiel du corps humain, tel que l'iode, le phosphore, le chlore, lesquels, en trop fortes doses, sont toxiques. A dose optimale, l'empoisonnement par le fluor requerrait l'absorption en une seule séance de 450 verres d'eau; pour une dose mortelle, il faudrait en boire 8,000 verres. Certaines populations ont bu de l'eau fluorée, à 14 ppm, pendant des générations et ne se sont pas empoisonnées pour autant. Selon des études épidémiologiques de l'OMS, aucun effet, ou altération, ou anomalie, de l'état général n'a pu être décelé chez des personnes ayant résidé pendant 37 ans en moyenne là où l'eau contenait 8 ppm. La prévalence des cancers de toutes sortes a fait l'objet d'études aux Etats-Unis, en Grande Bretagne et en Russie; on n'a trouvé aucune corrélation entre le taux du fluor et celui du cancer.

Le rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (1970, no 59) est à l'origine de la résolution proposant que les Etats membres imposent cette mesure dans les régions où la consommation totale de fluorure par la population est inférieure au niveau optimal pour la prévention de la carie dentaire. Cette résolution fut adoptée par

le Canada. Quant au rapport lui-même de l'OMS, il couronnait l'une des enquêtes médicales internationales les plus complètes qui aient jamais été entreprises et ses conclusions n'ont pas cessé d'être corroborées par les résultats d'études subséquentes.

Des 1954, l'Association médicale canadienne recommandait officiellement l'addition de fluorure dans l'eau, et cette mesure de santé publique n'a cessé, depuis plus de 20 ans, de faire l'objet de l'attention constante de l'Association quant aux résultats d'expériences pratiques partout dans le monde. Ces dernières n'ont jamais démontré trace d'effets secondaires indésirables d'importance médicale majeure.

La prestigieuse revue médicale publiée en Grande Bretagne, The Lancet, déclarait dans son numéro du 15 août 1970: "Des rapports en provenance de nombreux pays du monde entier continuent à démontrer que l'addition de fluorure aux systèmes d'adduction d'eau ne présente pas de danger pour la santé."

Le Dr. Charles Gosselin, président de l'Ordre des dentistes du Québec, a cité le cas de la municipalité d'Acton Vale, où l'eau est fluorée depuis 1960. De 1961 à 1971, le nombre moyen de dents cariées par enfant est passé de 2.31 à 0.54, soit une réduction de 67%.

Il serait facile de nommer une cinquantaine d'organismes qui approuvent la fluoration; contentons-nous de citer les suivants, qui sont du Québec:

- ministère des Affaires sociales;
- Corporation professionnelle des chirurgiens-dentistes;
- Corporation professionnelle des médecins et chirurgiens;
- Société d'hygiène et de médecine préventive.

Voir page 6: Fluoruration

CHEZ  
**DEJEUNERS D'AFFAIRES \$5.50**  
 LE COUVERT  
 DU LUNDI AU VENDREDI  
 DE 12:00 H. A 15:00 H.  
 591 E. HENRI-BOURASSA  
**bardet**  
 FACE AU METRO • 381-1777

**LOCATION SUR LE CHAMP AUTOS & CAMIONS**

Louez votre automobile ou votre camion ou vous fachez-les en toute confiance  
 Pontiac — Buick — G.M.C.

Contrat de 36 mois, millage 45,000. Assurance et service aux frais du locataire. 1ère licence incluse.

**LOCATION GOYETTE INC. 866-4454**  
 TINO ROSSINI CONRAD GOYETTE

**UN TOIT A TOI**

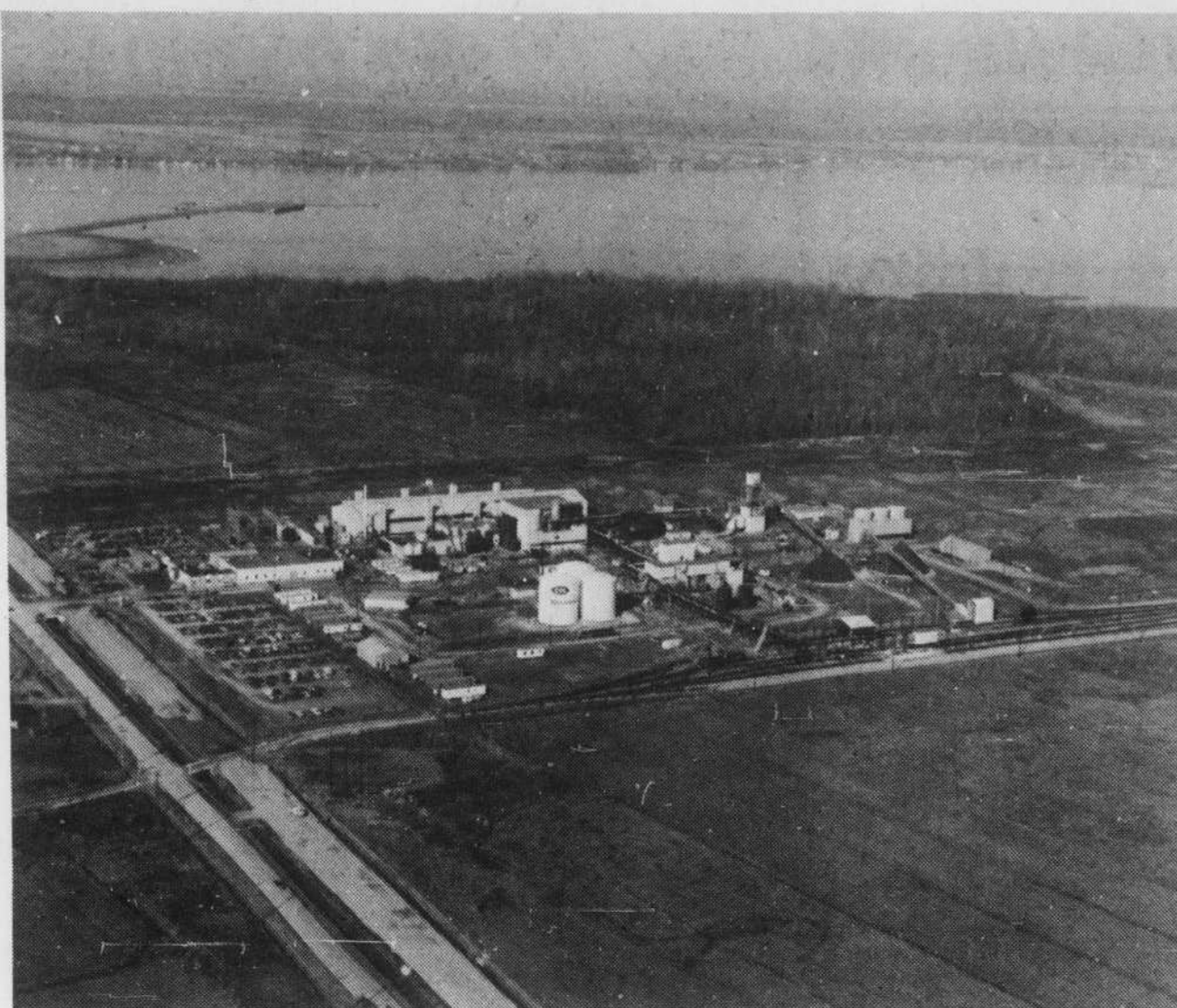
PLAN ENREGISTRÉ ÉPARGNE-LOGEMENT  
 DES CAISSES POPULAIRES DES JARDINS émis et administré par Fiducie du Québec.

Vous pouvez déposer jusqu'à \$1,000 par année pour un maximum de \$10,000 libre d'impôts, si vous vous en servez pour acquérir une propriété et pour l'achat de meubles.

Votre caisse populaire veut tout vous dire sur ce nouveau Plan Enregistré d'Épargne - Logement des caisses populaires Desjardins.

Depliant explicatif disponible à votre caisse populaire.

Cette vue aérienne du parc industriel de Bécancour montre la toute nouvelle usine de chloroalcalis de la Canadian Industries Limited qui doit être inaugurée en juillet prochain. La CIL possède 100 acres de terrain et pourrait ajouter d'autres installations pétrochimiques à cet endroit à la suite de la décision du gouvernement Bourassa d'aller de l'avant dans son projet de traitement des dérivés d'hydro-carburés de Saint-Romuald. A l'arrière, on distingue les quais en eaux profondes dotés d'installations "roll-on-roll-off" et où les pétroliers pourraient apporter le benzène, le toluène et le xylène produits à l'usine BTI de la Soquip-Ultramar.



suites de la première page

## HENRY KISSINGER

situation comporte. Cette formule, qui permettra d'attendre, sera sans doute l'annonce de la conférence de Genève. Encore faut-il que de ici là les deux supergrands se mettent d'accord sur une paix commune et sur un calendrier.

L'éclatante faillite du secrétaire d'Etat américain dans ses efforts pour obtenir un accord intérimaire égypto-israélien met en relief les difficultés qui se dressent sur la route des négociateurs d'une paix dans la région. Elles sont dues:

- 1) à la volonté d'Israël d'être reconnu et accepté par ses voisins arabes;
  - 2) à l'égalité de détermination des Arabes de récupérer leurs territoires occupés depuis la guerre de 1967 et de faire reconnaître les droits palestiniens.
- Il n'est que de se rappeler qu'Israël exigeait, en contrepartie d'un nouveau retrait de ses troupes (au milieu ou au-delà des cols stratégiques de Milta et de Giddi) un engagement ou un geste de l'Egypte prouvant qu'elle renonçait à avoir recours à la guerre pour régler les problèmes de la région. Jérusalem a refusé d'abandonner un peu de sa sécurité sur la simple assurance de la bonne foi du président Sadate. Ce dernier, lui, a refusé de se désolidariser de la famille arabe pour un gain immédiat de territoire, la possibilité de se consacrer à la situation économique égyptienne, et celle de rouvrir à brève échéance le canal de Suez, source importante de revenus.

L'échec de la tentative américaine a bien entendu été accueilli avec plaisir à Damas, où l'on a toujours vu dans les "petits-pas" de M. Kissinger une manœuvre américaine pour diviser le monde arabe, et avec enthousiasme par les Palestiniens qui risquaient d'être les grands perdants d'une mise en sommeil du front égypto-israélien.

Désormais, la balle est dans le camp soviétique pour relancer la conférence de Genève avec la participation de l'Organisation de libération de la Palestine, participation qu'Israël a refusée jusqu'ici.

Il est vrai que la Syrie, en proposant un commandement unifié militaire et politique avec la résistance palestinienne, a peut-être ouvert la porte à la participation de cette organisation aux grands débats pour la paix. Damas vient d'accomplir un nouveau pas dans ce sens en préconisant la convocation du Conseil de sécurité afin de réviser la résolution 242 du Conseil de sécurité qui ne mentionnait pas le problème des Palestiniens, se bornant à parler de la question des "réfugiés". Depuis novembre 1967, la résistance palestinienne a fait le chemin que l'on sait, qui l'a conduit jusqu'à la tribune des Nations unies.

Le dernier round du secrétaire d'Etat a, semble-t-il, envenimé les rapports d'Israël avec Washington, quoi qu'en dise le premier ministre israélien, M. Rabin.

A ce propos, lors de sa conférence de presse, M. Rabin a démenti que le président Ford ait engagé Israël à assouplir sa position envers l'Egypte sous peine de devoir reconsidérer ses relations avec les Etats-Unis. Il a confirmé avoir reçu un message du président américain, sans vouloir en révéler la teneur mais a précisé qu'il s'agissait d'une procédure habituelle entre les deux Etats.

Les quotidiens Maariv et Yediot Aharnot, rapportant des informations de leurs correspondants à Jérusalem et Washington, avaient indiqué que la note américaine était d'un ton brutal et avait fortement choqué le gouvernement israélien.

Interrogé sur la possibilité d'une reprise des combats, M. Rabin a répondu qu'Israël continuera à respecter ses obligations nées des accords de désengagement avec l'Egypte et la Syrie "tant que celles-ci seront maintenues mutuellement".

M. Kissinger devait rendre compte au président Ford immédiatement après son retour du Proche-Orient, hier.

M. Ron Niessen, porte-parole de la Maison-Blanche, a répété que les conversations avaient été simplement suspendues "pour le moment" pour donner aux deux parties la possibilité de revoir leurs positions et de décider de la forme que prendra la prochaine étape vers la paix dans la région.

## Dernière semaine pour le REEL

Les contribuables peuvent profiter jusqu'au 31 mars prochain de l'abattement maximum de \$1,000 à la condition de souscrire à un régime enregistré d'épargne-logement (REEL). Après cette date, les versements devront être soustraits du revenu imposable de 1975.

La semaine dernière, le ministre des Finances, M. Raymond Caracac, informait les contribuables qu'un délai de 30 jours était accordé pour investir dans un REEL et diminuer ainsi le revenu imposable de l'an dernier. Ce sursis s'appliquait au présent mois et non au mois d'avril comme le mentionnait un article publié dans notre journal de mardi.

## 24 mars

par la Presse Canadienne

L'ère elizabethaine se terminait il y a 372 ans aujourd'hui — en 1603 — avec la mort de la reine Elizabeth d'Angleterre. Jacques IV d'Ecosse lui succéda et devint Jacques Ier d'Angleterre, unissant les deux pays. Durant le règne de 45 ans d'Elizabeth, Shakespeare et Sir Francis Drake avaient symbolisé les plus belles réalisations du pays dans la paix et dans la guerre.

1803 — Naissance d'Egerton Ryerson, éducateur canadien.

1885 — Le major-général F.D. Middleton, commandant de la milice canadienne, part pour la Saskatchewan, où il doit mettre fin à la seconde rébellion de Louis Riel.

1933 — Les premiers camps de concentration sont ouverts en Allemagne.

1942 — Le service sélectif devient en vigueur au Canada.

## SAIGON

se trouvaient au Sud-Vietnam. Or, il semble que les effectifs de combat nord-vietnamiens dans le sud, uniquement pendant l'année 1973, ont été augmentés de plus d'un tiers par infiltration à un chiffre record de 190 000, plus 50 000 vietcongs.

La diplomatie américaine, handicapée par l'absence de son chef, M. Henry Kissinger était en fait jusqu'à hier plutôt prise de court dans la conjoncture actuelle en Indochine.

Concrètement, après la prise de Gia Nghia, samedi, les forces communistes sont maintenant maîtres d'un territoire homogène qui se développe en arc de cercle sur quelque 800 km. depuis la frontière du Nord-Vietnam jusqu'au Cambodge méridional, dans la région de Tay Ninh et du Bec-de-Canard.

En moins de deux semaines, un troisième Vietnam a pris définitivement corps sur le territoire du sud. Fortement attaché au Nord-Vietnam, idéologiquement, politiquement, diplomatiquement, militairement et logistiquement, ce troisième Vietnam, à la suite des revers et des retraites stratégiques gouvernementaux, apparaît comme un ensemble territorial cohérent doté d'une force militaire prête à l'offensive générale.

Après les bouleversements de ces derniers jours, ce troisième Vietnam du Front national de libération et du gouvernement révolutionnaire provisoire semble capable de refaire la carte à son avantage, menaçant l'existence même du Sud-Vietnam du régime du président Thieu.

M. Ron Niessen, porte-parole de la Maison-Blanche, interrogé par la chaîne de télévision CBS a estimé que le Sud-Vietnam a montré son désir et sa capacité de poursuivre les combats mais sa résistance aux attaques communistes est amoindrie par le manque de munitions, de carburant et d'équipement neuf.

Sans affirmer que Saigon serait capable, de résister s'il recevait les livraisons supplémentaires demandées au Congrès par le président Ford, M. Niessen a précisé que le président américain pensait

## la météo

Une perturbation qui se prépare sur le Nebraska sèmera de nouveaux déluges sur l'ouest du Québec et mardi le risque de pluie verglaçante persistera dans quelques localités du sud du Québec.

• Régions: Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau: ensoleillé puis nébulosité croissante tard dans la journée. Maximum près 20. Aperçu pour mardi: probablement de la neige.

• Régions: Ottawa, Montréal: ensoleillé puis nébulosité croissante tard dans la journée. Maximum 30 à 35. Aperçu pour mardi: probablement pluie ou pluie verglaçante.

• Régions: Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est, Laurentides: ensoleillé puis nébulosité croissante tard dans la journée. Maximum 30 à 35. Aperçu pour mardi: probablement pluie ou pluie verglaçante.

• Régions: Gaspésie, Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses de neige. Vents. Maximum 25. Aperçu pour mardi: éclaircies.

• Avis à la population... Il ne reste que 9 jours avant la conversion au système métrique. A compter du 1er avril les températures dans les bulletins météo seront exprimées en degrés celsius.

que cette aide supplémentaire donnerait sa chance à Saigon.

Le président Ford a demandé au Congrès une aide initiale, de un milliard 400 millions de dollars, puis une aide supplémentaire de 300 millions de dollars que le Congrès ne semble pas disposé à accorder.

Pour sa part, le président Ford a déclaré dans une interview publiée par le Los Angeles Times: "Je crois que nous devons réexaminer notre politique parce que les changements survenus au Vietnam, au Cambodge, en Thaïlande, et potentiellement dans d'autres pays, exigent qu'une étude très sérieuse soit menée à bien sur la façon dont nous devons faire face aux nouvelles circonstances dans la région."

Évoquant plus particulièrement la situation au Sud-Vietnam, qu'il a qualifiée de "très affligeante", M. Ford a rejeté une nouvelle fois sur le Congrès la responsabilité de la détérioration du régime de Saigon.

Il reste que le passage de l'Asie du Sud-Est sous la domination communiste ne modifierait pas d'une manière significative l'équilibre militaire mondial au détriment des Etats-Unis. Le secrétaire à la Défense, James Schlesinger, dans une interview publiée par le Philadelphia Bulletin d'hier, estime en effet qu'à son "avis l'impact des événements en Asie du Sud-Est est avant tout d'ordre psychologique: il s'agit des conclusions que l'on va en tirer sur la force de caractère et la détermination des Américains, leur fermeté, plutôt que des structures fondamentales de l'ordre mondial".

## LE CAUCUS DU PQ

d'adopter une stratégie d'intervention ou de la modifier, le conseil des députés devra consulter le conseil exécutif. Dans le même ordre d'idées, le conseil exécutif devra consulter le conseil des députés avant de proposer un plan d'action général au conseil national.

Rappelons que le conseil exécutif peut compter parmi ses membres jusqu'à quatre députés et que le conseil des députés peut compter parmi ses membres jusqu'à quatre membres de l'exécutif qui ne sont pas députés.

Les membres du conseil national de cette fin de semaine se sont penchés d'autre part sur le plan de cheminement critique adopté lors du dernier congrès de Sorel, et sur les étapes de ce plan réalisées jusqu'à maintenant.

L'accent avait été mis sur les actions politiques externes, et tous les programmes sont en marche: conférences de presse sur des sujets d'actualité, série d'émissions de télévision, tournées régionales, tournées de chaque comté par le président du parti, René Lévesque (14 comtés jusqu'à maintenant); etc.

Un comité a été créé pour étudier la possibilité de traduire le programme et les documents du parti à l'intention des minorités ethniques.

Parmi les résolutions adoptées hier, notons celle dans laquelle le PQ se déclare solidaire de la lutte des travailleurs de l'amiante pour obtenir des mesures efficaces de protection de leur santé et des conditions de travail plus humaines.

D'autres résolutions portaient sur l'appui du parti au mouvement de libération des femmes chiliennes détenues en prison; à la coopérative de produits maraichers en serre de Manseau; sur la création d'une commission d'enquête sur les entreprises du genre Cercle de la ménagère qui vivent aux dépens des consommateurs; sur le contrôle des importations des produits textiles, etc.

Le prochain conseil national se déroulera à Baie Comeau à la mi-juin, peu de temps après l'annonce des résultats de la campagne de financement du parti.

Après avoir établi Baie Comeau comme lieu de rencontre du prochain conseil national, il a été décidé qu'à cette occasion tous les membres du conseil national feraient quelques heures de porte à porte dans cette région, avec leurs hôte.

## PÉTROCHIMIE

économique un tel moyen de transport. Il faut savoir que le complexe-SOAP de Sarnia comprend un réseau de pipelines qui relie tout un ensemble d'usines périphériques qui s'alimentent à la source centrale d'éthylène.

La stratégie du Québec consiste à développer son industrie pétrochimique à partir de multiples utilisations des dérivés pétroliers de type BTI. La filière des polymères aromatiques servant de tremplin à la branche québécoise alors que l'Ontario garderait le gros de la filière de l'éthylène... en autant que l'Alberta lui en laisse la chance.

Cette division en "fiefs" de l'industrie

pétrochimique canadienne serait particulièrement encouragée par le MERR qui pilote au niveau fédéral le projet québécois de Saint-Romuald-Bécancour. L'intérêt du gouvernement fédéral dans ce dossier procède du fait qu'Ottawa entend mettre fin à la grande dépendance canadienne vis-à-vis des importations étrangères.

Ainsi le complexe SOAP a bénéficié de l'appui d'Ottawa au point où la société Polymar (société de la couronne aujourd'hui absorbée par le holding de la Corporation du développement du Canada) y investisse massivement: à ce moment le Canada devait importer 400 millions de livres de produits à base d'éthylène.

La même logique a poussé le gouvernement fédéral à appuyer le projet québécois: au cours du premier semestre de 1974, l'économie canadienne a dû importer quelque \$300 millions de résines synthétiques et de plastifiants. Ceci représente une hausse de 67% en regard de la période correspondante de 1973.

Au total, la balance commerciale des plastiques accusait un déficit de \$170 millions à la fin du troisième trimestre de 1974. Dans les milieux fédéraux, le développement du secteur pétrochimique canadien représente une planche de salut pour sauver la balance des paiements dont le compte commercial donne sérieusement de la bande (déficit de \$1,9 milliard en 1974).

Compte tenu de cette situation, le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, s'est fait le défenseur du pôle de développement pétrochimique Saint-Romuald-Bécancour auprès de ses collègues et déclarait que l'ensemble des investissements avoisnerait \$500 millions et créerait 1,500 emplois à haut salaire.

On comprend la déception du ministre lorsque les soubresauts dans le secteur de la construction retardèrent la mise en marche de l'usine de chloroalcalis de la CIL à Bécancour. L'importante société chimique canadienne a vu les coûts de construction de son usine passer de \$30 à \$40 millions et le retard accumulé atteindre quatre mois.

M. Saint-Pierre comptait beaucoup sur l'implantation de CIL à Bécancour pour y attirer une kyrielle d'entreprises chimiques qui s'alimenteraient en dérivés pétroliers de l'usine-source de Saint-Romuald. Aussi le ministre parlait à ce moment de "centaines de millions en investissement qui étaient retardés voire dangereusement compromis par l'anarchie qui régnait sur les chantiers de constructions du Québec."

## ROBERT BOURASSA

Avec quelques hésitations qui indiquent bien son malaise, M. Bourassa répondit dans un premier temps: "Si la CECO a été formée pour combattre le crime organisé, elle n'a pu du être pour

## Discussions exploratoires sur la constitution

NICOLET (Le Devoir) — Le premier ministre, M. Bourassa, a déclaré hier que son gouvernement est disposé à rouvrir le dossier de la révision constitutionnelle bien qu'il n'y voit, quant à lui, aucune urgence particulière.

Au cours d'une conférence de presse qu'il donna à la suite d'un congrès régional de son Parti, M. Bourassa a fait savoir que des discussions exploratoires seront bientôt engagées entre M. Julien Chouinard, secrétaire du Conseil exécutif, et son homologue fédéral, M. Gordon Robertson, discussions, a-t-il tenu à préciser, qui n'engagent pas le gouvernement.

C'est en fonction de la position traditionnelle du Québec, a encore dit le premier ministre, que le gouvernement reprendra l'étude du projet de ratification de la Constitution, assorti d'une formule d'engagement. Dans cette perspective, M. Bourassa a indiqué que le Québec, avant de consentir au rattachement, voudra s'assurer que la formule d'engagement soit conçue de telle sorte que le Québec obtienne un statut particulier. Dans la mesure où son gouvernement aurait acquis l'assurance qu'une nouvelle conférence constitutionnelle aboutirait à des résultats satisfaisants, a dit M. Bourassa, le Québec consentirait à s'y rendre.

combattre le PLQ, où il n'y a pas de crime organisé". Puis il ajouta: "Et si l'on voyait que cela devenait à l'encontre des orientations établies au départ par le gouvernement, nous devons prendre nos responsabilités."

Revenu au calme, M. Bourassa s'est efforcé de faire comprendre aux militants libéraux que Watergate avait créé un climat malsain qui engendrait "toutes sortes de dénégations au détriment des hommes publics et très injustement". Au cours de la conférence de presse qui a suivi ces échanges avec les militants, le chef du parti s'est employé à diluer cette étonnante déclaration sur la CECO en expliquant qu'il ne voulait aucunement intervenir dans son fonctionnement mais simplement mettre en relief que dans un tel climat de suspicion, l'administration publique peut devenir pénible.

Dans l'ensemble, M. Bourassa estime d'ailleurs que la CECO a fait jusqu'ici un "excellent" travail. Quant à la Commission Cliche, il espère recevoir ses recommandations dans les meilleurs délais pour adopter la nouvelle législation qu'entend faire voter le gouvernement avant l'ajournement des travaux parlementaires. A cet égard, il rappelle que les seuls éléments de preuves ressorties des audiences de la Commission Cliche compromettaient des chefs syndicaux et des employeurs tandis que les membres de son gouvernement en sont demeurés intouchés.

A plusieurs reprises, M. Bourassa est revenu sur le comportement des leaders syndicaux, concernant notamment les négociations dans la fonction publique. Il s'est mérité les plus fébriles applaudissements avec la mise en garde que son gouvernement se montrera compréhensif seulement dans la mesure où les représentants syndicaux de la fonction rechercheront de meilleures conditions de travail pour les employés plutôt que de négocier dans l'optique d'un renversement de régime.

A ces délibérations participaient également les ministres Gilles Massé, Victor Goldbloom, Lise Bacon, ainsi que les députés de la région, Robert Malouin, Benjamin Faucher et Yvon Vallières. Sous le thème central de "la famille dans la société québécoise" il fut davantage question d'agriculture et de l'exploitation des mines d'amiante.

A ce dernier chapitre, les délégués ont réclamé que le dossier médical des employés des compagnies minières soit transmis au ministère des Affaires sociales pour une plus étroite surveillance. Ils prennent en outre le ministère des Richesses naturelles d'obliger ces compagnies à respecter une zone sécuritaire de 500 pieds autour des cratères miniers.

Les conclusions de ce congrès régional seront transmises aux associations des quatre comtés pour étude ultérieure, de même qu'à la commission politique du PLQ. Les prochaines assises se tiendront à Magog le 6 avril pour la région de l'Estrie.

## LE CTC

suite de la page 3

niveau de l'OTAN en vue de faire passer cet organisme de son rôle militaire à des fonctions d'aide sociale et économique. Dans le même chapitre sur les relations internationales, le CTC propose de rompre tous liens commerciaux avec l'Afrique du Sud, s'en prend au Québec et à son offre de vente d'uranium à la France, et s'oppose à la vente de réacteurs nucléaires de type Candu à l'Argentine et à la Corée du Sud.

Le CTC propose enfin de nombreux amendements au Code canadien du Travail, notamment la réduction de la semaine de travail à 32 heures sans perte de salaire. Au niveau de la fonction publique, le mémoire s'oppose à tout changement de mandat de la Commission qui la régit, s'efforce de la volonté du gouvernement de vouloir désigner unilatéralement les employés "indispensables" aux services vitaux en temps de grève, et juge trop long le délai de 21 jours devant précéder les avis de grève dans ce secteur.

Le CTC termine en affirmant que les syndicats et les syndiqués de la fonction publique devraient avoir le droit de participer au processus politique et de verser des dons à des partis politiques s'ils le désirent.

## L'ANEQ

suite de la page 3

On ne répugne pas, aujourd'hui, à songer à l'engagement de permanents, d'autant que les règlements que s'est donnée l'ANEQ en fin de semaine demandent une gestion minutieuse. Ces permanents appartiendraient à un Bureau national d'information et de recherche (BNIR) rattaché au siège social, qui pourrait bien être situé à Québec. Un congrès spécial "d'orientation" de l'ANEQ aura lieu les 3 et 4 mai prochains.

## FLUORATION

suite de la page 5

- Commission Castonguay;
- Fédération des maires et municipalités;

- Service de santé de Montréal;
- Ligue d'hygiène dentaire.

En cette matière, le désintéressement des dentistes témoigne d'un sens social très élevé et digne de tous les éloges.

À la suite de pareils témoignages, nos gouvernements voudront sûrement protéger à si peu de frais la santé dentaire des générations futures.

- BIBLIOGRAPHIE:**
- Mémoire présenté par l'Association médicale du Québec au Comité de l'Assemblée Nationale, 4 mars 1975, 7 pp.
  - Delisle, N. "La fluoruration de l'eau potable rallie les experts". Le Devoir, 27 février 1975.
  - Loi modifiant la Loi de la protection de la santé publique. Projet de loi no 88. Assemblée Nationale du Québec, 1974.
  - Gilbert, J. "Hygiène individuelle et familiale — La dentition". L'Information médicale et paramédicale, 6 août 1974, 10-11.
  - Dossier de la fluoruration, 1974, Ministère des affaires sociales.

— Prévention de la carie dentaire. Rapport technique (no 494) de l'Organisation Mondiale de la Santé, Genève, 1972, 21 pp.

— Roy, Dr Augustin, "La fluoruration est une mesure sans danger et efficace". Le Devoir, 2 octobre 1970.

— Labonté, R., Lambert, J., Laberge G. "Fluoruration des eaux de consommation". Rapport d'un Comité ad hoc de l'Association québécoise des techniques de l'eau. Mai 1970, 24 pp. (N.B.: L'Organisation Mondiale de la Santé a dressé une bibliographie de 59 pages sur la fluoruration. Ce document a été versé au dossier de la Commission parlementaire.)

## La CEQ met de l'avant un pacte de non-maraudage

Par un vote largement majoritaire, le Conseil général de la Centrale de l'enseignement du Québec a adopté vendredi soir un "protocole de non-maraudage" entre centrales syndicales dans le secteur public et parapublic. C'est un comité tripartite CEQ-CSN-FTQ qui l'avait élaboré.

Pour le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, le protocole "constitue un pas valable vers l'assainissement des relations inter-syndicales dans le secteur public et vise à assurer par un minimum de réglementation une certaine décence dans les démarches entourant un changement d'allégeance."

Dans le secteur de l'enseignement la CEQ partage avec la FTQ et la CSN les affiliations des syndicats d'employés de soutien de commissions scolaires ou d'institutions.

Les enseignants de l'élémentaire et du secondaire sont cependant tous membres de la CEQ. Et la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ-CSN) est présente au niveau collégial à côté de la Fédération des enseignants de cégeps (CEQ). Au niveau universitaire, on retrouve aussi la FEQ et la CEQ, avec la Fédération des Associations de professeurs d'université du Québec (FAPUQ).

Par le protocole de non-maraudage, aucune centrale ne peut tenter de diviser un syndicat qui a déjà fait son nid dans une centrale voisine, à moins que le mouvement vienne du syndicat lui-même. Seuls les syndicats non-affiliés demeurent ouverts aux organisateurs syndicaux.

## L'UGEQ suite de la page 3

ont une périodicité plus que sporadique. Leur langage, comme celui des réunions, porte des cicatrices plus qu'anodines.

Il serait vain de chercher à mettre une étiquette sur les appartenances du nouveau mouvement étudiant. Aucun groupuscule n'a d'ascendant sur lui, ni surtout sur ses leaders. Le Parti québécois peut y être présent par des individus, par des ressemblances dans les règles de financement, mais on peut y parler de "présence à la société québécoise et canadienne" et se faire applaudir.

Quant à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), qui a mis ses services techniques à la disposition de l'ANEQ depuis deux semaines, se plaçant ainsi à la croisée de toutes les rumeurs, elle est loin de peser encore sur le discours des étudiants.

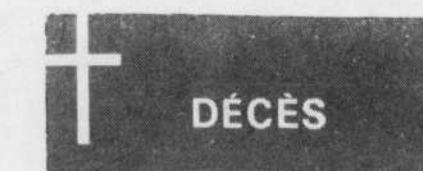
Présent au Conseil général de la CEQ, vendredi soir, Pierre Laroche a évoqué avec les enseignants la possibilité pour l'ANEQ "d'engager des débats sur une union dans un front commun de l'éducation". Mais il a édulcoré les précisions le lendemain, devant les questions d'un délégué étudiant.

Son "adresse inaugurale" a plutôt cherché à réchauffer les troupes autour des luttes étudiantes qui, bien sûr, élèveront le "niveau de conscience sociale et politique", ou encore à célébrer la toute nouvelle unité des étudiants, ce "défi de la représentativité" dont le ministre de l'Éducation doutait en décembre. Doute dont l'ANEQ remercie aujourd'hui puisque M. Cloutier aurait ainsi fait voir aux étudiants "contre son gré, la voie qu'il fallait emprunter".

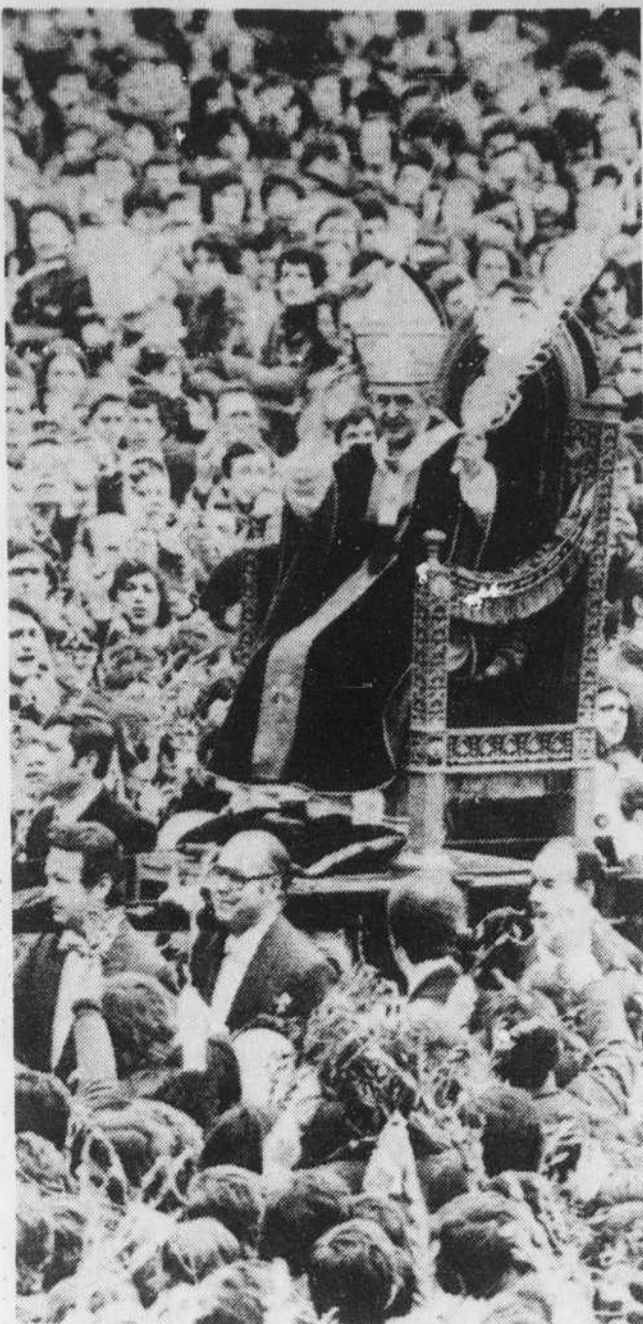
Les messages d'appui sont venus de partout, et surtout des centrales syndicales, dont une quarantaine d'affiliées de la CEQ. De Victoriaville, où la Centrale tenait son conseil général, M. Yvon Charbonneau est venu à Québec livrer le sien, écouté comme bien des enseignants voudraient l'être.

Outre qu'il se réjouisse que l'ANEQ ne soit pas "née de l'imagination surchauffée de contestataires professionnels mais de luttes concrètes", ce qui lui permet de se ranger d'emblée "du côté des travailleurs organisés", le président de la CEQ a tout de même été le seul au cours de la journée à évoquer l'étudiant "usager et promoteur d'une école au service de la majorité populaire et des travailleurs".

L'ANEQ n'en est pas là, malgré certains débuts de sympathies, et c'est ainsi qu'elle a résisté à une proposition de la délégation de l'UQAM qui voulait fonder la fête nationale des étudiants au premier mai des travailleurs. La fête sera le 22 mars, a-t-on voté, au nom de l'identité propre des étudiants, et en rappel du "mouvement du 22 mars" qui fut à l'origine du "maï '68" français. Ce mouvement-là, faut-il le noter, avait cependant un tout autre discours.



**CHAREST (Claire).** A Montréal, le 23 mars 1975, est décédée, Mme Claire Johnson, épouse du docteur Yvon Charest. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Danielle et Pierre, ses frères et sœurs Madeleine (Mme Gerald Leduc), Dr Réginald Johnson (époux de Pauline Mailloux, Doris, Viviane (Mme Bernard Codere), Monsieur le juge Maurice Johnson (époux de Rita Beaulac, Jacques, époux de Thérèse Forget, ses beaux-frères et belles-sœurs Jean-Paul Charest (époux de André Brien, soeur Myrielle Charest s.n.j.m., Mme Daniel Johnson (Reine Gagné) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 25 mars. Le convoi funéraire partira du Salon Alfred Daurier Inc. et J.S. Vallée Ltée, no 1111 rue Laurier ouest à 2 heures, pour se rendre à l'église St-Antoine 5391 ave. Snowdon, Outremont où le service sera célébré à 2:30 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Faire dons aux fonds Daniel-Johnson de la fondation du Québec des maladies du coeur 1455 rue Pell, Montréal.



Bravant le froid et la pluie, le pape Paul VI a présidé hier, sur le parvis de la basilique Saint-Pierre, la cérémonie des rameaux en présence de 40.000 jeunes pèlerins italiens et étrangers.

(Téléphoto CP)

## Paul VI déplore la myopie spirituelle chez les jeunes

CITE DU VATICAN (AFP) — Le pape Paul VI s'est inquiété hier à Saint-Pierre de Rome de "l'étrange tristesse que nous découvrons souvent au fond de l'âme de jeunes d'aujourd'hui et qui dénote comme un vide intérieur".

S'adressant plus particulièrement aux jeunes au cours de la cérémonie des rameaux, selon une tradition établie maintenant depuis plusieurs années, le pape a lancé aux jeunes un appel pour qu'ils sortent de "cet

état de doute, d'incertitude, d'ambiguïté dans lequel se trouve et s'agit une si grande partie de la jeunesse contemporaine".

"Il s'agit de dépasser la période de crise spirituelle caractéristique de l'adolescence qui parvient à la jeunesse, puis de la jeunesse à la maturité, a poursuivi le pape dans son homélie. Tant de jeunes grandissent avec les yeux fermés ou au moins myopes en ce qui concerne la direction spirituelle et sociale de leur chemin vers l'avenir."

La cérémonie des rameaux a été célébrée sur le parvis de la basilique Saint-Pierre. Le pape a béni les rameaux, assis au pied de l'obélisque, puis il a célébré la messe des rameaux sous un dais en raison d'une pluie fine, en présence de 40.000 jeunes et pèlerins italiens et étrangers.

S'adressant ensuite de sa fenêtre à la foule des fidèles au moment de l'angelus, le pape a déclaré que "l'actualité ne permet malheureusement pas que les rameaux apportent au monde leur annonce de réconciliation et de paix". Faisant allusion au Moyen-Orient et à l'Indochine, le pape a ajouté: "Il n'y a pas de paix à l'horizon du monde en dépit des engagements, en dépit des négociations, en dépit des espoirs. Il n'y a pas de paix dans les esprits, il n'y a pas de paix dans les pays qui en ont tant besoin".

## Les abeilles font la grève du zèle

QUEBEC (PC) — La production totale de miel a diminué de 37 pour cent au Québec en 1974, en dépit du fait que le nombre des apiculteurs ne cesse de s'accroître.

C'est ce qu'a révélé le rapport annuel "Miel 1974" publié par le Bureau de Statistique du Québec. Au cours de 1974, les apiculteurs québécois ont vendu 3.073.000 livres de miel au prix moyen de \$0,76 la livre, ce qui s'est traduit par des revenus de l'ordre de \$2.535.000.

L'année précédente, ils avaient récolté 4.836.000 livres de miel pour des revenus de \$2.466.000, alors que le prix moyen était de \$0,51 la livre.

# Les enseignants de cégep veulent réduire leur charge de travail pour limiter les mises à pied

par Louis Gilles Francoeur

La sécurité d'emploi et la re-définition de la tâche de l'enseignant constitueront le fer de lance de la bataille que s'apprent à livrer les professeurs de cégep, affiliés à la CSN, dans le cadre des négociations en vue dans les secteurs public et parapublic alors que se profilent en arrière-plan de nombreuses mises à pied.

Ainsi en ont décidé en fin de semaine les représentants syndicaux de la Fédération nationale des enseignants du Québec, réunis en conseil fédéral à Montréal pour adopter le texte définitif du projet de convention collective qui sera soumis d'ici Pâques aux négociateurs de la table patronale.

Remettant en cause la norme générale d'un professeur pour 15 étudiants actuellement en vigueur dans les cégeps, les enseignants de la CSN proposent

de redéfinir la tâche du professeur en limitant celle-ci à 25 "unités de charge d'enseignement" par année de 15 heures chacune. En somme, les enseignants de la FNEQ demandent en moyenne 12 heures de cours par semaine dans un semestre avec un maximum de 15, pour un total annuel de 25 "unités". Les heures consacrées à l'enseignement seraient de toute évidence plus nombreuses puisque la tâche du professeur, exprimée en "unités", comprend la préparation des cours, l'enseignement proprement dit, la correction, la recherche et l'administration pédagogiques ainsi que le service à la collectivité.

La dimension du corps professoral d'un cégep ne serait plus ainsi le simple résultat d'une division du nombre total des étudiants par le chiffre 15 inscrit

dans le décret provincial.

Les administrateurs devraient plutôt définir d'abord la charge totale de cours pour l'ensemble d'un cégep et la répartir entre un nombre suffisant d'enseignants pour que soit respectée la définition "individuelle" de la charge de travail proposée par la FNEQ.

Cette définition serait la suivante: le professeur ne peut se voir confier pour la durée d'une année plus de 200 étudiants avec un maximum de 110 par session, exception faite des professeurs d'éducation physique à qui on pourrait confier jusqu'à 400 étudiants par année avec un maximum de 220. Le projet de contrat de travail adopté par les enseignants prévoit une série de modalités destinées à tenir compte des besoins particuliers du secteur professionnel. Une autre proposition vise à définir

la tâche des enseignants qui se consacraient exclusivement à superviser le travail des étudiants par une approche plus personnelle.

Les enseignants de la FNEQ ont toutefois rejeté, après un débat souvent teinté d'émotivité, l'introduction d'une base de calcul qui aurait défini différemment la charge d'enseignement dans les secteurs général et professionnel.

Plusieurs enseignants du secteur professionnel se sont opposés à la proposition qui, pour des fins de calcul, aurait fixé la valeur de leur "unité de charge d'enseignement" à douze quatorzième de celle d'un professeur du général. Cette norme, qui visait finalement à accroître le nombre de professeurs du secteur général a été interprétée par plusieurs comme une "dévalorisation" de l'enseignement

professionnel même si des professeurs de ce secteur se sont dit favorisés en dernière analyse par la proposition.

De façon générale, les définitions et les normes applicables à la charge d'enseignement, telles qu'adoptées au conseil général de la FNEQ, auraient pour effet d'accroître d'environ 20 pour cent le nombre des professeurs de cégep, toutes choses demeurant inchangées dans ce milieu. L'application de ces dispositions serait un moyen indirect mais très efficace, disent les enseignants, d'éviter les mises à pied envisagées à l'heure actuelle par l'administration gouvernementale à cause de la diminution de la population étudiante au cours des prochaines années. Ces normes, s'appliquant toutefois à une population en baisse, permettraient de maintenir le corps professoral à son niveau actuel tout en lui permettant d'accroître la qualité de son enseignement par l'élimination des surcharges.

Le projet de convention collective des enseignants de la CSN prévoit d'autre part toute une série de mécanismes assurant la sécurité d'emploi sectorielle. Les professeurs pourraient ainsi passer d'un cégep à l'autre ou même à d'autres secteurs de la fonction publique sans perdre salaire et ancien-

neté. Pour permettre les recyclages nécessaires en cas de mises à pied dans une région ou dans l'ensemble des cégeps, le gouvernement devrait, selon le projet, donner les moyens à ses employés de reconvenir leur activité professionnelle avec salaire partiel et maintien des droits acquis.

Du côté économique, la FNEQ propose l'adoption d'une échelle de salaire en 25 paliers, en remplacement des 105 actuellement en vigueur. Les enseignants veulent aussi faire disparaître les écarts de salaires pour un même poste, qui vont parfois jusqu'à 2,7 pour cent. Ils veulent aussi réduire l'écart entre les salaires de façon générale.

Parmi les autres objectifs économiques poursuivis, on note l'insistance mise sur l'équivalence entre expérience et scolarité et cette demande selon laquelle l'expérience industrielle ou professionnelle serait intégralement reconnue à l'entrée dans le corps professoral.

Les membres de la FNEQ s'alignent par ailleurs sur les taux de rattrapage et d'augmentation de salaire adoptés par l'ensemble des fédérations de la CSN impliquées dans la prochaine négociation des secteurs publics et parapublics.

## Le syndicat voudrait discuter aussi des mesures de recyclage

Le gouvernement provincial a fait savoir officiellement la semaine dernière aux négociateurs des enseignants de cégeps, affiliés à la CSN, qu'il n'avait pas l'intention de se rendre à leur demande de moratoire, formulée en février, pour mettre fin temporairement aux 202 mises à pied enregistrées jusqu'ici à travers la province. Les négociateurs de la table patronale ont offert en contrepartie d'améliorer le décret régissant l'enseignement de façon à reporter au 1er mai les avis de congédiement habituellement remis le 1er avril.

Jugeant qu'ils perdaient ainsi la possibilité de mobiliser leurs troupes à cause de la proximité des examens, les représentants syndicaux ont rejeté la proposition gouvernementale. Devant ce rapport de leurs négociateurs, les délégués au conseil fédéral de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ) ont pour leur part décidé de confier à un comité le mandat d'examiner rapidement les mesures à prendre. Ils ont de plus adopté le principe d'arrêts de travail à l'échelle régionale pour examiner collectivement les implications de ce problème et définir leur attitude face à ces "provocations" qui coïncident avec le début des négociations sur la question de la sécurité d'emploi.

Un porte-parole de la FNEQ s'est dit surpris du refus gouvernemental d'autant plus que les cégeps ont évalué à 269 le nombre des nouveaux professeurs requis l'an prochain, soit 133 pour absorber la hausse prévue de 2.000 étudiants au niveau collégial et 136 dont la présence sera rendue nécessaire par la mise en place de nouvelles disciplines ou spécialités.

Si le gouvernement affirme que les professeurs renvoyés ne correspondent pas aux nouveaux besoins du secteur collégial, a commenté un porte-parole de la FNEQ, il pourrait à tout le moins attendre que soient négociés les mécanismes de recyclage dont il sera inévitablement question à la table de négociations dès la semaine prochaine.

Accepter un moratoire dans ces circonstances ne préjugerait en rien du résultat de la négociation mais éviterait de porter atteinte irrémédiablement aux droits de ces travailleurs.



# Le gaspillage est l'ennemi du mieux-vivre.



Le gaspillage détruit l'équilibre naturel des choses, cet équilibre dont dépend notre mieux-vivre à tous. Pour le promouvoir, la Banque Provinciale a établi dans chacune de ses succursales un centre de documentation sur différentes facettes du mieux-vivre. On y trouve une intéressante documen-

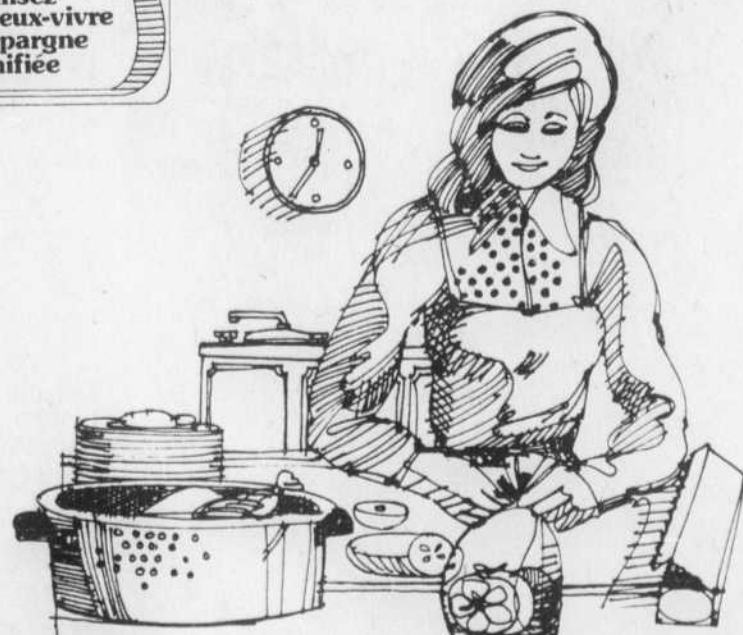
tation gratuite sur des sujets tels que la protection de l'environnement, le conditionnement physique, les droits du consommateur, le plein air, etc.

Arrêtez-y en passant et profitez-en pour considérer les excellents programmes d'épargne que vous propose la Banque Provinciale pour

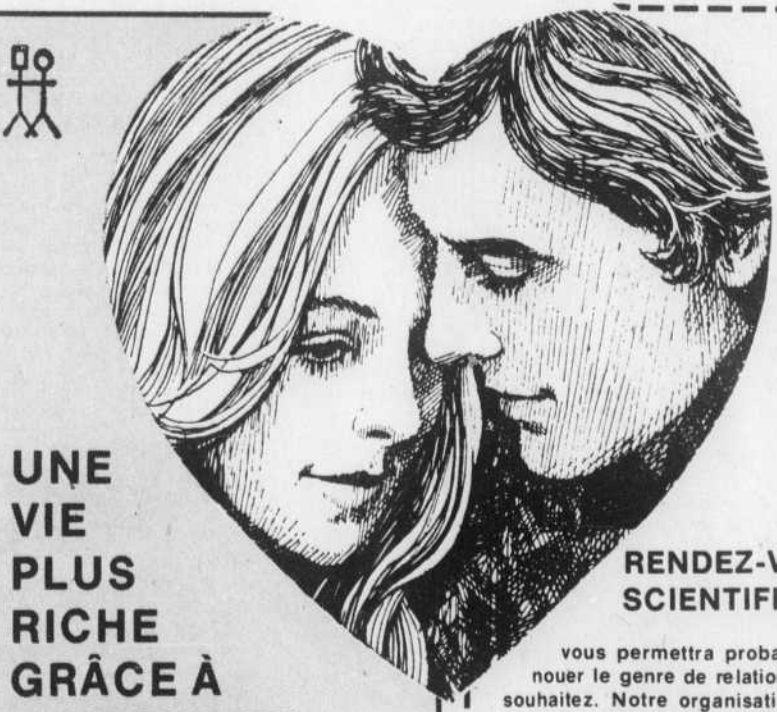
réaliser l'équilibre budgétaire dont dépend aussi votre mieux-vivre.

Fondés sur nos différents modes d'épargne, ces programmes s'adaptent parfaitement à votre situation et à vos aspirations. Vous constaterez vite que l'épargne planifiée vous mène droit à l'équilibre budgétaire.

Venez à la Banque Provinciale. Pour mieux vivre.



banque provinciale  
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE



## UNE VIE PLUS RICHE GRÂCE À L'AMOUR ET À L'AMITIÉ

- Si votre emploi ne vous laisse pas suffisamment de temps pour rencontrer les personnes de l'autre sexe...
- Si votre cercle d'amis vous offre un choix limité...
- Si vous êtes nouveau dans la ville, et souhaitez vous faire des amis...
- Si vous ne rencontrez pas suffisamment de monde durant vos loisirs...
- Si vous êtes veuf, veuve, divorcé(e) ou séparé(e) et souhaitez recommencer à neuf...
- Si vous craignez un peu les rencontres qui sont le fait d'un pur hasard...

## RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

vous permettra probablement de nouer le genre de relations que vous souhaitez. Notre organisation dont les activités sont organisées à Montréal depuis 1966 a mis sur pied, avec un succès sans précédent, un programme unique à l'intention des adultes de tous âges. Obtenez plus de renseignements sur ce service confidentiel. Retournez dès aujourd'hui le coupon ci-dessous.

### RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1117 ouest, Ste-Catherine, suite 108  
Montréal H3B 1H9

Veuillez me faire parvenir tous les renseignements gratuits, sous enveloppe discrète, sans aucune obligation de ma part.

M. Mme Mlle Age .....

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Téléphone .....

# ONUDI: désaccord sur la notion même de l'industrialisation

LIMA (AFP) — A trois jours de la fin de la conférence de Lima, pays développés et pays du tiers monde ne semblaient même pas être parvenus à se mettre d'accord sur ce qu'ils entendent respectivement par "industrialisation" des pays en voie de développement.

La conférence de l'Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel (ONUDI) est pourtant réunie pour décider d'une déclaration et d'un programme d'action sur une meilleure répartition de l'industrialisation dans le monde.

Mais au fil des débats, un véritable dialogue de sourds s'est instauré. Pour les pays développés et notamment les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, il est clair que l'industrialisation est l'appartenance des "riches" qui la possèdent et doivent pouvoir en disposer comme ils l'entendent.

Les pays du tiers monde, par contre, suivant les décisions de la sixième session extraordinaire des Nations unies de l'an dernier sur l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial, entendent participer de plein droit à leur propre industrialisation.

Dans leur projet élaboré récemment à Alger et qui sert de document de base aux discussions de Lima, ils ont dressé un cadre général dans lequel, selon eux, tout programme d'industrialisation devrait s'insérer.

Ils précisent notamment un plus grand dirigisme des États, donnant aux gouvernements des pays riches comme des plus pauvres davantage de pouvoirs face aux entreprises nationales ou privées des pays développés travaillant dans les pays du tiers monde.

Ce "dirigisme" est implicitement mis en question dans les interventions des pays riches.

La transformation de l'ONUDI en institution, c'est-à-dire autonome et dotée d'un budget propre, est aussi fermement refusée par de nombreux

pays industrialisés, y compris les pays socialistes.

Accepter cette transformation serait en effet, pour eux, donner trop de pouvoirs au tiers monde qui pourrait, grâce à un contrôle renforcé et des fonds plus substantiels, en arriver à imposer ses propres programmes.

"Nous n'obtenons actuellement que des entreprises dont les riches ne veulent pas sur leurs territoires, qui n'ont pas une grande capacité de productivité, sont polluantes et ne répondent pas toujours à la réalité sociale et économique de nos pays", a déclaré hier un délégué africain dans les couloirs de la conférence.

"Tant que l'ONUDI aura un budget aussi faible et tant que nous ne pourrions pas réellement participer à l'élaboration des programmes d'industrialisation de son ressort, on ne pourra pas parler de nouvel ordre économique", a-t-il ajouté.

Au-delà de l'industrialisation du tiers monde, c'est en fait bien la construction d'un "nouvel ordre économique mondial" décidé par l'Assemblée générale des Nations unies, qui est une fois de plus remise en cause.

La conférence de Lima n'est qu'un maillon d'une longue chaîne, entend-on souvent dans les couloirs. Cette chaîne, pour les pays du tiers monde, doit conduire au respect de la décision de l'ONU, c'est-à-dire à une répartition "juste et équitable" de l'économie mondiale.

Il est vraisemblable qu'un accord n'interviendra pas entre pays industrialisés et pays en voie de développement à l'issue de la conférence de l'ONUDI. Dans ce cas, ils se retrouveraient dans d'autres instances préparatives à la prochaine Assemblée générale de l'ONU qui doit se réunir en septembre prochain et où "le nouvel ordre économique" sera remis sur le métier.

Mais il reste encore trois jours de débats en commissions et en séances plénières, au cours desquels, selon les plus optimistes, un "consensus" de dernière minute peut encore être trouvé.

## Dans le doute, abstenez-vous de voter

# "Dynamisation culturelle" au Portugal

(Par l'AFP) — De jeunes officiers parcourent en ce moment le nord du Portugal, prêchant l'instauration du socialisme dans le pays et luttant au niveau idéologique contre la mainmise du clergé et des nostalgiques du "salazarisme".

Cette action s'inscrit dans la campagne de "dynamisation culturelle", entreprise par le Mouvement des forces armées en vue des prochaines élections.

Dans le district de Viseu, par exemple, 60 à 70% des 56.000 habitants (en immense majorité des petits exploitants agricoles) sont analphabètes, et partout, le curé, le grand propriétaire, le médecin et l'avocat constituent un pouvoir local qui s'oppose aux nouveaux organes de la révolution du 25 avril.

A Vouseia, un village de 500 habitants, le capitaine Silva, du 14ème régiment d'infanterie, est chargé de la campagne de "dynamisation culturelle". Son but est d'essayer de "déconditionner" les esprits, après 50 ans de régime fasciste. Pour toucher ces gens qui ne savent ni lire ni écrire, la chanson est le moyen idéal. Toute explication politique des officiers du MFA est donc précédée de chansons.

Les militaires indiquent ensuite à la population que le MFA désire construire une société socialiste "où tous les hommes seront égaux" et lui expliquent les mécanismes du système capitaliste. A ceux qui ne savent pour qui voter, ils conseillent l'abstention.

Les personnes présentes sont très passives pour la plupart. Seule intervient une minorité déjà politisée qui milite dans le Parti socialiste portugais ou le Parti communiste.

L'un de ces éléments déjà sensibilisés a par exemple posé une question afin de préciser que la révolution portugaise n'a rien à attendre de la social-démocratie.

Il est à noter que tous les membres du MFA et leurs collaborateurs civils participant à cette campagne s'abstiennent d'employer le terme "communisme", qui 50 ans durant a eu une odeur de soufre pour les paysans portugais.

A un mois des élections à l'Assemblée constituante, les premières élections libres au Portugal depuis un demi-siècle, les partis politiques durcissent en fait leurs positions, et c'est sans doute la principale raison apportée au retard de la

publication du nouveau ministère remanié.

Bien que la campagne électorale ne doive débuter officiellement que le 2 avril, les principaux partis politiques ont déjà engagé le fer. Les trois formations de l'actuelle coalition gouvernementale, le Parti communiste, le Parti socialiste et le Parti populaire démocratique (PPD) ont déjà tenu de grands meetings, les deux premiers à Lisbonne, le troisième à Porto.

Au cours du premier de ces meetings organisé par le Parti communiste au stade du 1er mai de Lisbonne, M. Alvaro Cunhal, parlant devant 30.000 personnes, avait violemment attaqué le PPD, l'accusant d'avoir "abandonné sa position de parti d'un gouvernement démocratique de coalition pour se livrer à une campagne de propagande réactionnaire visant les forces démocratiques". Il avait ajouté: "La participation du PPD à la coalition gouvernementale exige des réponses claires de ce parti vis-à-vis de la nouvelle politique anti-monopolistique". M. Cunhal s'était abstenu de toute critique à l'égard du Parti socialiste mais avait de-

mandé la participation au gouvernement du Mouvement démocratique portugais (MDP) proche de son parti, participation à laquelle les socialistes étaient hostiles.

Les orateurs du Parti socialiste, parlant également devant 30.000 personnes, n'avaient pas ménagé leurs critiques à l'égard du Parti communiste. M. Medeiros Ferreira, protestant contre la suspension de certains partis d'extrême-gauche par le Conseil de la révolution, avait dit: "Nous courrons le risque d'être nous-mêmes éliminés la prochaine fois et de voir au Portugal un parti unique et son parti satellite". Les slogans étaient également significatifs: "Socialisme oui, dictature non", "Révolution oui, imposition non".

A Porto, où le meeting du Parti populaire démocratique se déroulait devant 15.000 personnes, de violents incidents ont eu lieu. Des manifestants ont crevé les pneus des voitures des sympathisants du PPD, puis certains membres de ce parti se sont rendus devant le siège local du Parti communiste et en ont brisé les vitres. Dans un communiqué diffusé peu après, le PPD a dit qu'il était "pour une démocratie pluraliste et pour un socialisme libre et humaniste en désaccord avec les positions marxistes-léninistes du Parti communiste".

Peu après, le Parti communiste se prononçait, dans un communiqué émanant de sa direction régionale de Porto, contre la participation du PPD à la coalition gouvernementale, estimant qu'"il est contre le processus démocratique en cours".

On se demande aujourd'hui jusqu'où ira l'escalade verbale entre les formations politiques qui forment l'actuelle coalition gouvernementale. Si l'on tient compte que chaque parti veut sortir victorieux des prochaines élections libres, et que malgré l'absence des partis de droite, il sera possible de se faire une idée approximative de la carte politique du nouveau Portugal, la tâche du général Vasco Gonçalves, premier ministre, n'en est pas facilitée pour le remaniement ministériel.

La liste des "ministres" est maintenant officiellement connue et le retard apporté à sa publication est dû au fait que chaque parti demande certaines assurances pour y participer. L'équipe gouvernementale doit en effet rester en place jusqu'aux élections législatives prévues pour la fin de l'année. Cette liste des nouveaux ministres pourrait être connue demain si, entre-temps, les choses ne s'enveniment pas entre les partis qui doivent y participer.

## Wilson précise les limites du "droit au désaccord" La question européenne menace jusqu'à l'existence du Labour

LONDRES (AFP) — Les travaillistes se sont engagés dans un véritable conflit interne sur la question européenne qui menace de porter un coup fatal à l'existence même du Labour.

Les opposants au maintien de la Grande-Bretagne sont les plus virulents et les discours électoraux du week-end donnent un avant-goût de la violence des combats que vont se livrer les "pro" et "anti" européens avant le référendum de juin. Les esprits s'échauffent vite et le premier ministre a dû lui-même descendre samedi dans l'arène pour ramener le calme et retrouver un semblant d'autorité sur un parti écartelé.

A Aberdeen, où il s'adressait à l'assemblée du Parti travailliste écossais, M. Harold Wilson a expliqué aux ministres

anti-Marché commun de son gouvernement "jusqu'où ils pouvaient aller trop loin" dans leur "droit au désaccord". Il les a avertis fermement que si la campagne du référendum les accaparait trop, "leur devoir serait soit de réduire leurs engagements, soit de démissionner".

M. Wilson a également souhaité que le débat sur l'Europe au sein du parti soit "réfléchi, amical et adulte". Cela n'a pas empêché M. Johnny Ryman, un député de la gauche travailliste, de qualifier M. James Callaghan, secrétaire d'Etat au Foreign Office, de "ministre le plus incompétent du gouvernement" et de le rendre responsable de "l'horrible guerre civile" que se livrent les travaillistes.

Vendredi, M. Wilson avait lui-même été

la cible d'une violente attaque de M. Ian Mikardo, ancien président du Parti et l'un des leaders du groupe "Tribune", le fer de lance de la gauche travailliste. M. Mikardo a accusé le premier ministre de conduire à la bataille du référendum que "armée disparate" composée de députés travaillistes, conservateurs et libéraux, des membres du patronat, des hommes d'affaires de la City et de propriétaires de journaux.

L'attaque de M. Mikardo a été condamnée par plusieurs députés et des mesures disciplinaires ont été réclamées contre lui.

A Transport House, le siège du parti, on a refusé de distribuer le texte du discours de M. Mikardo, fait rare dans les annales.

## Stabilité de l'appareil politique hongrois

BUDAPEST (AFP) — Le onzième congrès du Parti socialiste ouvrier (communiste) hongrois a terminé ses travaux samedi après-midi. Au terme d'une semaine de délibérations, le parti a voté les textes qui définissent sa politique pour les cinq années à venir et il a constitué ses nouveaux organismes directeurs.

M. Janos Kadar a été reconduit, comme on s'y attendait, dans les fonctions de premier secrétaire qu'il assume depuis 1956. Le secrétariat et le Bureau politique ne subissent que des modifications limitées qui attestent la grande stabilité de l'équipe dirigeante.

Il a été procédé au remplacement au sein du secrétariat et du Bureau politique de M. Zoltan Komoczin, décédé, et au Bureau politique de M. Gyula Kallai, président du Front de la patrie, admis à la retraite.

MM. Lajos Feher et Rezso Nyers, écartés de leurs responsabilités à la tête de l'agriculture et de l'économie il y a un an, perdent leur siège au Bureau politique mais M. Gyory Aczel, responsable de la culture, qui avait été déchargé du secrétariat à la même époque, conserve le sien.

Le parti hongrois, fidèle à son pragmatisme, s'est donné les moyens de durcir son action selon que l'exigeront les circonstances et l'évolution des conditions politiques et économiques, mais ils s'accordent à exclure que le onzième congrès amorce une radicalisation systématique du régime.

## La Charte de Panama attendue ce matin

PANAMA (AFP) — L'avenir incertain du canal de Panama, la réforme de l'Organisation des États américains (OEA) et la création du système économique latino-américain (SELA) figurent parmi les principaux sujets de discussions qui ont commencé samedi à Panama entre les chefs d'Etat et de la Colombie, du Costa-Rica, de Panama et du Venezuela.

Ces conversations doivent aboutir aujourd'hui à l'adoption de la "Charte de Panama", qui représentera un nouveau

pas en avant décisif vers la libération et l'intégration économiques de l'Amérique latine.

La première journée des entretiens entre les présidents Alfonso Lopez Michelsen (Colombie), Daniel Oduber (Costa Rica), Carlos Andres Perez, (Venezuela) et MM. Demetrio Lakas et Omer Torrijos, respectivement président et chef du gouvernement de Panama, a été consacrée au problème épineux que représente le canal de Panama, dont la

solution, selon l'opinion panaméenne, ne pourrait être retardée sans risques de conséquences graves. A l'issue de cette première journée, de deux participants indiquait que si le Sénat nord-américain rejetait le nouveau traité, qui mettrait fin à 72 années de souveraineté nord-américaine sur les 80 kilomètres du canal, il se pourrait que le Panama décide une nationalisation immédiate.

La création du SELA, due à l'initiative du président mexicain Luis Echeverria, en juillet dernier à Lima, devrait lors de cette réunion, recevoir une nouvelle impulsion, les États participant s'accordant tous sur la nécessité pour les nations latino-américaines d'organiser en commun leurs efforts pour protéger les prix de leurs matières premières et acquérir leur indépendance économique.

La "charte de Panama" devrait également mentionner la création de la flotte des caraïbes, la position des quatre États face à la loi sur le commerce nord-américain, la formation d'entreprises multinationales latino-américaines, et le renforcement des mécanismes régionaux d'intégration.

## Mansholt: le peuple chilien "a été broyé par la terreur"

AMSTERDAM (AFP) — M. Sicco Mansholt, vice-président de l'Internationale socialiste, estime que la terreur et l'intimidation régissent au Chili. Il a déclaré samedi à Amsterdam, de retour d'un séjour en Amérique latine: "Le peuple chilien a été broyé par la terreur et

l'intimidation de la junte. J'ai trouvé au Chili des conditions pires que je ne le pensais. Les pays vit sous une terreur comparable à celle que faisait régner le Gestapo aux Pays-Bas au cours de l'occupation allemande pendant la seconde guerre mondiale", a-t-il notamment déclaré.

Le lundi 24 mars à 21h30

## 75 ans d'histoire de la femme québécoise

3e émission spéciale à l'occasion de l'Année internationale de la femme



Une émission dramatique racontant 75 ans d'histoire de la femme québécoise, avec Aline Desjardins et France Nadeau. Cette émission met en vedette Béatrice Picard,

Marthe Thiéry, Janine Fluet, Jean-Louis Paris, Suzanne Langlois, Michel Forget, Nicole Leblanc, Gilles Pelletier, Yves Massicotte, Monique Joly, Aubert

Pallascio, ainsi que Colette Courtois, Andrée Boucher, Christine Olivier et Catherine Bégin. Textes: Michèle Jean, historienne. Une émission de Jac Segard.

A la télévision de Radio-Canada



## BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

J. BRUNET Ltée 4824 Chemin Côte des Neiges Tel.: 738-8080 Fondée en 1877

### POUR VENDRE OU ACHETER UNE PROPRIÉTÉ

CONSULTEZ NOS SPÉCIALISTES

## IMMEUBLES GOULET REALTIES INC.

**MAURICE GOULET**  
526-6655

**JOSAPHAT GOULET**  
OUVERT LE DIMANCHE 3130 est Sherbrooke

**REPENTIGNY:** Bungalow pierre et brique avec garage, terrain 70' x 100', très belle vue sur le fleuve à la sortie du pont Compefleuve à la sortie du pont. Comptant et financement discutable, libre 1er juillet 75. Loranger 526-6655. Filiale H-6375.

**ST-LÉONARD:** Magnifique split-level, pierre brique et acajou, 7 pièces, 4 chambres à coucher, construction 1963, terrain 55' x 93', très beaux planchers en bois francs, salle de jeux, salle de lavage, grande cour clôturée, inclus rideaux, tentures et TV encastrée. Propriété située près boul. Robert et en parfaite condition. Prix: \$39,500. M.L.S. Cantin 526-6655. Filiale H-6296.

**ST-FRANÇOIS:** Bungalow pierre et brique, 5 1/2, chauffage air chaud, portes et fenêtres aluminium, tapis mur à mur, salle de bain céramique, terrain 100 x 100 paysagé, arbres matures, baie de céder. Aubaine \$18,000, vous devez le visiter. Goupil 666-8304 ou 526-6655. Filiale H-6401.

POUR PLACER VOTRE MAISON ICI, APPELEZ 526-6655

**LANGELIER:** Duplex 2 x 5 1/2, bachelier, garage près métro, centre d'achat, domaine Versailles Anjou. Comptant: \$10,000, B/V 11%. Lauzon 526-6655 ou 353-8891. Filiale G-6281. Photo M.L.S.

**LE FLAMBEAU:** Rosemont, duplex, 2 x 5 1/2 app., très grand, en bonne condition, avec garage, entrée laveuse et sècheuse, sous-sol 7 pieds, faites offre. Laprade, 526-6655. Photo M.L.S. Filiale: G-5985.

**ST-MICHEL:** Duplex 1970, pierre et brique, garage double, salle de jeux au sous-sol. Prix: \$45,000. Guy Desjardins B: 526-6655, R: 729-0993. Exclusif. Filiale H6419.

**ANJOU:** Split-level pierre, brique, entièrement fini Alcan. Trois chambres à coucher, immense salon, 2e toilette. Possibilité 3 pièces au sous-sol. Garage. Chauffage air chaud. Grand terrain avec arbres fruitiers. Près de toutes commodités. Comptant: \$8,000. Malo 526-6655 ou 352-8827. Filiale G-6118. Exclusif.

**FABREVILLE:** Magnifique bungalow espagnol, construit en 1973, brique et aluminium, 25 x 40', comprenant 5 1/2 pièces, sous-sol fini et garage. Terrain complètement paysagé 7380 p.c. Extras: Intérieur: tapis mur à mur. Tentures dans toutes les pièces, lave-vaisselle encastré. Porte-patio. Sous-sol: Foyer en brique, plafond insonorisé, réfrigérateur dans le bar, étagères, placard de rangement, salle de lessive. Extérieur: piscine 16' x 32' chauffée, glissoire. Clôture bois redwood, bar-B-Q en pierre, meubles de jardin, parasol, entrée pavée, système d'éclairage automatique, antenne TV. Cette propriété est en excellente condition et la décoration est professionnelle. Une visite vous convaincra. Filiale: G-6227. Goupil 526-6655, 666-8304.

**CARRIÈRE EN IMMEUBLE**  
Rejoignez-vous à une des plus progressives compagnies canadiennes françaises. L'expansion est telle, que nous cherchons des dames et des messieurs, avec ou sans expérience. Les candidats devront avoir l'ambition, le sens de la communication et posséder une automobile. Pour entrevue confidentielle.  
**MAURICE GOULET 526-6613-259-4276**

**IMMEUBLES GOULET REALTIES INC.**  
NOS BUREAUX SONT AUSSI OUVERTS LE SOIR, LES JOURS DE SEMAINE ET LES JOURS FERIÉS  
SYSTEME DE VENTE GARANTIE FINANCEMENT JUSQU'À 90% ESTIMATION GRATUITE

Plus d'appui, plus d'armes, plus de munitions, plus de vivres

## Les Kurdes d'Irak abandonnent le combat

**CHOUAMAN Irak (par Reuter)** — Après treize ans de guerre contre le régime de Bagdad en vue d'obtenir leur autonomie, les rebelles kurdes abandonnent les armes.

Leur chef légendaire, le général Mustapha Barzani, l'a annoncé à ses partisans tristes et décus à son quartier général de la vallée de Chouaman.

"La guerre est finie", leur a dit le vieux leader de soixante-douze ans avant d'expliquer aux journalistes qui l'entouraient: "Nous sommes seuls, sans amis. Les Américains ne se sont avérés d'aucune aide. Des jours sombres sont venus".

Tandis qu'il annonçait cette nouvelle, des dizaines de milliers de réfugiés se dirigeaient vers le nord en camions, en jeeps ou à pied, traversant rivières en crue et cols enneigés pour rejoindre la frontière iranienne.

Des milliers de Peshmergas remettent leurs armes — de fabrication tchécoslovaque ou soviétique — à la ville-frontalière de Haj Omran, avant de se réfugier en Iran.

La dernière phase du conflit kurde avait éclaté il y a un an ce mois-ci après une trêve de quatre ans que les rebelles avaient rompue en rejetant le statut d'autonomie interne proposé par le gouvernement de Bagdad.

Les espoirs des Kurdes d'arracher sur le terrain et par les armes, ce qu'ils n'avaient pas obtenu par la négociation ont été déçus le six mars quand fut rendu public à Alger la surprise générale, l'accord frontalier auquel avaient abouti l'Irak et l'Iran grâce aux bons offices de l'Algérie. Le gouvernement de Téhéran avait jusque-là fourni aux rebelles peshmergas du mullah Barzani armes et artillerie lourde qui leur étaient nécessaires pour combattre l'armée irakienne.

A la suite de l'accord irakien, le gouvernement de Bagdad a offert l'amnistie à tous les rebelles kurdes qui se rendraient avant le premier avril, annonçant son intention d'écraser impitoyablement tous les récalcitrants.

En dépit d'un cessez-le-feu décrété par le gouvernement irakien, le 13 mars, des combats s'étaient poursuivis dans le nord de l'Irak mais un coup fatal fut porté à la rébellion lorsque la rumeur s'est répandue dans la vallée de Chouaman que l'Iran menaçait d'aider les autorités irakiennes à y mettre fin.

La décision des Kurdes d'abandonner le combat de front contre l'armée irakienne semble avoir été prise mercredi dernier.

A l'issue d'une réunion des dirigeants du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), qui s'est tenue ce jour-là au quartier-général du mullah Barzani, le commandant de la seconde armée kurde, Rashid Sindi, a annoncé que "tous les Peshmerga vont maintenant passer en Iran".

"Si nous allions dans les montagnes, nous ne pourrions tenir que deux ou trois mois. Puis nous devrions abandonner. Et alors, ce serait encore pire pour notre peuple", a-t-il expliqué aux journalistes.

Au cours des deux dernières semaines, des convois militaires irakiens ont remporté l'équipement fourni aux rebelles: artillerie, munitions, même les vivres. Dans les huit heures qui ont suivi l'accord d'Alger, des camions militaires irakiens sont venus rechercher quarante-deux canons de 155 mm qu'ils ont remportés jusqu'à la frontière, rapportent des témoins occidentaux.

Les réfugiés convergent vers la frontière à travers les montagnes, luttant contre les eaux en crue des rivières. Beaucoup portent des enfants et des petits baluchons sur le dos. Quand la nuit vient, ils se blottissent les uns contre les autres pour lutter contre le froid.

"C'est une catastrophe pour

ces gens," estime M. Mohamed Mahmoud Abdul Rahman, ancien ministre des Affaires septentrionales du gouvernement de Bagdad.

Selon le général Barzani, l'avant-garde des troupes irakiennes commettra un génocide contre les Kurdes qui n'auront pas fui à temps.

Il lance un appel aux États-Unis pour qu'ils interviennent en faveur de la population civile kurde. Il indique qu'il pourrait lui-même trouver asile aux États-Unis: "Si la guerre, le génocide, nous contraignent à quitter le pays, nous demandons refuge aux États-Unis".

Le chef des rebelles explique que le retrait, par les Irakiens, des armes qu'ils avaient fournies ont pris ses troupes par surprise. Des appareils à réaction irakiens sont venus effectuer le 7 mars des bombardements intenses et la panique s'est emparée de la population civile kurde quand, du front sont venues des rumeurs selon lesquelles les Peshmergas commençaient à être à court d'armes et de munitions.

Les forces kurdes étaient notamment à court de munitions de 30mm pour leurs batteries

anti-aériennes. Ils ont dû affronter plusieurs offensives des troupes régulières sans disposer d'aucun appui d'artillerie.

Les partisans kurdes ont dû abandonner leurs positions dans les montagnes de Hendrin et Sartees, près de la cuvette de Ruouanduz, à une soixantaine de kilomètres de la frontière irako-iranienne, précisent des chefs militaires de la rébellion.

Les dirigeants kurdes ne signalent plus que des accrochages isolés avec l'armée régulière et ajoutent que le front s'effondre purement et simplement.

Les forces de Bagdad, estiment-ils, vont tenter de pousser jusqu'à la frontière avant que le cessez-le-feu n'expire officiellement le premier avril, date à laquelle la frontière sera fermée à tous, y compris aux réfugiés.

Aucun commentaire officiel n'a été fourni en Iran. De source officielle, on se contente de répéter les communiqués gouvernementaux antérieurs faisant état de l'ouverture de la frontière avec l'Irak jusqu'au 1er avril afin de permettre aux réfugiés d'entrer en Iran.

140.000 réfugiés kurdes se

trouvent en Iran à la suite des combats entre les forces irakiennes et les Peshmergas du Mullah Moustafa Barzani. Les autorités irakiennes ont déjà annoncé qu'elles subviendraient aux besoins des réfugiés qui choisiraient de rester en Iran.

Toutefois, des milliers de Kurdes sont menacés de mourir de faim, de maladie et de représailles militaires après l'effondrement des maquisards. Selon M. David Nabarro, médecin britannique qui vient de faire une tournée d'un mois en zone kurde pour le compte d'une organisation humanitaire, la région de Badinan n'a de vivres que pour deux à six semaines. Les maladies se propagent parmi les réfugiés. La tuberculose et le paludisme font des ravages. Les enfants souffrent de fièvre rhumatismale et de dysenterie, a précisé le médecin britannique.

50 à 100.000 familles vivent dans la région de Badinan et 10 à 20.000 d'entre elles sont des personnes déplacées. Les réfugiés n'ont que dix jours pour gagner l'Iran selon les conditions imposées par Téhéran. La route est très dangereuse et difficile car beaucoup de ponts ont



Mustapha Barzani, 72 ans, héros légendaire de l'autonomisme kurde. La guerre est finie pour ses peshmergas. (Téléphoto AP)

été détruits par les crues des rivières. Il y a de la boue sur les routes et les pluies ne cessent pas, a ajouté le Dr Nabarro. Le médecin estime que certaines familles renonceraient à gagner l'Iran. Elles ne veulent pas rester aux mains des Ira-

kiens et des combats limités se poursuivront dans certaines zones. Il lance un appel pour que l'opinion publique mondiale fasse pression sur Téhéran et Bagdad afin que les réfugiés aient plus de temps pour quitter l'Irak.

## Les bandes présidentielles auraient dû être détruites à l'époque, estime Haldeman

**NEW YORK (AFP)** — On aurait dû détruire les enregistrements de la Maison-Blanche concernant l'affaire du Watergate dès le moment où il est apparu que le président Nixon ne pouvait plus les garder secrets, estime l'ancien secrétaire général de la Maison-Blanche, H. R. Haldeman, dans une interview qui a été diffusée hier par la chaîne de télévision CBS.

Ces comptes-rendus des conversations tenues à la Maison-Blanche entre M. Nixon et ses

principaux conseillers ont joué un rôle déterminant dans le déroulement des événements qui ont conduit le président à démissionner et qui ont abouti à la condamnation de Haldeman (2 ans et demi à 8 ans de prison) pour sa participation à la tentative d'étouffement du scandale.

Haldeman maintient dans son interview que l'idée d'installer le système d'enregistrement automatique était de M. Nixon lui-même et non de lui, comme l'a récemment affirmé la femme

de l'ex-président Nixon.

"Il voulait conserver pour son usage personnel tout ce qui était dit par lui et d'autres", précise l'ancien secrétaire général de la Maison-Blanche, actuellement en liberté provisoire et attendant le résultat de son appel.

Haldeman, interrogé sur l'opportunité de détruire maintenant les enregistrements répond: "absolument pas".

"Nous n'avons pas entendu un millième d'un pour cent des bandes et ces parties sont plutôt néfastes. Je voudrais que les 99,99 pour cent restants soient disponibles... Certaines parties de ces bandes seraient d'une énorme valeur pour le peuple américain... pour lui faire connaître les grandes choses réalisées par Richard Nixon, pour lui faire comprendre quel dirigeant grand, fort, incisif et décidé il fut pendant 90 pour cent du temps", ajoute Haldeman.

La chaîne CBS a admis que Haldeman a été payé pour cette interview de 6 heures et demie réduite à une heure de projection. La compagnie n'a pas révélé le montant exact de la "pige" consentie mais dans les milieux de télévision les chiffres les plus couramment avancés varient entre 25 et 50.000 dollars.

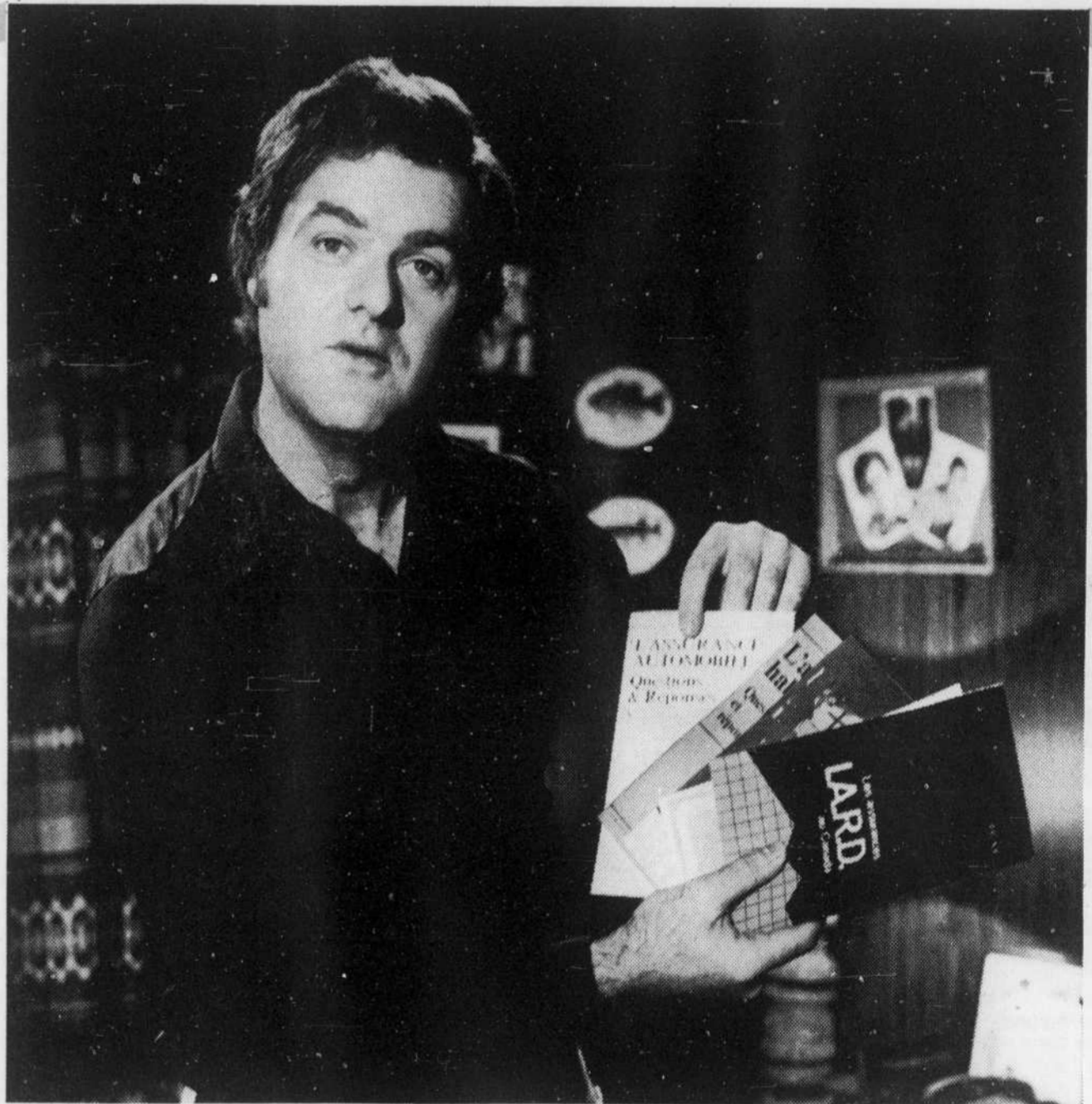
## 25 assassinats en 2 jours en Argentine

**BUENOS AIRES (Reuter)** — Huit jeunes gens, dont trois âgés de moins de seize ans, ont été enlevés samedi avant d'être abattus à la mitrailleuse sur un chantier de construction abandonné proche de Buenos Aires.

Il s'agit du massacre le plus spectaculaire de la vague d'assassinats politiques qui secoue le pays et qui a déjà fait plus de cent morts depuis le début de l'année, et 25 victimes en deux jours.

Selon la police, le meurtre de ces jeunes gens semble rappeler la technique utilisée par une sorte d'"escadron de la mort" d'extrême-droite, qui s'intitule l'Alliance argentine anti-communiste (AAA).

La police n'a pas permis aux journalistes de se rendre sur les lieux du massacre. De source informée, on pense que ces jeunes appartenaient à la faction de gauche du mouvement de la Jeunesse peroniste.



## Avec le BAC, vous y verrez clair.

Les assurances I.A.R.D., c'est-à-dire Incendie, Accident et Risques Divers, ça peut parfois vous sembler compliqué. Voici comment nous, du BAC, pouvons vous venir en aide.

### Par nos conseils.

Notre organisme groupe la plupart des assureurs I.A.R.D. Il a été mis sur pied par les assureurs eux-mêmes pour servir d'intermédiaire entre le public et les assureurs. Au BAC, nous ne vendons pas d'assurance. Nos spécialistes peuvent donc vous conseiller en toute objectivité, quels que soient vos problèmes.

### Par notre Centre d'information.

Notre Centre d'information met à votre disposition toute une gamme de brochures et de dépliants traitant des assurances I.A.R.D. Ils sont le fruit

d'études approfondies, effectuées par notre Service de recherches, et vous sont offerts gratuitement. Vous y trouverez les réponses aux questions que vous pourriez vous poser sur divers sujets. Pour vous les procurer, vous n'avez qu'à nous en faire la demande.

### Par notre accessibilité.

Le BAC est accessible à tous. Que vous soyez en quête de conseils, d'éclaircissements ou tout simplement de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nos spécialistes s'empresseront de répondre à vos questions. Ils seront également heureux de

savoir ce que vous pensez des assurances I.A.R.D. Plus de 6.000 personnes les ont consultés au cours de l'année 1974.

Au BAC, nous sommes avant tout à votre service: consultez-nous. N'hésitez pas à nous téléphoner, à nous écrire ou à venir nous voir.

Le Bureau d'assurance du Canada, (BAC) 1080, Côte du Beaver Hall Bureau 920 Montréal (Québec) H2Z 1S8 Tél.: (514) 866-9801

**BAC**  
Bureau d'assurance du Canada  
Pour y voir clair

TOUTE UNE AUBAINE CHEZ BIRKS!

## VENEZ RENCONTRER DEUX ARTISTES D'AYNSLEY

Deux artistes de talent d'Aynsley Potteries, d'Angleterre, Catheline Leese et Patricia Parkes, sont en visite chez Birks. Des séances de démonstration spéciale vous permettront de voir avec quel art elles créent des fleurs en porcelaine.

Catheline façonne les fleurs et Patricia les peint. Nous pensons que vous prendrez plaisir à assister à la démonstration de leur habileté exceptionnelle.

**Du lundi 24 mars au mercredi 26 mars incl. de 10h.00 à 15h.00**

Square Phillips, rez-de-chaussée

# BIRKS

JOAILLIERS

# aux 4 coins

## Un métro flambant neuf pour Bonn

BONN: Bonn (300.000 habitants) a depuis samedi matin un "métro" flambant neuf. Inauguré par le ministre fédéral des Transports, M. Kurt Gscheidele et par le maire de la ville, M. Peter Kraemer, le parcours du nouveau "métro" long de 7,5 km est en grande partie en surface, car il reprend les rails d'un tramway déjà existant et ne s'enfonce sous terre que sur 3,2 km dans le centre de la ville.

La construction de cette œuvre de prestige a coûté 200 millions de marks (\$85 millions) 191,4 millions (\$80 millions) pour la partie souterraine, le reste pour la rénovation de la voie en surface qui s'étend sur 4,3 km. Huitième ville de RFA à posséder un "métro" Bonn, souvent appelé par dérision, le "village gouvernemental" veut ainsi s'affirmer dans son rôle de capitale fédérale.

## Une religieuse au conseil de Gulf

PITTSBURGH — Une femme, qui plus est une religieuse, a été nommée pour la première fois au conseil d'administration (13 membres) de la compagnie pétrolière Gulf Oil, apprend-on par la lettre de convocation envoyée aux actionnaires avant leur réunion annuelle qui aura lieu le 22 avril à Pittsburgh, en Pennsylvanie. Soeur Jane Scully est présidente d'un Institut catholique d'éducation supérieure, Carlow College.

Gulf Oil, comme nombre d'importantes sociétés américaines avait fait l'objet de vives critiques de la part du mouvement de libération de la femme pour n'avoir aucun membre du sexe dit faible à son conseil d'administration. Soeur Jane possède 100 actions de la Gulf Oil au nom de son ordre, les Soeurs de la Merci, du comté d'Allegheny.

## 82 météorites dans l'Antarctique

TOKYO, — M. Murakoshi responsable de la quinzième expédition japonaise dans l'Antarctique, qui vient de regagner Tokyo a annoncé que son équipe avait découvert 82 météorites dans l'est de l'Antarctique, à environ 300 kilomètres de la base de Showa. L'expédition vient de passer un an d'observations et d'expériences dans l'Antarctique et a découvert les météorites au mois de novembre.

Il s'agit du plus grand nombre de météorites jamais découvertes sur ce continent. Elles contribueront grandement au développement de la physique de l'espace dans le monde, a déclaré M. Murakoshi.

## Un siècle d'émigration italienne

ROME — Plus de 25 millions d'Italiens ont quitté leur patrie au cours des cent dernières années dont moins d'un tiers sont rentrés chez eux, selon des chiffres officiels publiés samedi à Rome.

La moitié des émigrants se sont rendus dans d'autres pays d'Europe, principalement la France, la Suisse et l'Allemagne de l'Ouest, tandis que onze millions allaient en Amérique du nord, dont 5.668.947 aux Etats-Unis.

# Charité bien ordonnée commence par soi-même. Suis-je en forme?



**PARTICIPATION**

Le mouvement canadien du bien-être physique.

En forme... la seule vraie façon de vivre.

## Avis légaux - Avis publics

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 février 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CURLY JOE'S (KITCHENS) LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 13ième jour de mars 1975, sous le numéro 2585449. Ce 17ième jour de mars, 1975.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)**  
GREFFE DES DIVORCES  
No: 500-12-049 793-759  
DAME CECILE JOLY ménagère, épouse commune en biens de Joseph Letourneau résidant et domicilié au 328 rue Berri, App. 4, Pt-Viau, Laval, District de Montréal

Requérante  
-vs-  
JOSEPH LETOURNEAU de lieux inconnus

PAR ORDRE DE LA COUR  
L'intimé JOSEPH LETOURNEAU est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 18 mars 1975

CLAUDE DUFOUR REGISTRAIRE

Me Jean Charbonneau, Avocat  
3509 Boul. Concordie  
Suite 207, Dorval, Laval  
TEL.: 661-9791

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE (Division des Divorces)**  
No: 05-003534-72  
DAME BERNICE HELEN ALEXANDER

-vs-  
PAUL GIGNAC et DAME JOSEPHINE LEGAULT (GIGNAC) et JOSEPH CLOUTIER et SPECIAL CLOTHING INC.

Requérante  
-vs-  
AVIS DE SE CONSTITUER UN NOUVEAU PROCUREUR

A. Monsieur Paul Gignac, 6527A boulevard St-Laurent, Montréal, Qué.

A. Dame Josephine Legault (Gignac) 6527A boulevard St-Laurent, Montréal, Qué.

MADAME et MONSIEUR  
Vous êtes par les présentes avisés que Mes Philip, Friedman, Bey & Garvis se sont retirés du dossier dans la présente cause comme procureurs de Paul Gignac et que Mes Robinson, Sheppard, Borenstein, Sheppard & Flam ont produit un déstement de la comparution de Dame Josephine Legault (Gignac). En conséquence, vous êtes sommés de vous constituer de nouveaux procureurs ou de comparaitre personnellement d'ici dix (10) jours.

MONTREAL, le 21 mars 1975

RIEL, VERMETTE, RYAN, DUNTON & GIACCA  
PROCEUREURS DE LA DEMANDERESSE

**VILLE DE MONTRÉAL**

Expropriation et possession préalable, aux fins de rue, de certains immeubles situés au nord-est de la Seizième avenue et au nord-ouest du boulevard Perras — C.S.M. 16-000162-73 — T.D.E. 34-001228-74M notre dossier: 72-0266.

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 4 avril 1975, à 10.30 heures, à la mezzanine du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessus et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 7 mars 1972, conformément au plan d'expropriation R-131 Rivière-des-Prairies.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la paroisse de la Rivière-des-Prairies, quartier Rivière-des-Prairies de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article Numéro de Subdi- cadastre vision Propriétaire  
5 P-140 Ferme arr. boul. Gouin Theophilus Subaciuc

COTE, LELOUQUIN et BOUCHARD  
Procureurs de la Ville de Montréal  
HOTEL DE VILLE,  
MONTRÉAL, le 24 mars, 1975

## De \$100 à \$175 pour un avortement

PARIS — Par décret publié samedi, le coût de l'avortement dans les hôpitaux français est fixé à entre 400 et 700 francs (\$100 et \$175). L'avortement sur demande est légal depuis janvier, pour les dix premières semaines de grossesse.

## Un Van Gogh disparaît à Londres

LONDRES — Une toile de Vincent Van Gogh, "paysanne béchant", a récemment été dérobée dans la galerie "Ohana" du quartier de Mayfair, à Londres. La valeur de la toile du célèbre peintre néerlandais a été estimée à plus de trente cinq mille livres, soit environ \$90.000.

## Un objet ressemblant à un corps...

MIAMI — Un "objet qui ressemblait à un corps humain" que des témoins oculaires ont vu tomber dans la mer d'un avion qui s'appretait à atterrir à Miami (Floride) jeudi serait indiscutablement celui d'un jeune Colombien de 18 ans qui s'était caché dans le train d'atterrissage de l'appareil au moment de son départ de Bogota, a déclaré samedi un porte-parole de la police.

Aucun cadavre n'a été retrouvé mais des unités des gardes-côtes ont récupéré des photographies, et divers papiers d'identité au nom de Louis Alberto Fula Camacho, né le 23 décembre 1956. Des passagers ont déclaré avoir vu un jeune homme se précipiter sous l'aile de l'avion à réaction de la compagnie aérienne Avianca vol 514 juste avant son décollage de Bogota le même jour.

## Quatre mariages en quatre mois

ARIZONA — Un homme d'une cinquantaine d'années, qui répétait aux petites annonces des coeurs solitaires, s'est marié avec quatre différentes femmes durant quatre mois et a disparu avec \$70.000 volés à ses "épouses", ont annoncé les autorités. La police a indiqué qu'elle recherche un certain John Van Buskirk. Elle explique que l'homme a réussi à tenir ses quatre femmes ignorantes de ses autres mariages.

Il passait alternativement une nuit avec chacune de ses épouses. "Mais il est possible qu'il ait épousé d'autres" a-t-on ajouté. Ce John Van Buskirk aurait été libéré de prison sur parole en septembre dernier, où il purgeait une peine pour avoir disparu après la lune de miel qu'il avait eue avec une autre femme. Il avait emporté \$8.500 de ses économies.

## La dépression frappe le champagne

PARIS — La dépression économique qui sévit en Italie et en Grande-Bretagne a fait une victime de choix: le champagne. En effet, selon le Comité interprofessionnel du vin de Champagne, les ventes ont baissé de 42 pour cent pour l'Italie où 5,6 millions de bouteilles ont été vendues en 1974 contre 9,8 millions en 1973 et de 55 pour cent en Grande Bretagne où 4,5 millions de bouteilles ont été vendues en 1974 contre 10,3 millions en 1973.

Les négociants français sont d'autant plus déçus que ces deux pays constituent les deux marchés les plus importants. Le Comité interprofessionnel signale en outre que la consommation a diminué en Belgique, aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale. D'autre part, il constate l'augmentation des exportations vers le Venezuela, l'Australie, la Paraguy, la Nouvelle Zélande, l'Irak, l'Iran et le Liban.

## Cuba liquide les "habits noirs"

LA HAVANE — Le directeur de l'industrie touristique cubaine a déclaré la guerre à la lenteur du service hôtelier et condamné à mort ce qu'il a appelé les "uniformes mortuaires" du personnel des hôtels et des restaurants. Il souhaite les remplacer par des tenues plus conformes "aux couleurs gaies de notre pays". Prenant la parole au cours d'une réunion des directeurs régionaux de l'Institut national de l'industrie touristique, M. Vivian Coll a déclaré que dans le monde entier "la rapidité est désormais la principale caractéristique d'un service de qualité".

Les visiteurs étrangers sont également frappés par le formalisme et l'obséquiosité des serveurs de restaurant vêtus de l'inevitable costume et noeud papillon noirs, vestiges persistants d'une longue présence américaine qui cadrent mal avec l'image d'une révolution égalitariste et tropicale. Des réformes dans ce domaine apparaissent indispensables au moment où Cuba rouvre ses plages et ses palaces de construction américaine à un nombre croissant de touristes occidentaux.

## APPEL D'OFFRES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ (PHASE II)

Agrandissement et réaménagement du C.E.G.E.P. d'Ahuntsic

PROPRIÉTAIRE  
Collège d'Enseignement Général et Professionnel d'Ahuntsic  
9155, rue Saint-Hubert  
Montréal H2M 1Y8

ARCHITECTES  
Labelle, Labelle, Marchand, Geoffroy  
4300 ouest, rue Jean-Talon  
Montréal H4P 1V5

INGÉNIEURS EN CHARPENTE ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR  
Bumayis, Marquis, St-Laurent et Associés  
1570 ouest, rue Chabanel  
Montréal H4N 1H4

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ  
Schary, Quimet  
3400 ouest, rue Jean-Talon  
Montréal H3R 2E9

Le C.E.G.E.P. d'Ahuntsic demande des soumissions pour l'exécution des travaux d'électricité de deuxième phase relatifs à l'agrandissement et au réaménagement de ses bâtiments.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus chez les ingénieurs en mécanique et électricité, à l'adresse ci-dessus, contre un dépôt de \$300 qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les documents en bon état avant le 15 mai 1975.

Les plans et devis pourront être consultés aux bureaux de l'Association de la Construction de Montréal et du Québec, 4970, Place de la Savane, Montréal, et à ceux de l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Verdun, Québec. Les lieux pourront être visités sur rendez-vous, de 9 heures à midi, les mardi et jeudi des deux premières semaines d'avril 1975.

Les soumissions seront reçues, sur formules officielles, au B.S.D.Q. à Montréal et à Québec, jusqu'au 15 avril 1975, avant 15 heures.

Ces soumissions seront accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du Propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission, validé jusqu'au 21 mai 1975, aux montants suivants:

BLOCS A et T \$ 35.000  
BLOCS B et C \$ 80.000  
BLOC G \$ 35.000

Tout chèque de garantie devra être accompagné d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurance, certifiant qu'elle le changera, à la signature du contrat, contre un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour papiers, matériaux et services, égal à 50% du montant du sous-contrat.

Toute soumission qui ne serait pas complétée conformément aux instructions aux soumissionnaires, ou qui ne serait pas accompagnée de documents requis dûment complétés, ne sera pas prise en considération.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

GERMAIN THAUVERTE  
Coordonnateur des constructions

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES 844-3361  
ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR  
ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES 844-3361  
Chaque parution coûte \$4.20 la semaine...  
Chaque parution coûte \$1.30 maximum 23 mots...  
Tout mot supplémentaire coûte 0.03 chaque mot...  
L'heure de tombée est midi pour le lendemain...  
L'heure de tombée est midi pour le lendemain...  
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

AMEUBLEMENTS À VENDRE  
MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaune 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067 J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDÉES  
ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774 (J.N.O.)

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

ANTIQUITES À VENDRE  
Anciens livres canadiens: histoires, romans, etc.; spécifiez titres: Germain Bourassa, St-Barnabé Nord, Cité St-Maurice, Qué. 25-3-75  
ARMOIRE canadienne en pin, 150 ans, en très bon état, prix à discuter. Tél.: 932-4826 entre midi et 5 h. 25-3-75  
EBENISTERIE DES CHENES ENRG: décapage et finition. Spécialiste en rénovation d'antiquités. Tél.: 658-5194 ou 674-9843 (frai visés acceptés). Reconnu et renommé. 2-7-75  
IMPORTATIONS D'ANTIQUITES: choix considérable, lits en cuivre, horloges grand-père, commode Louis XV, buffet armoire à pointe de diamant, candélabres, etc. 2 Boul. La-belle, Ste-Thérèse 435-4350 1-4-75

ANTIQUITES À VENDRE  
Anciens livres canadiens: histoires, romans, etc.; spécifiez titres: Germain Bourassa, St-Barnabé Nord, Cité St-Maurice, Qué. 25-3-75

ARMOIRE canadienne en pin, 150 ans, en très bon état, prix à discuter. Tél.: 932-4826 entre midi et 5 h. 25-3-75

EBENISTERIE DES CHENES ENRG: décapage et finition. Spécialiste en rénovation d'antiquités. Tél.: 658-5194 ou 674-9843 (frai visés acceptés). Reconnu et renommé. 2-7-75

IMPORTATIONS D'ANTIQUITES: choix considérable, lits en cuivre, horloges grand-père, commode Louis XV, buffet armoire à pointe de diamant, candélabres, etc. 2 Boul. La-belle, Ste-Thérèse 435-4350 1-4-75

AUTOS À VENDRE  
Nouveau concessionnaire  
VOLVO  
● Meilleurs prix  
● Meilleur service après vente  
● Plan de financement  
● Location à long terme  
MICHAUD AUTOMOBILE  
Repentigny 581-9220 29-3-75

BRITISH LEYLAND  
● Austin mini ● Marina ● MGB ●  
● Triumph, etc...  
Modèles 75-74  
Prix dérisoire toute compétition  
Acceptations toute offre raisonnable  
● Pièces Service  
Nouveau concessionnaire  
MICHAUD AUTOMOBILE  
Repentigny 581-9220 29-3-75

CITROEN D Super 71, \$1.600. Tél.: (514) 373-2787. 25-3-75  
CITROEN D Special, 1972, en bonne condition, très propre, radio AM-FM. Tél.: 692-8869 29-3-75

VOLVO 144, 1969, bleu, automatique, doit vendre. Tél.: 484-5784. 29-3-75

RENAULT 17, TL, 1974, manuelle, brune, toit vinyl, AM-FM 14000 milles doit vendre. Tél.: 484-5784. 29-3-75

A VENDRE  
PEINTURES  
Tableaux de maîtres  
Piamondon, T. Hamel, Rueland, Dalaire, M. Bouchard, Marc-Aurèle Fortin.  
589-5583 25-3-75

COUTURE  
POUR VOS ALTERATIONS, retouches, appelez votre couturière. Tél.: 272-0585. 25-3-75

DÉCORATIONS  
JE FAIS DES ABAT-JOURS très stylés, selon votre personnalité. Apporter lampes et matériel. Tél.: 272-0585. 25-3-75

DEMANDES D'EMPLOI  
DESSINATEUR ELECTRICITE, au Canada depuis 4 mois, 10 années d'expérience en France, recherche travaux pour le soir (100 heures par mois). Tél: 523-7025. 25-3-75

ENTREPRENEURS  
MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieurs. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-sol. Neuf, Garantie, Assurance Service 24 heures. Tél.: 388-2137 669-2547. J.N.O.

FEMMES DEMANDÉES  
SECRETAIRE EXECUTIVE pour notaire, bilingue, excellent salaire, lieu: centerville. Appelez 866-2761. 26-3-75

FEMMES DEMANDÉES  
TENEUR DE LIVRE SENIOR  
S'occupe de la tenue d'un grand livre et autres fiches, comme balance et produit des rapports périodiques, etc. concernant l'entreprise. Peut préparer la balance des vérifications et avoir autres responsabilités. Salaire à discuter. Bons bénéfices marginaux. Maison d'édition située dans le parc industriel à Ville d'Anjou.  
S'adresser à:  
Centre éducatif et culturel  
351-6010, ext. 72 27-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans  
● CÔTE-DES-NEIGES  
● OUTREMONT  
● VILLE MONT-ROYAL  
Un agent "très spécial"  
ROBERT LAMARCHE  
rés: 738-2355, bur: 735-6381  
courtiers en Immeubles 25-3-75

AGENTS IMMOBILIERS  
Fiducie du Québec  
le "Trust" des Caisse populaires  
POUR ACHAT OU VENTE de propriétés dans

# Bibliothèques/Le Québec détient le record de l'indigence

par Lise Bissonnette

Le Québec détient au Canada le championnat de l'indigence en matière de bibliothèques publiques. Les bibliothécaires le savent depuis fort longtemps, paraît-il, mais les statistiques publiées récemment par le gouvernement fédéral le confirment de façon plus que cruelle. Par tête d'habitant, le Québec débourse moins pour ce service public que ne le font toutes les provinces canadiennes, y compris Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard.

Les statistiques fédérales qui portent sur l'année 1973 indiquent que le Québec dépensait alors un peu plus de un dollar par personne à ce chapitre, alors que les Maritimes y consacraient entre deux et quatre dollars. Mais trainer de l'aile derrière les Maritimes ne signifie autre chose que d'être le plus défavorisé parmi les défavorisés, quand on compare les statistiques québécoises des bibliothèques publiques à celles de l'Ontario, de la Saskatchewan ou encore de la Colombie-Britannique.

En 1973 en effet, pour une population de 6,081,000 habitants, les bibliothèques

publiques du Québec coûtaient \$8,599,432, étaient dispersées en 326 centres de distribution et employaient 552 personnes, bibliothécaires professionnels et autres.

Pendant ce temps, l'Ontario dépensait allègrement près de 51 millions pour ses huit millions d'habitants, desservis en 815 endroits différents par 2,955 employés. Le nombre de prêts aux individus correspond très exactement à la proportion des services, soit cinq contre un: il fut de près de 50 millions chez nos voisins en 1973 et d'un peu plus de 10 millions au Québec.

Ces tristes comparaisons s'allongent, toujours à l'ouest, avec la Colombie britannique qui consentait en 1973 à ses bibliothèques deux millions et demi de plus que le Québec pour une population environ trois fois moindre. Et la Saskatchewan déboursait près de la moitié du budget québécois, soit quatre millions, pour une population six fois moindre.

Chaque fois le nombre de centres de distribution, et le total des employés sont en corrélation directe avec le volume des prêts. Ce qui tendrait à confirmer que le taux de fréquentation des bibliothèques

publiques est moins fonction d'une tradition — les "latins" seraient moins fureteurs en bibliothèque que les anglo-saxons — que de la qualité et de la quantité des services offerts.

Au service des bibliothèques publiques du ministère des Affaires culturelles, ces statistiques n'étonnent évidemment personne. Et outre la "tradition" des provinces anglaises qui posséderaient de nature un intérêt pour le genre culturel des bibliothèques, on invoque pour les expliquer le rôle primordial des municipalités.

Celles-ci sont en effet les premières responsables de la création et du développement des bibliothèques publiques au Québec, mais elles ont pour la plupart préféré consacrer leurs budgets de loisirs aux services des sports. Et rien ne les oblige à procéder autrement. Il faut un règlement municipal pour créer une bibliothèque et certaines villes y montrent peu de zèle, d'autant qu'elles doivent par suite supporter environ les deux-tiers des coûts.

Pour pallier à l'absence de coercition dans la loi des cités et villes à cet égard,

l'Etat a programmé l'établissement de 12 bibliothèques régionales, dites bibliothèques centrales de prêt (BCP), dont il paie environ 80 pour cent du coût d'opération, le reste étant aux frais des municipalités. Mais seules trois de ces BCP ont vu le jour jusqu'à maintenant.

Et au rythme où vont les choses au ministère des Affaires culturelles, on peut se demander si tout espoir n'est pas perdu de rattraper en ce domaine le "retard moyen de soixante ans sur le reste du Canada" qui serait le lot du Québec selon son propre sous-ministre, M. Guy Frégault.

Celui-ci a par exemple présidé le comité qui déposait en août 1973 un mémoire sur le "développement d'un réseau de bibliothèques publiques", que le ministre actuel, M. Denis Hardy, n'a rendu public, très discrètement d'ailleurs, qu'en décembre dernier. Dans la lettre de présentation dont le ministre coiffait alors le document, celui-ci s'est surtout employé à établir que "l'acceptation de ce mémoire ne signifiait pas l'attribution automatique des crédits nécessaires à sa réalisa-

tion", tout en ne manquant pas de se porter "caution de l'intérêt du gouvernement dans cette matière".

Même convaincu des nécessités de la souveraineté culturelle, M. Hardy aurait en effet fort à faire pour amener son ministère à atteindre l'objectif du mémoire. Objectif fort modeste qui consisterait à desservir d'ici 15 ans, en 1989-90, 85 pour cent de la population du Québec, soit la moyenne qu'atteignaient ensemble en 1972 les neuf autres provinces canadiennes.

Or le "coût estimé des objectifs à long terme", selon le mémoire, représente un sérieux coup de barre vers le haut. Car si le MAC conservait son rythme actuel de croissance, il ne consentirait qu'un peu plus de trois millions aux bibliothèques publiques en 1989-90, alors que les rêves du mémoire lui en réclameraient près de 12 millions.

De même les municipalités, à l'allure actuelle, déboursaient 12 millions en 1989-90 alors qu'un véritable rattrapage en exigerait alors près de 26 millions.

Si l'on considère que le budget des

bibliothèques publiques représente annuellement environ dix pour cent du budget du ministère des Affaires culturelles (en 1973-74, \$2,359,000 sur \$21,089,000), il faudrait que ce budget quintuple littéralement pour y arriver en ne négligeant pas les autres secteurs d'activités, qui ne se font pas défaut non plus de crier à la misère et au besoin de rattrapage.

En attendant ces heureux jours, un plus modeste plan quinquennal prévoit la création de trois bibliothèques régionales (BCP) dans des régions prioritaires: Bas-Saint-Laurent, Nord-Ouest, Québec, La Mauricie, l'Outaouais et le Saguenay-Lac-Saint-Jean en sont déjà pourvus.

Le mémoire souligne à la toute fin, assez discrètement, que le salut pourrait parfois venir d'Ottawa, et laisse entendre que le projet de BCP de Rimouski serait le fruit d'ententes Canada-Québec.

"D'autres ententes fédérales-provinciales pourraient considérablement réduire la participation financière provinciale à la fois pour les coûts de création et d'immobilisation et pour les coûts d'opération et de fonctionnement des bibliothèques", suggère-t-on.

# Amiantose/La mortalité s'accroît de 70% chez l'ouvrier atteint

par Gilles Provost

Les recherches sur l'amiantose effectuées à l'université McGill (sur lesquelles le gouvernement et les sociétés disent s'appuyer pour atténuer l'importance de l'amiantose) révèlent que le taux de mortalité s'accroît de 70% chez les ouvriers dont les radiographies permettent de déceler des lésions du tissu pulmonaire parenchyme. Leur risque de mourir d'une maladie pulmonaire est multiplié par quatre.

Ces conclusions, publiées en février 1974, sont basées directement sur les archives radiologiques de la clinique des compagnies d'amiante à Thetford (où les ouvriers doivent se faire examiner chaque année) et sur les relevés de décès.

Un des principaux spécialistes de cette équipe de McGill, le docteur Corbett McDonald, a déclaré au DEVOIR que les résultats de l'analyse des radiographies de la clinique des

compagnies ne sont nullement contradictoires avec les résultats obtenus par l'équipe américaine du docteur Selikoff.

Selon ces informations publiées récemment par la CSN, les radiographies de 52% des ouvriers de la CSN qui ont plus de 20 ans de service dans l'amiantose révèlent des lésions du tissu pulmonaire lui-même (parenchyme). Chez ceux qui ont moins de 20 ans d'ancienneté, 38% des radiographies présentent des anomalies diverses (incluant des lésions de l'enveloppe du poumon, la plèvre). Ce taux d'anomalies monte à 78% chez ceux qui ont 40 ans d'exposition aux fibres d'amiantose.

Le Dr McDonald, pour sa part, estime que ces résultats sont "assez semblables" à ceux déjà publiés par son équipe. "En tout cas, a-t-il dit, ils ne sont certainement pas contradictoires".

En juin 1972, l'équipe de

McGill révélait que les radiographies de la clinique des compagnies montraient des anomalies diverses chez 30% des ouvriers de 45 à 50 ans et chez 52% de ceux qui avaient de 60 à 65 ans.

Le Dr McDonald reconnaît que les résultats de son équipe semblent moins dramatiques mais il souligne deux facteurs qui expliquent cette divergence apparente.

D'abord, les ouvriers affiliés à la CSN travaillent généralement dans des compagnies où le taux de poussière est particulièrement élevé. Il est donc possible que les dommages soient plus prononcés chez eux.

Deuxièmement, il était plus facile de porter un diagnostic positif pour les chercheurs américains que pour leurs collègues de McGill. L'équipe de Selikoff n'examinait que des ouvriers fortement exposés à l'amiantose. Elle était donc moralement certaine que les anomalies "douteuses" étaient causées par l'amiantose. Au contraire, l'équipe de McGill a aussi examiné des ouvriers fort peu exposés. Comme le chercheur qui analysait les radiographies ne savait jamais si la personne en cause avait été fortement exposée, il était plus réticent avant de poser un diagnostic positif.

Même si le docteur McDonald n'en a pas parlé directement, deux autres facteurs peuvent expliquer la différence: d'une part, l'équipe de McGill, en 1972, était la première à utiliser le nouveau système de classement international pour l'amiantose. On peut présumer que les chercheurs d'aujourd'hui ont plus d'expérience...

D'autre part, on a des raisons de penser que les ouvriers examinés à la demande de la CSN étaient plus âgés que ceux qu'ont étudiés les chercheurs de McGill. En effet, les médecins montréalais ne mentionnent aucun individu âgé de plus de 65 ans alors que l'étude de Selikoff parle d'ouvriers ayant 60 ans d'expérience dans l'amiantose. Cette différence est importante car il est admis que les symptômes de l'amiantose continuent de s'aggraver à mesure que l'individu prend de l'âge et même s'il a quitté son travail.

Invité à commenter les normes en vigueur (5 fibres par centimètre cube d'air au maximum), M. McDonald a indiqué que cette norme lui paraissait acceptable même si des normes plus sévères seraient probablement préférables. "Je n'hésiterais pas à travailler avec une

telle concentration d'amiantose et j'y enverrais même mes enfants", a-t-il dit.

Le problème, à ses yeux, c'est que ce maximum n'est pas respecté. Selon lui, la moyenne des fibres d'amiantose dans l'air des moulins de Thetford est environ trois fois plus élevée que ce maximum officiel.

Présentement, les 3,500 mineurs de Thetford en grève depuis mardi demandent aussi que le maximum soit abaissé prochainement à deux fibres par centimètre cube, conformément aux normes britanniques. M. McDonald estime pour sa part que c'est une erreur d'interprétation parce que la norme britannique est une moyenne sur une période de trois mois.

"Je crois que ces normes sont équivalentes, dit M. McDonald, parce que pour être moralement certain de ne jamais dépasser cinq fibres, il faut viser une moyenne de deux..."

M. McDonald est cependant fort réticent devant toute norme exprimée en nombre de fibres par volume d'air. Il s'est dit plus favorable à une norme sur l'ensemble des poussières, même s'il admet que le danger principal vient des fibres. "Une norme doit être appuyée sur des études sérieuses, dit-il. Or les premières mesures de fibres dans les usines du Québec ont été effectuées il y a trois ans à peine. Les seules données disponibles sont plutôt exprimées en concentrations totales de poussières."

Malheureusement, un autre professeur de McGill, M. William Gibbs, publiait en février 1974 une étude démontrant que l'on ne peut pas trouver de correspondance simple entre le taux de poussières et le taux de fibres dans l'air des mines et des moulins d'amiantose.

Le pourcentage des fibres dans la poussière varie d'une compagnie à l'autre et d'une étape du procédé à un autre: plus l'amiantose est raffinée et plus les fibres sont fortement représentées dans les poussières.

M. Gibbs a toutefois déclaré au DEVOIR qu'on tente de remédier à ce problème en prenant un très grand nombre de mesures à divers endroits des usines. On espère ainsi obtenir un pourcentage valable pour chaque secteur de l'entreprise. Il serait ensuite possible d'exprimer les données disponibles en termes de fibres par centimètres cubes.

Les tableaux publiés dans l'é-

tude de M. Gibbs indiquent que le nombre de fibres par centimètre cube atteint parfois 140, soit 18 fois plus que le maximum officiel. La moitié des mesures étaient cependant inférieures à 12 fibres par centimètre cube.

M. Gibbs s'est dit incapable de citer des chiffres valables qui seraient vraiment représentatifs des industries. Les données publiées en 1974 sont trop fragmentaires pour représenter de façon adéquate toute la complexité de la situation, selon lui.

Les études plus complètes (en cours présentement) devraient procurer des informations plus valables mais les résultats ne sont pas encore disponibles.

L'expérience prouve qu'un million de particules de poussières par pied cube peut correspondre aussi bien à moins d'une fibre d'amiantose par centimètre cube qu'à 50 fibres par centimètre cube. Aussi nous avons demandé à M. Gibbs et à M. McDonald si cette constatation ne réduisait pas à néant tous leurs efforts passés pour établir une relation entre le taux de

poussière et les méfaits de l'amiantose.

Les deux chercheurs ont eu la même réponse: "Si on cesse d'utiliser les mesures de poussières, on n'aura plus aucune donnée! Mieux vaut utiliser les données existantes, aussi inadéquates soient-elles, que de se contenter de l'ignorance absolue..."

Est-ce que vous complétez également mon rapport provincial?

Pour un déboursé raisonnable, H & R BLOCK complètera vos rapports d'impôts fédéral et provincial.



**H&R BLOCK**  
Pour Votre Impôt

**QUEST 486-1942 - 2204**  
6151 ouest, rue Sherbrooke (coin Beaconsfield)  
5208, boul. Décarie (près Isabella)  
1783, rue Church (angle Laurendeau)  
5611, ch. Côte-des-Neiges (près Côte-Sainte-Catherine)  
6851, rue Victoria (près Vezeau)  
3645, rue Wellington (Verdun)  
5659, avenue Verdun (près Beatty)  
285, 66 Avenue (Lachine)

**EST CENTRAL 274-9488 - 9489**  
5042, avenue du Parc (près Laurier)  
1267, avenue Greene (coin Maisonneuve)  
5235, rue Bélanger (près 42e)  
3430, rue Bélanger (près Saint-Michel)  
2670, rue Masson (près de la 2e Avenue)  
5716 est, rue Sherbrooke et Dickson  
1965 est, rue Ontario et Donon  
4818, rue Saint-Denis (près Gifford)  
8928, rue Hochelaga (près Franch)  
6327, rue Papineau (près Beauport)  
4656, rue Papineau et Mont-Royal  
3621 ouest, rue Lévesque (Chomedey)  
3708, rue de la Concorde (Dorval)

**LAVAL-NORD 747-1151 - 1152**  
919, boul. Décarie (Village Saint-Laurent)  
10384, rue Lafande (Roseboro)  
9305, boul. Paix (près des Grandes-Prairies)  
2974, rue Saint-Hubert (près Jarry)  
10583, boul. Saint-Laurent (près Bourassa)  
2484, rue Fleury (près Iberville)  
462, boul. des Laurentides (Pont-Viau)

**SUD - 679-4370**  
Place Portobello, 7250, boul. Taschereau  
2177, chemin Chambly (Longueuil)  
303, Centre Commercial Laurier  
207, rue Saint-Jean (Longueuil)  
3555, boul. Taschereau (Saint-Hubert)

**AUSSI AUX MANUFACTURES LaSalle**  
2900, rue Notre-Dame (Lachine)  
1277, rue Schevchenko (LaSalle)  
207, rue Saint-Jean (Longueuil)  
3555, boul. Taschereau (Saint-Hubert)  
3735, rue Notre-Dame (Saint-Henri)  
11950 est, rue Sherbrooke (Pointe-aux-Trembles)  
5330 est, rue Bourassa (près Lacordaire)  
1877, boul. Labelle (Chomedey)

**AUSSI A la Saie**  
Centre-ville 3e étage  
Dorval 1er étage  
Rockland 1er étage  
Centre Laval 2e étage  
Centre d'Achat Boulevard  
4150, rue Jean-Talon  
Centre d'Achat Place Versailles  
7275 est, rue Sherbrooke

**AUTRES BUREAUX**  
CHATEAUGUAY • SAINT-JEAN • VALLEYFIELD • SAINT-JEROME • DORION • SAINT-HYACINTHE • BELOIL • CHAMBLY • OTTERBURN PARK.

**OUVERT TOUS LES JOURS 9h à 21h, samedi 9h à 17h**  
RENDEZ-VOUS NON OBLIGATOIRES

## Le "californium" guérirait le cancer

TOKYO (AFP) — Le "californium", une substance synthétique hautement radioactive, guérirait des cancers qui ont jusqu'à présent été considérés comme incurables.

C'est le vice-directeur du département de radiologie de l'institut de recherche sur le cancer de Tokyo, M. Koichi Kaneda, et son assistant qui ont annoncé cette découverte, samedi, à Tokyo.

Ils ont étudié l'effet du "californium" sur les cellules cancéreuses depuis le mois de mars 1974 en utilisant des épingles de platine-iridium contenant cette substance.

Selon le Dr Kaneda, certaines cellules cancéreuses se reproduisent si le tissu humain manque totalement ou partiellement d'oxygène, et elles résistent aux rayons X et gamma qui sont habituellement employés dans une thérapie ordinaire, ce qui entraîne une aggravation du mal.

En revanche le "californium", qui libère une grande quantité de neutrons, détruit ces cellules cancéreuses.

Des médecins de l'hôpital de Tokyo, ont fait l'expérience sur 13 personnes atteintes de cancers très graves, et onze d'entre elles ont été guéries.

## UNIVERSITÉ DE FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE MONTRÉAL

### PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Certificats (30 crédits):

- Etudes québécoises
- Information et journalisme
- Nursing clinique
- Nursing communautaire
- Organisation des soins et éducation en nursing
- Publicité
- Relations industrielles (2 certificats)
- Relations publiques
- Sciences de la communication
- Traduction II

### PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT POUR ENSEIGNANTS

Baccalauréat en enseignement (préscolaire et élémentaire) (90 crédits)

Certificats (30 crédits):

- Mathématiques
- Sciences familiales

### SESSION MAI-JUIN 1975

(date limite d'admission: 1er avril)

Pour plus de renseignements  
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE  
3333, chemin Queen Mary,  
Tél.: 343-6090/343-6992 après 17 heures.

## LE DEVOIR CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT		
	12 mois	6 mois
CANADA:	\$45.00	\$25.00
ÉTRANGER*:	\$50.00	\$28.00

(\*par courrier ordinaire)

S.V.P., remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Mtl H3C 3C9.

Nom .....

Adresse .....

variétés

# Véronique Sanson: bizarre et désastreux

par Yves Tachereau

L'article aurait pu s'intituler: "Un cas de remboursement", mais quelque chose a retenu et empêché ce titre. Sans doute, parce qu'un concert où il est possible d'entendre, même dans un ensemble désastreux, d'aussi belles chansons que "Bahia", "Besoin de personne" ou "Le Maudit", ne peut pas être totalement insupportable. Et surtout, il y avait quelque chose de tragique et d'émouvant dans ce récit donné à reculons par une femme malheureuse. Du moins, c'est ce qu'elle semble avoir voulu faire comprendre à son public au début de la deuxième partie lorsque, seule au piano, elle a chanté une très belle chanson nouvelle dont le refrain, "c'est si facile de faire mal", revenait d'une façon lancinante. Ensuite, elle a interprété "Véronique": "Et c'est dommage/J'ai plus ma tête à moi/So I just sing/Stoned again". J'imagine peut-être beaucoup de choses, mais, à son dernier rappel, Véronique Sanson a quand même laissé tomber un de ses succès qu'elle avait commencé à interpréter pour reprendre sa nouvelle chanson avec laquelle elle a voulu nous laisser.

On peut évidemment penser que si on n'a plus envie de chanter, on passe à autre chose. D'autant plus qu'il n'est pas particulièrement intéressant de payer un billet pour aller se faire insulter. Car l'attitude de Véronique Sanson a été nettement insultante pour le public à plusieurs moments. Qu'elle donne son récital sans s'y intéresser et sans y croire, passe encore. Qu'elle salue le public froidement en se tournant quelques secondes sur le coin de son banc de piano, passe aussi. Mais on peut trouver plus grave une intermission de 25 minutes à la suite d'une première partie qui en a duré trente tout au plus et qui, en plus, s'est terminée sur un départ précipité. Ce n'est pas en revenant et en disant d'un air faux: "je suis bien content(e) d'être là" que les choses se sont améliorées pendant la deuxième partie ou, à un moment donné, elle s'est moquée du public qui applaudissait en faisant autant... On peut aussi signaler que Véronique "hic" a tendu, à quelques reprises, son verre au public, histoire de préciser où elle en était.

A cette attitude s'ajoute la manière, particulièrement expéditive, dont elle a interprété ses chansons. Tout a déboulé à toute vitesse. L'articulation relâchée, la voix de gorge souvent très dure et décevante n'ont rien amélioré. Les cinq ou six chansons qu'elle a interprétées seule au piano ont donné le meilleur moment de la soirée. Car ses musiciens étaient franchement mauvais. Les instruments créaient un son sourd et mal balancé qui interdisait le plaisir d'isoler l'un ou l'autre; tout était pris dans une espèce de bruit d'ensemble d'autant plus attristant que les disques de Véronique Sanson nous ont habitués à une musique particulièrement intéressante, polie et originale. Une aussi bonne chanson que "Bahia" s'est avérée un désastre pendant les reprises instrumentales de la mélodie. Et, en sortant du concert, on pouvait conserver un très mauvais souvenir, celui d'une occasion ratée et d'un spectacle bâclé d'une façon in-

sultante pour le public.

On se serait cru dans une bonne vieille boîte à chansons des années soixante. Ce café ou le thé servi "Au bout du vieux", cette nouvelle boîte située 356 rue Berri, évoquait celui qu'on pouvait boire en attendant l'arrivée de Claude Gauthier ou de Claude Léveillé il y a une dizaine d'années. Le local est petit, chaleureux et l'atmosphère se prêtait bien à ses réminiscences. D'autant plus qu'on y entendait Monique Miville-Deschênes et sa guitare... Celle-ci, qui n'avait pas chanté à Montréal depuis trois ans et qui n'a pas fait de disques depuis quatre ans, effectuait en quel-

que sorte un retour dans cette ville dont les habitants oublient souvent que le monde tourne aussi en dehors d'elle. Car pendant tout ce temps, Monique n'a pas cessé de chanter et vient, en plus, de produire un nouveau disque. Avec plusieurs musiciens et quelques instruments électriques, ce qui, pour elle, est un fait nouveau. En attendant d'entendre ce disque que la compagnie Gamma n'a pas encore lancé sur le marché, il a fallu se contenter d'un récital donné avec sa seule guitare comme accompagnement, samedi soir dernier, puisque son pianiste était en retard. Les accords simples et souvent répétés pouvaient

laisser assez rapidement certains auditeurs ou rendre nostalgiques ceux qui avaient vécu la grande époque des chansonniers. Mais le récit de la chanteuse de Saint-Jean-Port-Joli véhiculait beaucoup plus que le rappel d'une époque. A travers les petites présentations de ses chansons et la poésie simple de ses textes, se profilaient les émotions et un regard souriant et désabusé sur notre époque, d'une femme qui n'a pas encore oublié qu'il y a des arbres, des oiseaux et des cours d'eau sur notre planète. Sa poésie simple et souvent teintée d'humour fait songer, on a sûrement déjà dit cela, à Félix Leclerc. On y trouve le même accord avec la

nature, la même prédilection pour les énumérations et ce même amour d'un essentiel oublié par les citadins. Sa voix belle et riche berce et touche l'auditeur en ajoutant une couche de douceur à certains textes plus percuteurs comme une dénonciation des patrons ou du bien-être social ou à travers la tendresse d'une chanson comme "A l'autre bout de l'eau", la plus émouvante du récital. On peut cependant se demander si Monique Miville-Deschênes apporte vraiment du nouveau à la chanson québécoise, si sa voix ressort d'un ensemble où l'originalité est assez rare.

Au cégep Maisonneuve

# Un show 'Pour nous autres'

par Gilles St-Jean

Je me suis souvent demandé comment l'on en arrive à parler, si d'aventure on en vient à le découvrir dans un sous-sol d'église! Un groupe totalement inconnu, qui répond cependant aux critères d'admissibilité au succès. Ce n'est pas que je fréquente assidûment les sous-sols ou, durant les fins de semaines, s'écrit toutes sortes de groupes qui aspirent aux gloires artistiques, mais il est des jours où...

Toujours est-il que l'on m'avait demandé d'assister, samedi soir, à la répétition générale d'un spectacle qui sera présenté mercredi, au Nouvel Auditorium du Cégep Maisonneuve. Le nom du groupe, "Pour nous autres", ne dit rien de personnel. Présentons-le donc. C'est cinq musiciens qui se sont réunis au cours de l'été dernier, afin de prépa-

rer un spectacle qu'ils veulent de qualité, et qui, espèrent-ils, pourra les lancer sur le chemin de la célébrité, tant cherchée mais que peu de groupes québécois ont foulé. Quatre garçons et une fille, dont l'âge moyen est de dix-neuf ans (ou presque), ayant tous un certain passé musical. Sans doute, il y a des faiblesses, tel un certain manque d'expérience, beaucoup de naïveté; pourtant le potentiel est indéniable, surtout au plan musical, et il éclipse presque ces défauts qui pourraient être fatals dans le cas de groupes moins prometteurs. Leur musique n'est ni celle de "Contraction", ni celle de "Beau Domage", ni celle de Seguin, ni celle de personne. La musique de "Pour nous autres", est celle de "Pour nous autres", dit à un moment donné un membre du groupe non-identifié; et les autres de s'esclaffer!

Trois d'entre eux, les plus âgés (vingt et vingt-et-un ans!), ont fait leurs premières armes du temps déjà lointain où mes amis et moi hantions, les samedi soirs, les sous-sols d'églises, nous suspendant au accord à la mode des imitateurs, et Dieu sait qu'ils étaient profusion, de Little Richard et de "Cream". A cause sans doute de ces expériences, les gars de "Pour nous autres" peuvent jouer et composer des pièces au cours desquelles l'influence des ex-grands est tangible, mais où cependant prime un côté personnel indéniable, surtout dans certaines pièces en plusieurs mouvements dont l'enchaînement, bien planifié, ne laisse à "Pour nous autres" rien à envier à personne. C'est surtout Jean-Jacques Bourdeau et Jean-Claude Béliveau, très versés dans les instruments à cordes, qui composent et arrangent la musique de "Pour nous autres". Bourdeau et Béliveau sont très versatiles: l'un passant sans difficulté aucune du piano à la guitare électrique (dont il est un virtuose un peu dans le genre Clapton) aux percussions; le deuxième se tirant magnifiquement d'affaires avec plusieurs instruments, dont la flûte

à bec, de laquelle il tire des sons intéressants.

C'est aussi Jean-Claude Béliveau qui a composé la plupart des paroles du spectacle, de jolies paroles bien qu'un peu mièvres par instants; mais il est jeune, et de toute manière on en a entendu de bien pires sur le marché professionnel; on a pas besoin d'aller chercher trop loin pour trouver...

Les autres membres du groupe supportent, avec force qualités, les efforts de leurs deux aînés; le bassiste Yves Piset fait preuve d'un joli assortiment de bonnes "passes" (et aussi quelques séquences du temps où il faisait des steppettes dans les sous-sols d'églises). Le batteur Denis "AllBread" Toupin, qui n'a que dix-sept ans, eh oui, montre un brio de musicien accompli, tant dans les rares solo qu'il accomplit, que dans les routines d'accompagnement. La jeune chanteuse, il en faut bien une, s'appelle Claire Paré. Jolie, une belle voix qui aurait cependant intérêt à être exploitée au moyen d'un système d'amplification plus approprié aux besoins d'un groupe dont la majorité des pièces requièrent une batterie de gros amplis. Bref, c'est un nouveau groupe dont on se réjouira, comme on dit.

# théâtre

## Un matin désespéré... comme les autres

par Adrien Grusin

La reprise de "Un matin comme les autres" de Marcel Dubé constitue la troisième et dernière production du TPQ cette année. Ce texte de 1968 développe le thème du désespoir, en passant par ceux de la politique et de l'amour. On oublie vite la politique; quant à l'amour, il se manifeste plutôt par son absence. Marcel Dubé y reprend le cynisme désespéré des "Beaux dimanches", de "Au retour des oies blanches", de "Bilan", de "Pauvre amour" et de plusieurs autres. Cette longue introspection de deux couples, hier encore inconnus, se nomme donc échange psychologique et physique. Elle ne s'arrêtera qu'à la mort de l'espérance. Chez Marcel Dubé, c'est toujours ainsi et dès le début, l'espérance est moribonde.

Deux couples, habitant le même building cosu, voisins de quelques étages, vont échanger leurs solitudes. Cela ne servira qu'à leur faire sentir un vide grandissant. Chaque matin devient pire que les autres. "Nous

flottons gentiment à la dérive" dira Max. Le premier couple a quarante ans. Max et Madeleine "s'efforcent de faire leur possible pour ne pas mourir d'ennui". Ils ont perdu toute illusion, leur humour cynique est constant. Max dira encore: "Nous formons un couple d'épave en tenue de gala." La soirée se passe chez eux, elle durera jusqu'à l'aube. Ils ont invité Claudia et Stanislas. Ces derniers ont trente ans, on les voit contractés, sur des épinas, s'accusant mutuellement, malheureux. Tandis que Max et Madeleine ont accepté leur vie vide, leurs ruines, qu'ils ont choisi de s'étourdir, de s'amuser; Stanislas et Claudia arrivent à un tournant qui pourrait s'appeler l'oree du vide. Jamais chez Dubé, les êtres ne s'assument; aucun ne peut espérer. S'il le fait, c'est lâcheté; s'il le dit, c'est mensonge. Lâchés seuls, pendant que Madeleine entraîne Stanislas au bain de minuit, Max et Claudia accumulent les phrases clés du type:

"Je suis au dernier carrefour de ma vie". Le développement de l'introspection est rendue possible par une volonté de sado-masochisme des personnages. On appelle ça la fatalité... Il se trouve toujours quelqu'un pour vouloir aller plus loin dans l'annihilation réciproque. Dans ce théâtre psychologique. L'artificialité de certains déplacements commandés par Richard Martin n'est guère reluisante. Les comédiens offrent de leur côté un jeu assez inégal. Robert Rivard m'est apparu excellent, dynamique à souhait, incarnant merveilleusement le cynisme intelligent de plus de quarante ans. Sa femme Madeleine, un peu moins importante, lui donne habilement la réplique par le jeu de Micheline Guérin. Le plus jeune couple demeure convainquant. Alors que le Stanislas de Marc Bellier reste vraiment fade, la Claudia de Marie Bégin manque d'âme malgré une composition physique qui convient à la raideur de son per-

sonnage. La crédibilité de son incarnation demeure insuffisante. Dans la veine de toutes les pièces de milieu bourgeois qu'a écrites le dramaturge, "Un matin comme les autres" n'offre rien d'étonnant. On n'y retrouve pas le conflit des générations en plus du désespoir né de la solitude mais la différence d'âge des deux couples permet l'équivalent. Heureusement sa construction serrée lui permet de bien passer. La huis clos est à la mesure du sans issue des gens. Mais ce sont des drames se ressemblent entre eux! Cet univers de mépris, de cynisme, de rare tendresse (exprimée quelque peu entre Max et Claudia), est essentiellement un monde de mort. D'ailleurs, on n'y sourit jamais. Ou bien on rit aux éclats comme Madeleine, ou bien on conserve une tête d'enterrement comme Claudia. Quant aux hommes, ils ont l'air cynique ou pnaud suivant qu'ils se rangent du côté de Max ou de Stanislas.

LE FANTÔME DE LA LIBERTÉ  
UN FILM DE LUIS BUNUEL  
SALLE EISENSTEIN  
14 ANS  
ALAIN TANNER  
le milieu du monde  
35 MILTON 7842-6053

LINO VENTURA • ANNIE GIRARDOT  
ISABELLE ADJANI  
dans  
**la gifle**  
12.55 - 3.00  
5.10 - 7.15  
9.25  
Cinema BERRI  
St-Jean Capitol

18 ANS Adultes  
Après "W.R. Les mystères de l'organisme" voici le plat de résistance.  
**SWEET MOVIE**  
"Sweet Movie" provoque un dégagement d'ozone érotique.  
11 BERRY CINEMA  
**SWEET MOVIE**  
"Sweet Movie" est un film résolument surprenant et volontairement choquant.

KébecSpec & Gilles Talbot présentent  
**Jean-Pierre FERLAND**  
du 22 avril au 11 mai  
Billets sem. 8h30 \$3.50 à \$6.00  
sam. 6h30 et 10h \$4.00 à \$6.50  
aussi chez Sauvé Frères  
THÉÂTRE MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

ZORIA SHIHMURZAYEVA  
Beethoven, Franck, Webern, Chostakovitch et Shchedrin  
31 MARS 20H30  
Billets \$7, \$6, \$5, \$4. EN VENTE: CCA 1922 ouest Sherbrooke, Place des Arts, Montréal Trust PVM. Nombre limité de billets à demi-tarif sur \$6: étudiants et Age d'Or en vente à CCA seulement.  
CHARGE 932-2234 MASTER CHARGE  
THÉÂTRE MAISONNEUVE

LES FILMS MUTUELS en association avec LES FILMS CLAUDE MICHAUD  
YVES MONTAND, MICHEL PICCOLI, SERGE REGGIANI, GERARD DEPARDIEU  
dans  
**Vincent, François, Paul et les autres...**  
UN FILM DE CLAUDE SAUTET  
CREMAZIE SEM.: 7.20-9.30  
SAM.-DIM.: 12.30-2.45-5.00-7.20-9.30  
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

**SWEET MOVIE**  
Nous n'avons rien vu de plus spectaculaire à Cannes. Le film à ne pas manquer.  
**SWEET MOVIE**  
UN FILM DE DUSAN MAKAVEJEV  
**CAROLE LAURE**  
avec PIERRE CLEMENTI • ANNA PRUCNAL  
SAMI FREY • JOHN VERNON • OTTO MUEHL  
FLEUR DE LYS ET DE PARIS : 1:30-3:30  
5:30-7:30-9:30  
CINÉ V : SUR SEM.: 7:30-9:30  
FLEUR DE LYS 858 est. Ste Catherine 288-3303  
CINÉMA DE PARIS 896 0 Ste Catherine 861-2996  
CINÉMA V 5550 Sherbrooke west tel 489-5559

TOUS LES COMÉDIENS SONT EXCELLENTS  
GILBERT SICOTTE EST REMARQUABLE.  
UN FILM A VOIR  
R.H. ROY  
M. PECLLET  
DIM. MATIN  
une histoire d'héritage  
**les Vautours**  
ETUDIANTS \$1.50  
gilbert monique carmen amulette  
sicotte mercure tremblay garneau  
FESTIVAL 1206, STE-CATHERINE E. 525-8600

La Compagnie **Jean Duceppe** inc.  
en collaboration avec CIMS présente  
**L'ANNÉE du CHAMPIONNAT**  
25 MARS au 6 AVRIL  
ou COMMENT VOLER UNE ÉLECTION  
"THAT CHAMPIONSHIP SEASON"  
de JASON MILLER  
AVEC  
Lionel Villeneuve Yves Létourneau  
Roger Lebel Denis Drouin Jean Lajeunesse  
Mise en scène Joël Miller Traduction René Dionne Décor et costumes Michael Eagan  
Reprise de la meilleure comédie de l'année dernière!  
THÉÂTRE PORT-ROYAL BILLET EN VENTE  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

télévision

# Un hommage à Alain Grandbois

par Jean Basile

Comme toute mort, celle d'Alain Grandbois porte son signe. Les os des poètes forment l'humus sur lequel pousse une Nation. Aussi triste cela puisse-t-il paraître, la mort est l'acte définitif par lequel chaque chose, et les survivants, attend pour prendre sa place. Et ce n'est qu'après une mort que le commentaire peut, lentement, faire fructifier une oeuvre littéralement passée par l'Oeuvre au noir, l'oeuvre de putréfaction qu'illustre la nécessaire décomposition du poète.

Si le film que Roger Frappier a consacré à Alain Grandbois, pour le compte de l'Office du film québécois, n'est pas très jeune, puisqu'il date déjà de 1971, on ne peut guère que se réjouir de ce que Radio-Canada ait jugé bon de supprimer, dimanche à 13h., une émission consacrée au dressage des faucons (quoiqu'au niveau de l'i-

mage...), pour le mettre au programme, à l'occasion de la disparition de l'auteur des "Ritages de l'homme". Les images d'André Gagnon y sont plus que belles, largement significatives, comme cet arc-en-ciel de fer qui clot le film, tandis que chante la voix de Raoul Duguay. Pour le reste, la réalisation de Roger Frappier est honnête et son but, délibérément didactique, est un peu insatisfaisant pour qui connaît d'un peu près l'oeuvre des poètes de l'Hexagone.

En fait, il s'agit, avant tout, d'un triple témoignage monté en parallèle, qu'agrémente, fort modestement, trop modestement, le beau visage de Grandbois. Il y a donc une petite glose, fort courte d'un beau poète formaliste, Michel Beaulieu; celle de Raoul Duguay, précisément à cette époque où il commençait à bâtir son personnage de poète-ourobos, avec

son double nom, envers-endroit, dedans-dehors, qui se mort la queue; et celle, plus ample, d'un des bons spécialistes de la poésie de Grandbois, et de la poésie en général, Jacques Braux.

Il me semble que, déjà aujourd'hui, soit à peine quatre ans après la mise en bobine de ce film, l'opinion sur Alain Grandbois a déjà changé. Je me demande, par exemple, comme parlerait Braux, l'âge venant, et la rencontre, importante pour lui, de cet autre poète: Juan Garcia. Du moins, et là encore on voit que tout sert, même le décalage du temps, on peut s'étonner de ce rapport, insolent en 1971, et plus commun aujourd'hui, qu'il établit entre la naissance, la vie et la mort d'un individu avec la naissance, la vie et la mort d'une collectivité. Aussi étonnante était, vue l'époque, cette constatation que fait

Raoul Duguay des vibrations lumineuses qui émanent d'Alain Grandbois, et que l'on peut ressentir aussi chez Anne Hébert; quoiconque s'est trouvé en sa présence le sait. De même, il serait intéressant de savoir comment Jacques Braux analyse maintenant le rôle de la mer dans l'oeuvre de Grandbois, cette Thalassa de Ferenczi: "L'aube immense m'enveloppe comme la mer le corps du plongeur".

Cette Thalassa, tripartite de l'Eros/Thanatos, qui domine, peut-être, la poésie québécoise dans un mouvement tout à fait particulier et que l'on aimerait voir se découvrir peu à peu.

C'est pourquoi, et nonobstant le fait de la rapidité de la réaction de Radio-Canada pour célébrer un grand poète, mais non le seul, j'aime croire que dans le cadre d'une quelconque série, on se donnera la peine de reprendre le tout et d'ajouter au film de Roger Frappier quelques témoignages plus modernes, non pas qu'ils soient plus frais, mais eux aussi marquent des moments de notre évolution.

## Palmarès des "Prix Futura"

"Smog", un documentaire sur les problèmes de l'environnement, réalisé par la première chaîne de la télévision ouest-allemande, a remporté la Médaille d'or du "Prix Futura", attribuée, samedi, à Berlin-Ouest et qui récompense des producteurs de télévision.

Les médailles d'argent ont été remportées par "Writing On The Wall" (BBC-Grande-Bretagne), réalisation sur les rapports entre l'architecture moderne et la criminalité, par "Kuenstliche Erinnerungen" ("Souvenirs Artificiels"), film de la deuxième chaîne allemande sur les processus biochimiques de la mémoire, et "Hakuna Kazi" ("Sans Travail"), réalisé par la "NOF" hollandaise et consacré aux problèmes de développement du Tiers Monde.

"In Lieu Of A Cristal Ball" (Yougoslavie), "After The Parcel Exploded" (BBC-Grande-Bretagne), "Verstaedterung Der Erde" ("L'Urbanisation de la terre", R.F.A.) ont remporté les médailles de bronze.

La célèbre équipe de réalisateurs est-allemands: Walter Heynowski Gerhard Scheumann et Peter Hellmich a refusé le "Prix des critiques" qui lui avait été attribué pour un documentaire sur les camps de prisonniers politiques au Chili, mais qu'ils devaient partager

avec une production de la télévision ouest-allemande. Trente-trois stations de télévision de 25 pays-dont, pour la

première fois, l'URSS, la RDA, la Hongrie — ont participé cette année au concours du "Prix Futura".



C'est au Gesù, rue Bleury, où ÉMILE NELLIGAN a fait ses études classiques, que Monique Leyrac reprendra à la demande du public le spectacle "Leyrac chante Nelligan" avant la démolition de cette institution riche et noble d'histoire. Du 1er au 15 avril, les mardis et mercredis à 20 h. 30, les jeudis, vendredis et samedis à 22 h. 30 et le dimanche à 19 h. 30.

## Au festival de Varna Deux films de l'OFQ

QUEBEC: Deux productions de l'Office du Film du Québec ont été officiellement sélectionnées par le Festival international du film de Varna en Bulgarie qui se tiendra du 16 au 25 juin 1975. Il s'agit de "Barrières architecturales" de Roger Cardinal et de "Leçon des Mongoliens" de Michel Moreau.

Le Festival du film de Varna est placé sous les auspices de la Croix-Rouge internationale et les films qui y sont présentés traitent essentiellement de questions médicales et paramédicales.

"Barrières architecturales" de Roger Cardinal traite d'un problème dont peu de gens ont

conscience: les handicapés physiques face à une architecture qui ne tient pas compte de leur handicap. Ce film a été tourné à Vancouver, Montréal, Québec et Los Angeles et montre les solutions que certaines collectivités ou personnes ont imaginées pour permettre l'accès aux édifices publics ou privés aux handicapés physiques, et plus particulièrement à ceux qui sont contraints à la chaise roulante.

Pour sa part, Michel Moreau a réalisé un document exceptionnel avec "Leçon des mongoliens". Ce film d'une heure montre le mongolien comme prototype, caricature et con-

densé du déficient mental moyen. Son étude permet de comprendre et d'éduquer le déficient en général. "La Leçon des mongoliens" informe d'abord le spectateur des caractéristiques physiques et du comportement problématique des mongoliens. Puis une comédienne anime un modèle expliquant l'organisation particulière et le fonctionnement d'un nouveau-né mongolien par rapport à un enfant normal. Le film propose enfin un protocole éducatif issu du modèle explicatif: pour permettre à l'enfant déficient de se développer, il faut pouvoir comprendre ses propres lois de développement.

Les FILMS MUTUELS présentent **POUR TOUS**  
le chef d'oeuvre de **INGMAR BERGMAN**  
**Scènes de la Vie Conjugale**  
Interprété par LIV ULLMANN et ERLAND JOSEPHSON  
avec BIBI ANDERSSON  
écrit produit et réalisé par INGMAR BERGMAN, images SVEN NYKYST  
**le DAUPHIN**  
SEM. 6.30-9.15  
SAM. 1.20-4.05-7.00-9.35  
DIM. 12.30-3.40-6.30-9.15  
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

francoise chartrand presente  
**ELISABETH SCHWARZKOPF**  
en récital d'adieu  
LUNDI, 7 AVRIL À 20 HEURES  
Billets: \$4.00 \$6.00 \$8.00 \$10.00  
En vente: P.V.M., Sauve et Freres et guichets de la Place des Arts.  
**SALLE WILFRID-PELLETIER**



# SUSSES

# UNE FEMME

Renée Claude vous donne rendez-vous à son superbe spectacle intitulé "Je suis une femme". Une heure de chansons inoubliables. A ne pas manquer! Le lundi soir 24 mars, de 9h30 p.m. à 10h30 p.m. à votre petit écran. Veuillez consulter l'horaire local pour la mention du canal où passe l'émission "Je suis une femme". C'est une production signée Kébec Films.

Une présentation du **groupe noranda**

télévision

• Émissions en noir et blanc

CBFT 12	CFTM 10
9.10 Ouverture et horaire	7.40 Horaire-Bienvenue (CTM)
9.15 Les aventures de chaparrette à pais	7.45 Bonjour Montréal
9.45 En mouvement	8.45 Les bouts d'chou
10.00 Les Choukous	9.15 30-24-36
10.15 Du soleil à 5 cents	9.30 Pour vous modernes
10.20 Départ	10.00 Personnalités
11.00 Les recettes de Juliette	11.30 Famille Stone
11.20 Mimos 5	12.00 Les plus beaux hommes
12.00 Cher oncle Bill	12.30 Les limonades
12.30 Les coquilles	1.30 Au jour le jour
1.20 Téléjournal	1.30 Cine-lunel
1.35 Femme d'aujourd'hui	1.35 L'espionnage sera à Noumea
2.30 Cinéma	1.35 L'espionnage sera à Noumea
4.00 "Manges" (drame - François)	1.40 Patatouille
4.30 Les Fagotons	1.40 Jume
5.00 Daklari	1.40 Verla, dans l'espace
6.00 Nany	6.00 Parle, parle, j'ai peur
6.30 Actualités 24	2.00 Le 10 vous informe
7.30 Les Pierrefeu	7.30 Les Belges
8.00 Les Forges de St-Maurice	8.00 À la Casimère
8.30 Mont-dore	8.30 Meilleurs d'aujourd'hui
9.00 Le travail à la chaîne	9.30 L'Univers de Voland Guérard
9.20 75 ans d'histoire de la femme québécoise	10.00 Les nouvelles TVA
10.30 Téléjournal	10.40 Le visage du temps
10.45 Nouvelles du sport	11.15 Sans Pantalons
11.00 Appêchez moi Lisa	11.30 Les gars du monde (France en 1974)
11.30 Raymond Rouleau	12.45 Le 10 vous informe
12.00 Les 6 femmes d'Henri VIII (feuilleton historique)	12.50 Fin des émissions
1.10 Téléjournal	

RADIO-QUÉBEC 17	CFCF 12
6.00 University of the Air	6.00 University of the Air
6.30 Ed Allen	6.30 Ed Allen
7.00 Canada AM	7.00 Canada AM
8.20 Jolimp (Joum)	8.20 Jolimp (Joum)
9.00 Vega	9.00 Vega
9.30 Edith Sere	9.30 Edith Sere
10.00 Dick Van Dyke	10.00 Dick Van Dyke
10.30 L'espionnage	10.30 L'espionnage
11.00 Definition	11.00 Definition
11.30 The Art of Cooking	11.30 The Art of Cooking
12.00 The Philanthropes	12.00 The Philanthropes
12.30 Midweek with George (Italie)	12.30 Midweek with George (Italie)
1.30 The 1000th	1.30 The 1000th
2.30 He Knows She Knows	2.30 He Knows She Knows
3.00 What's the Great Word	3.00 What's the Great Word
3.30 Another World	3.30 Another World
4.30 Top Cops	4.30 Top Cops
5.00 Truth or Consequences	5.00 Truth or Consequences
6.00 Pilae	6.00 Pilae
7.00 The Franks	7.00 The Franks
8.00 The Fun Tison Show	8.00 The Fun Tison Show
8.30 Medical Center	8.30 Medical Center
9.30 Big Whistle	9.30 Big Whistle
10.00 The Sweeney	10.00 The Sweeney
11.00 The CTN National News	11.00 The CTN National News
11.30 The 12 Midnight Movie	11.30 The 12 Midnight Movie
1.00 The Deal with Alice	1.00 The Deal with Alice
1.30 The Deal with Alice	1.30 The Deal with Alice
2.00 Sunspot	2.00 Sunspot

théâtre
CANADIAN Association espagnole 435 Sherbrooke St. 302-801, Relâche.
IN CONCERT 2 Le Royer, 961-6668, Relâche.
LA GRANDE PASSE 411 Ontario St. 84-8284, Relâche-haut.
LE PATRIOTE EN HAUTE, Relâche-haut et mardi.
LE PATRIOTE, 1474 St-Catherine E. 525-1111.
RIDEAU VERT 106 St-Denis, 844-1780, Relâche-haut.
NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE 1200 Bleury, 866-1961, Antipode, 10h, 11h et vendredi, 19h30 samedi 20h30.
THÉÂTRE D'AUROURHUE 1207 Papineau 323-1222, Relâche-haut.
THÉÂTRE DE NOUVEAU MONDE, 81 St-Catherine et 901-6661, Relâche-haut.
THÉÂTRE DE QUATREZ, 100 rue des Arts, 843-2727, Relâche.
THÉÂTRE MARIENNE, Relâche-haut.
THÉÂTRE PORT ROYAL, Relâche-haut.

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou 353-2960 "Que ça gaze cocotte" 6.30, 9.50 et "L'homme sans visage" 8.10.	FESTIVAL: 1296 St-Catherine E. 525-8600 "Les vautours" 7.30, 9.30.
ARLEQUIN: 1004 St-Catherine E. 288-2343 "La marie anglaise" 12.10, 4.15, 7.40 et "Horreur de Frankenstein" 2.35, 6.00, 9.25.	FLEUR DE LYS: 858 St-Catherine E. 288-3303 "Sweet movie" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ATWATER L. Niveau metro Alexis Nihon 853-4246 "Towering inferno" 12.10, 2.10, 6.10, 9.10.	JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon 725-7000 "La dernière maison sur la gauche" 6.50, 10.00 et "Dorothée" 8.20.
ATWATER H. Niveau metro Alexis Nihon 853-3313 "Scenes from a marriage" 6.25, 9.15.	KENY: 6109 Sherbrooke O. 489-9757 "Swiss Family Robinson" 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.00.
AVENUE: 1224 ave. Greene, Westmount 357-2747 "A Woman under the influence" 1.10, 3.40, 6.20, 9.00.	LOREWS: 954 St-Catherine O. 866-5851 "The Godfather II" 12.45, 4.20, 8.00.
BEAVER: 5117 ave. du Parc 844-1932 "Six a Swedish girl" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 "Oma" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.	MARONNEVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174 "La dernière maison sur la gauche" 6.30, 10.00 et "Dorothée" 8.20.
BEHRE: 1250 St-Denis 878-2424 "La grande truelle" 2.00, 5.05, 8.15, 9.45.	MERCIER: 4260 St-Catherine E. 255-6224 "Un justicier dans la ville" 9.00 et "Les durs" 6.25, 9.40.
BLOI: 3600 Papineau 257-9131 "Estace de 5 à 7" 1.00, 4.30, 8.05 et "Rapport sur les maîtresses de maison du monde entier" 2.20, 5.30, 9.25.	MONKLAND: 5504 Monkland 484-1578 "Man with the golden gun" 2.00, 5.45, 9.40 et "Super Cop" 12.30, 4.05, 8.00.
CANADIAN: 1204 St-Catherine E. 243-5100 "Vasy bonhomme" 12.30, 2.35, 5.40, 9.50 et "La grande truelle" 2.00, 5.05, 8.15, 9.45.	OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145 "Les chaus de la vie" 7.00 et "César et Cléopâtre" 9.00.
CHAMPLAIN: 1813 St-Catherine E. 324-1665 "La moultre me monte au nez" 3.00, 6.15, 9.30 et "Mas ou est on passe la zone compagne" 1.00, 4.20, 7.35.	PALACE: 608 St-Catherine O. 366-0591 "The Terrorists" 1.05, 3.10, 5.15, 7.25, 9.35.
CHEVALER: 1090 St-Denis 845-3222 "La nuit à comper" 1.00, 4.10, 7.20, 9.40.	PAPINEAU: 4579 Papineau 521-6853 "Salle no 1" Le monde de l'ouest 2.50, 6.20, 9.45 "Soliel vert" 1.00, 4.30, 7.00 "Salle no 11" Histoire de la belle star 2.20, 5.30, 9.15 et "Cane de père en fils" 12.40, 4.10, 7.40.
CINEMA 2001: 855 Decarie 277-2091 "Phantom of the paradise" 7.30, 9.30.	PIERRE: 1500 St-Denis 845-2222 "Le monstre étrange" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.
CINEMA DE PARIS: 896 St-Catherine O. 864-2596 "Sweet Movie" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.	PLACE DE CANADA: Hôtel Champlain, 277 Dorchester O. 961-4595 "Funny lady" 8.00, 9.30.
CINEMA LE ART: 3100 Belanger E. 722-0902 "Nois retourne pas" 9.30 et "La con Larouche" 7.15.	PLACE VILLE-MARIE: (Nouvel cinéma) 777 Dorchester 866-2444 "Steppenwolf" 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.30.
CINEMA LONGUEUR: 1 Place Longueur "Un justicier dans la ville" 8.00, 10.00 et "Les valentins" 7.30.	PLAZA: 6595 St-Hubert, 274-6155 "Vasy bonhomme" 12.30, 2.35, 6.40, 9.50 et "La grande truelle" 2.00, 5.05, 8.15, 9.45.
CLERMONT: 3015 Sherbrooke O. 456-7205 "Murder of the Orient Express" 1.35, 4.05, 6.25, 9.50.	PESSYAT: 4015 St-Laurent 845-4215 "The crocodile blues" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Mondo errant" 1.20, 4.10, 7.00, 9.50.
CLUB: 6010 St-Denis, 388-4219 "Vinson François Paul et les autres" 7.20, 9.20.	RAVIL: 1608 St-Denis 277-4129 "Le diable dans la demoiselle Jonas" 12.45, 4.45, 8.45, 9.45. "La possession de Satan" 2.10, 5.10, 8.10.
DAUPHIN: 2286 Boulevard 721-6060 "Salle Henry" "Scenes de la vie conjugale" 6.30, 9.45. "McLaren" "Toute une vie" 7.15, 9.30.	RAVIL H. 4908 St-Denis 277-4129 "Sur le bord du toit" 2.40, 5.05, 9.25 et "Toujours à gauche à droite" 1.10, 4.30, 7.50.
ELPHRA: 114 St-Catherine E. 522-9177 "45 40 un journal ou papa et la maman" 12.35, 4.30, 6.05, 9.25 et "Dépayés" 2.00, 5.10, 8.10.	ST-DENIS: 1504 St-Denis, 849-4211 "Que ça gaze cocotte" 1.00, 4.35, 8.10 et "L'homme sans visage" 2.30, 6.05, 9.40.
ELVINE: 85 Milton, 842-6041 "Salle Henry" "Fantôme de la liberté" 1.30, 9.30. "Salle Elvina" "Le milieu du monde" 2.30, 4.30.	ST-DENIS: 1230, 2.50, 5.50, 7.45, 9.40.
ENCORE: 138 St-Paul E. 861-7781 "Salle no 1" "Flash Gordon" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00 "Salle no 2" "A very natural thing" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.	SNABDON: 5225 Dequeue, 862-1322 "Front pion" 1.00, 3.00, 5.15, 7.20, 9.35.
ENCORE: 138 St-Paul E. 861-7781 "Salle no 1" "Flash Gordon" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00 "Salle no 2" "A very natural thing" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.	VAN HORNE: 6150 Coté-des-Neiges, 231-8241 "Harry and Tony" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
ENCORE: 138 St-Paul E. 861-7781 "Salle no 1" "Flash Gordon" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00 "Salle no 2" "A very natural thing" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.	VANDOME: Place Victoria 878-1451 "Sonnatas" "Sweet Susan" 1.00, 2.25, 3.50, 5.25, 6.45, 8.15, 9.40.
ENCORE: 138 St-Paul E. 861-7781 "Salle no 1" "Flash Gordon" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00 "Salle no 2" "A very natural thing" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.	VERMILION: Salle Bonage 7265 Sherbrooke E. 352-8020 "Le boss de la morgue" 6.00, 9.25 et "Les vierges de la pleine lune" 7.25.
ENCORE: 138 St-Paul E. 861-7781 "Salle no 1" "Flash Gordon" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00 "Salle no 2" "A very natural thing" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.	VERMILION: Salle Bonage 7265 Sherbrooke E. 352-8020 "La bonnesse" 6.05, 9.45 et "Celinee bonne à tout faire" 7.55.
ENCORE: 138 St-Paul E. 861-7781 "Salle no 1" "Flash Gordon" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00 "Salle no 2" "A very natural thing" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.	VIDÉOGRAPHE: 1604 St-Denis, 842-9786 "Recherches sur l'image électronique" réalisée par AP Hazley, 8h.
ENCORE: 138 St-Paul E. 861-7781 "Salle no 1" "Flash Gordon" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00 "Salle no 2" "A very natural thing" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.	VILLERAY: 9042 St-Denis 388-5577 "M. Maestri" 8.00 et "Les casseurs de gang" 6.20, 9.45.
ENCORE: 138 St-Paul E. 861-7781 "Salle no 1" "Flash Gordon" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00 "Salle no 2" "A very natural thing" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.	WESTMONT SQUARE: 1 Westmount 931-2471 "Alice doesn't live here anymore" 12.15, 2.45, 4.45, 6.46, 9.00.
ENCORE: 138 St-Paul E. 861-7781 "Salle no 1" "Flash Gordon" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00 "Salle no 2" "A very natural thing" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.	YORK: 1497 St-Catherine O. 937-8978 "Young Frankenstein" 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.15.
ENCORE: 138 St-Paul E. 861-7781 "Salle no 1" "Flash Gordon" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00 "Salle no 2" "A very natural thing" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.	CINÉMA THÉÂTRE DE QUÉBEC: 1700 St-Denis 844-8234 (Relâche-haut).
ENCORE: 138 St-Paul E. 861-7781 "Salle no 1" "Flash Gordon" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00 "Salle no 2" "A very natural thing" 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.	CONSERVATOIRE D'ART CINÉMA TOGROPHIE: 1465 boul. de Maisonneuve 629-1348 "Une femme maroc" 10h-11h, Godard France 1958, 80.00.

Un climat de suspicion plane sur le parallèle

# Thoeni remporte sa 4e Coupe du monde La Suisse championne

Curling

ORTISEI (Val Gardena) (AFP) — A l'issue d'un slalom parallèle, dernière épreuve de l'édition 1974-75 de la Coupe du monde de ski alpin, qui faillit tourner au scandale, l'Italien Gustavo Thoeni a gagné très régulièrement hier à Ortisei, sa quatrième Coupe du monde en battant en finale le Suédois Ingemar Stenmark, disqualifié dès la première manche.

Avant cette ultime course trois coureurs étaient premiers ex-aequo du classement général avec 240 points: Thoeni, le Sué-

dois Ingemar Stenmark et l'Autrichien Franz Klammer. Ces trois champions étaient d'ailleurs les seuls à pouvoir encore gagner le trophée Evian. Dès le premier tour, Klammer était disqualifié dans la seconde manche contre l'excellent Italien Helmuth Schmalz qui avait largement gagné la première, et voyait ainsi son rêve s'envoler. Aussi, le classement s'établit finalement ainsi pour les trois premiers: 1) Gustavo Thoeni avec 250 points, 2) Stenmark 245 pts, 3) Klammer: 240 pts.

Les choses se sont cependant gâtées sérieusement dans les 1/4 finale. L'Italien Tino Pietrogiovanna opposé à son compatriote Gustavo Thoeni sortit en effet de la piste à la troisième porte et immédiatement fut suspecté de complaisance à l'égard de son camarade. Certains, qui se trouvaient au départ, prétendirent même qu'il aurait déclaré avant le départ: "Je ne vais pas aller bien loin dans cette course". Diffamation, calomnie? De son côté, Stenmark était opposé au Polo-

nais Jan Bachleda. Pressé par celui-ci, le jeune Suédois commut une faute à quelques portes de la fin, tomba, percuta une banderole de porte, se releva, remonta la pente, passa la porte et fut battu de 2.403 par le Polonais. On annonça alors qu'il était disqualifié, Gustavo avait donc gagné la Coupe du monde. Puis, on rectifia en disant qu'il avait passé normalement la porte. Stenmark gagna ensuite la seconde manche, Bachleda ratant une porte peu après le départ et abandonnant de façon

tout aussi suspecte que Pietrogiovanna. Le scandale était à son comble et le public devenait de plus en plus nerveux.

Interruption de l'épreuve, le jury visionnant le film de la course. Celui-ci ne permettant pas de prendre une décision indiscutable, Stenmark restait qualifié jusqu'à la finale avant de perdre face à Thoeni.

Mais une conclusion s'impose: il ne faut plus jamais placer un slalom parallèle comme ultime épreuve de la Coupe du monde.

PERTH, Ecosse (AFP-AP) — La Suisse a remporté son premier titre au championnat mondial de curling en battant hier en finale les États-Unis au compte de 7-4. Les Américains, champions sortants, ont ainsi baissé pavillon devant l'une des plus jeunes formations à avoir participé au championnat. L'équipe helvétique, du club Crystal de Zurich, est âgée de 29 ans.

"J'avais confiance après la quatrième manche mais tout compte fait nous avons été pris

de court par une excellente formation, a déclaré après le match le capitaine de l'équipe américaine, Ed Risling. "Je dois avouer que je ne pensais nullement subir la défaite contre un quatuor aussi jeune".

En finale, les Suisses ont joué de brillante façon. Ils avaient d'ailleurs deux pierres cachées lorsque Risling, d'emblée le meilleur des Américains, se prépara à lancer sa première pierre. Risling fut incapable de contourner la pierre de garde et la Suisse prit alors une insur-

montable avance de 7-3 avant d'entamer la dernière manche.

Le quatuor a toutefois réussi à loger deux pierres dans la maison et une égalité devenait alors possible. Mais le capitaine suisse Otto Danieli a toutefois pris soin d'éliminer une pierre américaine, assurant ainsi à son équipe la victoire.

Samedi la Suisse a évincé le Canada en demi finale en vertu d'une victoire difficilement acquise au compte de 6-5. Danieli a d'ailleurs frappé sa propre pierre pour en déloger une du Canada à son dernier lancer.

# Carrières et Professions

## ARRÉTISTE

Juriste demandé pour travailler à la préparation des recueils de jurisprudence du Québec (C.S. et C.A.)

Envoyez curriculum vitae au bureau des arrêtistes de CEDOJ, C.P. 1,000, Succursale Côte-des-Neiges, Montréal.

## Société de production recherche JEUNES ANIMATEURS/INTERVIEWERS (hommes ou femmes)

pour série de télévision de vulgarisation scientifique. Préférable expérience enseignement ou communications.

844-8812 de 9h à 17h

## Le Cercle Culturel de la Petite Bourgogne Inc. est à la recherche d'un ANIMATEUR CULTUREL

**Critères d'éligibilité:**  
1- Connaissance du milieu souhaitable.  
2- Capacité de travailler en équipe.  
3- Compétence ou expérience en animation culturelle.  
4- Personne responsable et dynamique.  
5- Connaissance technique en audio-visuel et formation polyvalente dans les arts.

**Genre de travail:**  
1- Organiser un ciné-club pour enfants et adultes.  
2- Organiser des activités pour les jeunes du milieu.  
3- Salaire à discuter.

Date limite pour réception des candidatures: 4 avril 1975.

Envoyer vos curriculum vitae au:  
**Cercle Culturel de la Petite Bourgogne Inc. 2461, St-Jacques, Montréal, P.Q.**

## SCARBOROUGH (TORONTO METROPOLITAIN)

La Commission Scolaire de Scarborough requiert les services de professeurs de langue française pour leur programme d'immersion à la maternelle et en 1ère année.

Les professeurs intéressés doivent écrire à:  
**Mr. C. R. Mason, Assistant Superintendent, Personnel & Administration, The Board of Education for the Borough of Scarborough, 140 Borough Drive, Scarborough, Ontario. M1P 4N6**

## INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Nous sommes à la recherche d'un ingénieur électricien bilingue qualifié avec quelque expérience dans l'industrie pour occuper le poste d'ingénieur de district, division éclairage, Montréal.

Le candidat choisi sera responsable de l'entraînement de l'équipe des ventes, de l'aide technique aux distributeurs de Sylvania, des liaisons avec les autres manufacturiers, associations et sociétés. Déplacements périodiques à travers le Québec pour assister les représentants lors de réunions et de présentations.

Avantages sociaux intéressants, automobile, compte de dépense et plan boni. Salaire à discuter.

Pour obtenir un rendez-vous, prière de téléphoner ou adresser curriculum vitae sous plis confidentiel au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL

**GTE SYLVANIA CANADA LIMITED**  
8750 Côte de Liesse, St-Laurent, Québec — 735-4201

## SEDOJ RECUEIL DE JURISPRUDENCE DU QUÉBEC DOCUMENTALISTE

**Fonction:** Constitution de table et index, vérification des références et autres travaux documentaires.

**Qualifications souhaitables:**  
— Formation en bibliothéconomie ou en technique documentaire.  
— Entrée en fonction immédiate.  
— Salaire selon compétence.

## CORRECTEUR D'ÉPREUVES

**Fonctions:** Préparation des textes pour l'imprimeur, correction d'épreuves et autres travaux documentaires.

**Qualifications requises:**  
— Expérience d'au moins 2 ans en correction d'épreuve.  
— Entrée en fonction immédiate.  
— Salaire selon compétence.

Envoyez curriculum vitae au bureau des arrêtistes de CEDOJ, C.P. 1,000, succursale Côte-des-Neiges, Montréal.

## AGENT DE LA RECHERCHE

\$13,188 à \$19,488

**FONCTIONS:** Il s'agit d'un travail hautement spécialisé de recherches socio-économiques. Le candidat choisi sera chargé de préparer et de mener des études et enquêtes socio-économiques se rapportant à l'élaboration et à l'évaluation des programmes du ministère.

**QUALITÉS REQUISES:** Bilingue (Anglais et Français). Diplôme universitaire avec spécialisation complétée par une maîtrise en économie et une grande expérience comportant des responsabilités dans le domaine de la recherche et de l'analyse économique. On étudiera également les demandes des candidats considérés comme ayant l'équivalent en formation et en expérience.

**ENDROIT:** Ministère des Services sociaux  
Division de l'élaboration des programmes  
Fredericton  
Numéro du concours NB 75-160

Les demandes devront nous parvenir au plus tard le 4 avril 1975.

ADRESSER SA DEMANDE À LA:  
**Commission de la Fonction publique du Nouveau-Brunswick 212, rue Queen C.P. 6000 Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1**

## Université de Québec à Montréal

### SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Candidatures sollicitées dans les champs suivants:  
• Théories éducatives  
• Epistémologie de l'apprentissage  
• Technologie éducative  
• Enfance inadaptée (mathématique, lecture et orthographe)  
• Didactique des mathématiques

**Exigences:**  
— Doctorat  
— Expérience d'enseignement souhaitable

**Traitement:** Selon la convention collective

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le 7 avril 1975, à:

**M. Godefroy-M. Cardinal, Directeur, Département des Sciences de l'éducation, Université de Québec à Montréal, C.P. 8888, Montréal, Québec, H3C 3P8**

## Université de Québec

### DIRECTEUR DE LA COORDINATION DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE

**Fonction:** Sous l'autorité du vice-président à la recherche et dans les matières relevant de la compétence de ce dernier, il dirige les activités de coordination du développement et de l'évaluation de la recherche.

Dans ce cadre, le directeur de la coordination du développement et de l'évaluation de la recherche, en particulier:

- procède à des études et des analyses de la situation générale de la recherche;
- coordonne l'élaboration et la réalisation du plan de travail pour la détermination des orientations des secteurs de recherche et supervise les équipes de travail constituées à cet effet;
- élabore, révisé et recommande les méthodes et critères d'évaluation des programmes de recherche;
- élabore, recommande et applique, en collaboration avec les unités constituantes, le plan d'évaluation des secteurs de recherche;
- identifie les activités et programmes de recherches ou la coordination et la collaboration entre les universités constituantes, écoles supérieures, instituts de recherche et autres unités constituantes s'avèrent utiles et suggère des modalités pour les favoriser.

**Exigences:** Formation universitaire de troisième cycle. Expérience de plusieurs années dans le domaine de la recherche scientifique. Bonne connaissance des politiques scientifiques et des besoins socio-économiques du Québec et du Canada. Familiarité avec la planification de la recherche en milieu universitaire. Bonne connaissance des méthodes d'évaluation de la recherche et des méthodes quantitatives appliquées à l'évaluation de la recherche.

**Lieu de travail:** Québec

**Traitement:** Selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats intéressés à ce poste doivent faire parvenir leur offre de service avant 17 heures, le 31 mars 1975 au:

**Responsable des services au personnel Université de Québec 2875, boul. Laurier Ste-Foy, Québec G1V 2W3**

## Centre Hospitalier des Laurentides L'ANNONCIATION, COMITÉ DE LABELLE, P.Q. JOT 1T0 — 819-275-2118

## recherche PSYCHOLOGUE

**Attributions:** Dans le cadre du service de psychologie, assurer les soins psychologiques à un groupe de patients hospitalisés à court terme.

**Exigences:**  
— Être membre de la C.P.P.Q.  
— Maîtrise en psychologie.  
— Scolarité de doctorat ou expérience équivalente en milieu institutionnel est préférable.

**Salaire:** Selon les normes du ministère des Affaires sociales. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:

**Directeur du personnel, Centre hospitalier des Laurentides, L'Annonciation, Cte Labelle, Qué. JOT 1T0**

## CHEF DE LA SECTION BIBLIOTHÈQUE

Concours: SC 22B

**Responsabilités générales:**  
— responsable de l'administration et du bon fonctionnement de la bibliothèque municipale et de ses succursales.  
— s'occupe du choix et de l'achat des volumes, de matériel audio-visuel.  
— voit au maintien d'une bonne qualité de service à la clientèle tout en s'assurant du bon contrôle sur l'ensemble du matériel et supervise le travail du personnel.  
— participe à la préparation et contrôle le budget de la bibliothèque.  
— voit à l'élaboration de politique et de discipline.

**Compétences:**  
— grade universitaire bibliothéconomie et/ou membre d'une corporation provinciale de bibliothécaires reconnue.  
— 2 à 3 années d'expérience connexe.  
— personnalité attachante.  
— habileté en administration et en gestion de personnel.

**Traitement:**  
— salaire selon compétence et qualifications  
— assurance collective  
— fond de pension  
— vacances et autres bénéfices habituels

Toute personne intéressée et croyant remplir les conditions, devra transmettre son curriculum vitae, sous le sceau de la confiance à:

**Jean Gervais, Directeur du Personnel, 280 est, boul. Maloney, Gatineau, P.Q. J8P 1C6**

Date limite: 9 avril 1975

## Fiducie du Québec le "Trust" des Caisses populaires

### DIRECTEUR DU PERSONNEL

Sous l'autorité du directeur général adjoint des Ressources humaines:

**RESPONSABILITÉS:** Dirige et contrôle les activités d'embauchage à tous les niveaux; administre les salaires pour les emplois de bureau et techniques; administre les divers programmes d'avantages sociaux; conseille les chefs de service dans la gestion des ressources humaines; participe à des travaux de recherche pour l'amélioration des politiques de personnel.

**QUALIFICATIONS:** Diplôme universitaire de premier cycle en administration du personnel et/ou en relations industrielles ou l'équivalent acquis par l'expérience. Expérience minimale de quatre (4) années dans l'administration du personnel. Facilités de communications tant verbales qu'écrites.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:  
**Directeur général adjoint - Ressources humaines Fiducie du Québec 511 Place d'Armes, Montréal, Qué. H2Y 2W7**

## CECM

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

### DIRECTEUR OFFICE DES RELATIONS PUBLIQUES

**Fonction:**  
— Élaborer, appliquer ou coordonner selon le cas:  
a) les politiques à suivre dans le domaine des relations publiques;  
b) le programme de travail de l'équipe des relations publiques de la Commission.  
— Établir un réseau de communications entre, d'une part, la Commission et, d'autre part, le personnel et le public.  
— Évaluer les réactions et le degré de compréhension des publics de la Commission face à ses politiques et conseiller la direction quant aux décisions à prendre dans ces domaines.

**Exigences:**  
— Formation universitaire appropriée exigeant un minimum de seize (16) ans de scolarité (diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent).  
— Expérience d'au moins 3 ans dans des fonctions de direction soit dans le domaine des relations publiques, soit dans le monde des communications ou toute autre expérience équivalente jugée valable par le comité de sélection.  
— Connaissance des techniques modernes inhérentes à la fonction.

**Traitement:** Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'éducation.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae en précisant leurs qualifications et leur expérience ainsi que les motifs de leur demande, avant le 9 avril 1975, à: **M. Léo Bouchard, 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal H1X 3B3.**

Prière de mentionner le numéro de code suivant: LD-32475

Fin de la série de succès à l'extérieur

Philadelphie vainc le Tricolore 2-1

PHILADELPHIE (Le Devoir) — Les Flyers de Philadelphie ont mis fin, hier soir, à la série de 23 matches consécutifs sans défaite à l'extérieur du Canadien de Montréal, en les battant 2-1 devant les 17.000 spectateurs réunis au Spectrum de Philadelphie.

Rappelons que cette marque de 23 parties sans défaite, constituée de 14 victoires et 9 nuls, est un record de la LNH, et qu'il ne sera pas battu de sitôt.

Pour la deuxième rencontre consécutive, le Tricolore a oublié de fournir ses bâtons, ne décollant que 20 lancers sur Bernard Parent, bien protégé toute la partie durant par une défensive alerte, qui n'a pas eu peur d'encaisser les foudres de l'arbitre, récoltant sept des 10 punitions décernées aux Flyers.

Le Canadien, encore engourdi de sa défaite de samedi soir devant les Maple Leafs de Toronto, a été complètement débordé au cours des deux premiers quarts. Ken Dryden a offert une tenue éblouissante, repoussant 33 des 35 lancers dirigés contre lui.

La 3e période, cependant, fut tout à fait avantageuse pour le Tricolore, ceux-ci bourdonnant sans cesse autour des filets de Bernard Parent. A trois minutes de la fin, Joe Watson puis Ed Van Impe furent pénalisés pour avoir accroché. Les attaquants montréalais en profitèrent pour

bombarder Parent de tous les angles, mais le gardien des Flyers, qui a de bonnes chances de décrocher la trophée Vézina pour une 2e année consécutive, demeure inexpugnable.

Les Flyers ouvrirent le pointage à mi-chemin en 1ère période lorsque Rick MacLeish déjoua Dryden après avoir contourné la cage de ce dernier.

Guy Lafleur a franchi un autre jalon dans sa course vers les 50 buts quand il marqua son 48e but alors que le Tricolore jouissait d'un avantage numérique, à 21 secondes de la fin du 1er tiers.

Ross Lonsberry compta ce qui devait s'avérer le but gagnant à la 11e minute du 2e quart. Bobby Clarke contribua une passe à ce but, ce qui lui en fait 77 pour la saison, franchissant ainsi le record de 76 mentions d'aide par un centre en une saison et qui était détenu auparavant par Phil Esposito.

Victoire de Ziegler

JACKSONVILLE, Floride (AFP-AP) — Larry Ziegler a remporté hier le tournoi de golf de Jacksonville doté de \$150.000 de prix en réalisant une dernière carte de 65-276, sept coups sous la normale.

Pour la troisième fois cette année Arnold Palmer, 45 ans, a paru un moment pouvoir l'emporter émergeant en tête de l'épreuve sur la fin du parcours. C'est la seconde victoire de Ziegler depuis dix ans. De son premier grand succès, le tournoi Michigan, en 1969, date son surnom de "Ziegler le demi-solde".

HAROLD SOLOMON a gagné hier le tournoi de tennis W.C.T. (groupe rouge) doté de \$64.000 de prix disputé à Memphis en battant en trois manches le Tchecoslovaque Jiri Hrebec. L'Américain, grâce à sa victoire acquise en 2-6, 6-1, 6-4, est le premier participant du groupe rouge à avoir remporté deux tournois. Il avait enregistré un premier succès à Toronto.

JIMMY CONNORS té de série numéro un, a dû laisser à son compatriote Vitas Gerulaitis la victoire en finale des championnats de l'Association des joueurs indépendants à New York. Connors s'était en effet foulé la cheville au cours de sa demi-finale contre le Tchecoslovaque Jan Kodrý.

considérable au classement lui a permis de ravir la coupe. Quant à Brousseau, il n'a pas complété la course, faisant une chute dès la première manche. Toutefois son plus sérieux rival, Mike Gagne, n'a pas été en mesure de prendre le départ à cause d'une blessure au dos qu'il s'est infligé vendredi à l'entraînement.

VIRGINIA WADE a gagné hier, après abandon sur blessure de la jeune Tchecoslovaque Martina Navratilova, le tournoi de tennis de Dallas. La Tchecoslovaque a dû se retirer au troisième set après s'être blessée au talon d'Achille. Le compte, 2-6, 7-6, 4-3 reflète l'opiniâtreté avec laquelle Martina Navratilova a résisté à la joueuse britannique. Mme Wade avait éliminé en demi-finale la Française Françoise Durr, laquelle, associée à Betty Stove, a remporté en deux manches 7-6, 6-2, la finale qui les opposait à Julie Anthony et Mona Schallau.

Baseball

SAMEDI

A Pompano Beach: Chicago N 000 000 002-2 6 0 Milwaukee 000 000 000 0-1 2 6 Texas 000 000 000 0-1 2 1 Blair, McNally 7e, Warthen (g) 8e et Stinson, Carter 6e, Hands, Merritt 5e, Foucault (p) 8e, et Russell, Criscione 4e.

A Tampa

Kansas City 300 010 004-4 9 1 Cincinnati 001 305 114-6 9 2 Briles, McDaniel (p) 6e, Mingroli 8e et Martinez, Billingham, Borton (g) 7e, Henderson 8e, McEnaney 5e et Plummer, Werner 8e. CC: Cin—Geronimo.

Les sommaires de samedi

Table with multiple columns listing sports events, teams, and scores. Includes sections for Ligue Nationale, Sabres 9, Seals 4, Islanders 3, North Stars 3, Mariners 6, Racers 2, Association Mondiale, Jets 4, Cougars 2, Roadrunners 4, Blazers 2, Fighting Saints 4, Oilers 2, Duval, Buteau & Cie, Samson, Bélaire, Côté, Lacroix, et Associés, Meubles de Bureaux, Stationnement, Cartes Professionnelles et d'Affaires, Meubles de Bureaux, Stationnement, Cartes Professionnelles et d'Affaires, Meubles de Bureaux, Stationnement, Cartes Professionnelles et d'Affaires.

Baseball

Table with multiple columns listing baseball games, teams, and scores. Includes sections for Ligue Nationale, Association Mondiale, Ligue Majeure du Québec, and various regional leagues.

hockey

LIGUE NATIONALE

Table listing NHL games for Friday, Saturday, and Sunday, including teams like Atlanta, Toronto, Philadelphia, and Los Angeles.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Table listing QMJHL games for Friday, Saturday, and Sunday, including teams like Shawinigan, Québec, and Trois-Rivières.

ASSOCIATION MONDIALE

Table listing international association football games for Saturday, including teams like Québec, Toronto, and Winnipeg.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Table listing QMJHL games for Saturday, including teams like Québec, Trois-Rivières, and Shawinigan.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for various accounting and business services, including Belzile, St-Jean, Sperano et Associés; Lucien Dahm, C.A.; Viau, Robit & Associés; Provost & Provost; Roadrunners 4, Blazers 2; Fighting Saints 4, Oilers 2; Duval, Buteau & Cie; Samson, Bélaire, Côté, Lacroix, et Associés; Meubles de Bureaux; Stationnement; Cartes Professionnelles et d'Affaires; Meubles de Bureaux; Stationnement; Cartes Professionnelles et d'Affaires.

La réserve profite aux Expos

DAYTONA BEACH, Floride (AP) — Gary Carter a commencé la 8e manche avec un circuit de deux points et ses coéquipiers en ont ajouté deux autres alors que les Expos de Montréal effectuaient une remontée pour finalement l'emporter 8-7 contre les Rangers du Texas, hier dans un match hors-concours disputé à Daytona Beach.

Après le circuit de Carter, Barry Foote a bénéficié d'un but sur balles et Larry Parrish a réussi un simple. Courant à la place de Foote, le rapide Larry Lintz a compté à la suite d'une feinte illégale, puis Parrish a marqué grâce au ballon sacrifice du frappeur d'urgence Jose Morales. Bob Bailey a produit trois points à l'aide d'un circuit, un simple et un double.

Jeff Burroughs, choisi le joueur le plus utile à son équipe dans la Ligue américaine l'an dernier, a claqué ses deux premiers circuits de la période d'entraînement.

Les Expos, dont le dossier à l'entraînement s'établit à 12-4, ont ainsi infligé aux Rangers un troisième échec consécutif, tous par la marge d'un point.

Samedi, Larry Lintz a volé quatre buts et a compté les deux points des siens dans une victoire de 2-1 en 10 manches contre les Rangers. Lintz, auteur de 50 vols de but au dernier, a commencé la remontée victorieuse en 10e avec un simple aux dépens de Steve Foucault et a rapidement volé le 2e-but. Rich Coggins a suivi avec un simple au centre pour pousser Lintz au marbre.

Dennis Blair, Ernie McAnally et Dan Wathen, le vainqueur, ont tenu les Rangers à seulement deux coups sûrs.

Advertisement for home decor and furniture services, including Decorateurs-Ensembleurs, Madeleine Arbour Bernard Morisset, Laurent Berube, A. Dabou, S.D.E., Jacques Viau, Architectes, Roland Dumais, and Designer d'Intérieurs.

## L'année internationale de la femme

# 60 Indiennes menacées d'expulsion à Caughnawaga comptent sur leurs soeurs blanches

par Renée Rowan



Parce qu'elles ont épousé un non-Indien ou un indien non reconnu comme tel, une soixantaine d'Indiennes de Caughnawaga seront expulsées de leur réserve en juillet prochain.

Ce serait un curieux cadeau à leur faire à l'occasion de l'Année internationale de la femme, souligne Mme Madeleine Dubuc, de la Fédération des femmes du Québec, qui avait accepté d'être leur porte-parole au colloque sur les droits de la famille et de la personne organisé ces jours derniers par la Ligue des droits de l'homme.

Cette décision d'une injustice flagrante a été prise par le chef Kirby et le Conseil de bande de Caughnawaga dans un arrêté final que sanctionne la loi fédérale sur les Indiens. Si la loi est la loi, il semble pourtant que dans les autres réserves il y ait

tolérance.

Rappelons que l'Acte des Indiens prévoit que toute femme indienne qui épouse un non-Indien ou un indien non reconnu comme tel, est de ce fait déchue de son statut civil d'Indienne. Par contre, l'Indien peut épouser une non-Indienne et ne rien perdre de ses droits. Bien plus, celle-ci acquiert automatiquement le statut civil d'Indienne.

Les soixante Indiennes qui seront chassées de la réserve de Caughnawaga en juillet prochain ne demandent pas la reconnaissance du statut d'Indien pour leur mari. Elles veulent seulement un statut semblable et équivalent à celui des non-Indiennes vivant présentement sur la réserve.

Dans un mémoire qu'elles adresseront bientôt au ministre

des Affaires indiennes du Nord, M. Judd Buchanan, elles soulignent qu'elles s'inclinent volontiers devant la loi si la population de Caughnawaga était exclusivement indienne. Mais il y a dans la réserve, notent-elles, des femmes de plusieurs pays: Norvège, Irlande, Grande-Bretagne, France, Russie, et le reste...

Ces femmes sont bien logées aux frais du ministère des Affaires indiennes, tandis que nous, Indiennes de naissance, qui avons grandi dans cette réserve, on nous chasse et on nous oblige à vendre nos petites propriétés héritées de nos parents.

La grande majorité des femmes qui seront expulsées sont veuves ou séparées. Pour elles, la situation est d'autant plus dramatique. "Nous ne demandons pas d'aide financière. Nous

voulons seulement le droit de vivre dans notre réserve. Comment un pays démocratique comme le Canada peut-il accepter une pareille loi qui tolère que l'on expulse des Indiennes de naissance tout en intégrant à la bande des non-Indiennes?"

Pour les appuyer dans leur lutte, ces Indiennes sollicitent l'appui de toutes les femmes, leur demandant d'écrire ou d'envoyer un télégramme à Ottawa, au ministre des Affaires indiennes, pour que celui-ci émette une injonction interdisant toute éviction tant et aussi longtemps que la loi sur les Indiens n'aura pas été amendée.

**Droits de la femme:** Le Conseil du statut de la femme se réjouit du fait que le gouvernement du Québec ait formulé de manière aussi précise son inten-

tion de légiférer au cours de la session en vue de garantir le respect des droits de la femme.

"Nous avons fait de nombreuses recommandations en ce sens", rappelle la secrétaire du Conseil, Mme Francine Dépatie.

Plusieurs journalistes et courriers parlementaires ont cru, à la suite du message inaugural de la 3e session du 30e Parlement, qu'il s'agissait d'un projet de loi omnibus sur les droits des Québécoises.

Or, selon un porte-parole du cabinet de M. Fernand Lalonde, ministre responsable de la situation de la femme au Québec, il s'agit plutôt d'une importante législation recoupant un ensemble de secteurs d'activités afin d'éliminer toute pratique discriminatoire. Cela ne se fera pas nécessairement à l'intérieur

d'un bill omnibus, mais pourrait se faire par le biais d'amendements à la loi ou de nouvelles législations dans différents secteurs.

**Portes ouvertes:** Une journée "Portes ouvertes", destinée à permettre une discussion avec les jeunes sur les différents objectifs de l'Année internationale de la femme aura lieu à la Maison de l'Unesco, à Paris, dans le courant du mois de mai. Trois à quatre cents élèves d'une vingtaine de lycées, d'écoles professionnelles et d'écoles internationales de la région parisienne seront conviés à participer à cette rencontre préparée en collaboration avec la Commission nationale française pour l'UNESCO.

Il serait intéressant que des initiatives du genre soient prises

ici de façon à impliquer les jeunes — garçons et filles — dans les activités de cette année de prise de conscience. Cela nous semble d'autant plus important que c'est à cet âge que se forment les mentalités.

**La femme et le sport:** Le rapport de la conférence nationale sur "La femme et le sport" est disponible au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Direction générale, Sport amateur et santé, Immeuble The Journal, 365 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0X6.

Plus qu'un compte-rendu de la conférence, ce document trace les grandes orientations et les plans d'action en vue d'améliorer le développement physique et la santé des femmes au Canada.

**Ce soir:** A l'occasion de l'année de la femme, la Société de recherche en orientation humaine organise une conférence-rentre qui aura lieu à 19h30, à l'hôtel Ramada Inn, au 1005, rue Guy, angle Dorchester.

M. Moncef Guitouni, président de la Société, auteur de "Comment être positif" et "Vivre la réalité", traitera de la femme et de son rôle dans la société. Participeront également à cette rencontre deux Québécoises — un professeur et une bibliothécaire — qui apporteront leur témoignage.

A la télé: C'est ce soir, à 21h30 que la chaîne française de

télévision de Radio-Canada présentera la troisième émission spéciale consacrée à l'Année de la femme.

A cette occasion, le Service des émissions féminines crée une sorte de précédent puisque, pour la première fois, il se lance dans le dramatique. En effet, des comédiens incarnent les principales figures évoquées au cours de cette émission intitulée "75 ans d'histoire de la femme québécoise".

On y rappellera les luttes menées par les Québécoises dans les domaines juridiques, sociaux, professionnels, le travail, l'enseignement, le syndicalisme, etc.

A l'émission "Citoyenne à plein temps", le mercredi soir 26 mars, de 10h à 11h, au canal 9NC, il sera question de la femme et de la politique. Les principales invitées seront: Mmes Jeannette Burley, ex-maire de Pincoirt, Thérèse Bergeron, conseiller municipal du RCM à Montréal, et Colette Biche, commissaire à la CECM.

Les personnes qui aimeraient assister cette émission et en discuter par la suite sont invitées à se rendre le même soir, à la même heure, à la Société de service social à la famille, 3415, rue Saint-Urbain près de Sherbrooke.

## L'avortement au Québec

# Lalonde déplore que seulement 27 hôpitaux aient mis sur pied un comité thérapeutique

par Renée Rowan

M. Marc Lalonde, ministre fédéral de la Santé, a déploré en fin de semaine que le gouvernement du Québec ne se soit pas encore donné la peine d'appliquer certaines dispositions de la loi actuelle sur l'avortement. Sur 281 hôpitaux au Québec, a-t-il précisé, 27 seulement ont un comité d'avortement thérapeutique.

Participant à un mini-congrès organisé par le parti libéral samedi au Mount Royal High School, le ministre a insisté, devant plus de 400 électeurs de l'Ouest, sur l'urgence d'utiliser au moins, pour le moment, les outils mis à la disposition des provinces.

"Nos hôpitaux, a-t-il souligné, ne sont plus des entreprises privées. Ils ont des responsabilités envers la population et ces comités d'avortement thérapeutique sont des services qui devraient être mis à la disposition du public dans chacun des hôpitaux du Québec."

Cependant, s'il y a des hôpitaux qui n'ont pas de comités d'avortement thérapeutique, il y en a certains où on a établi un quota annuel maximum d'avortements, a affirmé un des participants à l'atelier sur l'année internationale de la femme où toutes les grandes questions concernant la situation féminine ont été abordées garderies,

travail de la femme à l'extérieur, salaire pour la mère au foyer, discrimination, égalité des chances, les Indiennes chassées de leurs réserves, et le reste.

La rencontre de samedi est la première d'une série "d'open house" qui seront tenus au cours des prochains mois à divers endroits de la province dans le but de faciliter le dialogue entre les électeurs et leurs députés.

Partagés en trois ateliers de travail portant sur l'Année internationale de la femme, les problèmes du consommateur et la conscience sociale des Canadiens, le mini-congrès a réuni en

plus du ministre Lalonde, les ministres André Ouellet, Bryce Mackasey, C.M. Drury ainsi que les députés Monique Bégin, Francis Fox et Serge Joyal.

En réponse à une question de la salle demandant s'il ne serait pas souhaitable de retirer l'avortement du Code criminel pour transférer toute cette question au ministère de la Santé, M. Lalonde a répondu que "l'on arrivera peut-être à le faire, mais que l'on légifère là où ailleurs, il y aura toujours des limites à fixer et des sanctions à imposer".

Ces changements, a-t-il dit, doivent correspondre à l'évolution de l'opinion publique, mais

il faut aussi qu'ils soient respectés par le citoyen.

Concernant la planification familiale, le ministre Lalonde a déclaré que dans les estimés de son prochain budget, il était déjà prévu que les sommes affectées au planning familial soient considérablement augmentées. Cela nous semble une priorité, a-t-il dit, signalant que son ministère favorise les projets qui procurent des services aux femmes.

Le député Monique Bégin abonde également dans ce sens. Il m'apparaît primordial, a-t-elle dit, qu'en cette année de la femme, on arrive à rejoindre le plus de femmes possible, surtout celles qui ne font partie d'aucune association, d'aucun



## CABLE-VUE

### LA CABLODISTRIBUTION Bonne "liaison" canadienne

Depuis ses modestes débuts, dans les années '50, alors qu'étaient érigées les premières antennes principales de distribution au pays, la cablodistribution est devenue de plein droit, un secteur majeur de l'ensemble des communications canadiennes et un élément important de l'économie nationale. Aujourd'hui un plus grand nombre de Canadiens, que jamais auparavant, reçoivent la télévision par l'entremise du câble, alors que cette industrie continue d'améliorer ses services et les rend accessibles à un nombre sans cesse croissant de foyers d'un océan à l'autre.

Offrir à 7 millions de Canadiens une gamme accrue d'émissions de télévision, tout en s'assurant que la qualité de réception est supérieure à celle obtenue par une antenne de toit, voilà deux des principales réussites de la cablodistribution. Le câble qui est relié à l'arrière de votre téléviseur constitue la clé d'accès à la télévision payante, qui permet le choix familial, ainsi qu'au service de surveillance qui peut assurer la garde de votre foyer durant votre absence. Ces nouveaux services de télévision bi-directionnelle sont désirés par un grand nombre de Canadiens, mais les entreprises de cablodistribution doivent obtenir l'approbation des organismes de réglementation avant de pénétrer sur ce marché. La télévision par câble peut fournir aux Canadiens, de façon économique, efficace et rapide, ces nouveaux services de communications.

Tout en constituant la méthode la plus efficace de distribuer des émissions de télévision, la cablodistribution rend accessibles de bonnes programmations canadiennes à un très grand nombre de gens qui seraient sans elle dans l'impossibilité de les capter. Autre fait important, les studios de cablodistribution et le personnel de programmation offrent aux groupes communautaires grâce aux "réseaux de voisinage", l'accès au public en général, accès qu'ils ne pourraient pas obtenir — même sur le réseau d'état de Radio-Canada — si les entreprises de cablodistribution n'accordaient pas leur appui aux canaux communautaires.

#### Les droits de l'abonné

"Les abonnés à la télévision par câble ont des droits, ceux de capter une image d'excellente qualité, de bénéficier d'un vaste choix d'émissions et celui d'acheter de nouveaux services dès qu'ils deviennent disponibles." C'est l'opinion de M. Robert C. Short, I.P., président de l'Association Canadienne de Télévision par Câble.

L'ACTC est d'avis qu'une nouvelle législation fédérale en matière de communications est nécessaire présentement au Canada, afin d'accorder à la cablodistribution l'envergure dont elle a besoin pour répondre de façon sensée et rapide à la demande de nouveaux services de la part des abonnés et pour se développer avec succès de façon à offrir un service de base à un plus grand nombre possible de foyers canadiens.

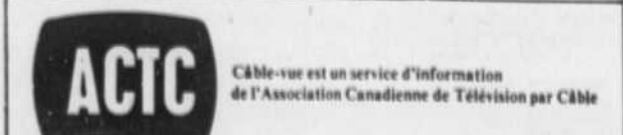
Il existe définitivement un écart entre les attentes du public canadien et l'accessibilité aux nouveaux services de télévision par câble. La technologie existe; la difficulté réside dans le fait que le progrès de la cablodistribution a été inutilement freiné de façon à protéger la radiodiffusion.

La cablodistribution complète la radiodiffusion au Canada et, de fait, les rapports de Statistiques Canada mentionnent que les revenus des entreprises privées de télévision se sont accrues de façon substantielle chaque année de 1968 à 1975, période du plus rapide progrès de la cablodistribution. Comme on le sait, les entreprises de télévision par câble ne partagent aucunement ces revenus.

#### Investissements canadiens

L'investissement dans les entreprises canadiennes de cablodistribution devrait être encouragé. Après tout, cette industrie est présentement réservée — en vertu de la loi — à la propriété canadienne dans une proportion de 80%. Les investisseurs canadiens ont volontairement rapatrié le contrôle de cette industrie il y a plusieurs années.

Le Canada joue, et doit continuer à jouer, le rôle de chef de file mondial dans la mise au point de services de télévision par câble et dans l'exportation de services de consultation et d'équipements vers l'Europe de l'Ouest, les Etats-Unis et la côte du Pacifique.



# Vente Spéciale

De nouveaux produits nous parviennent des quatre coins du monde.

Nous devons leur faire de la place.

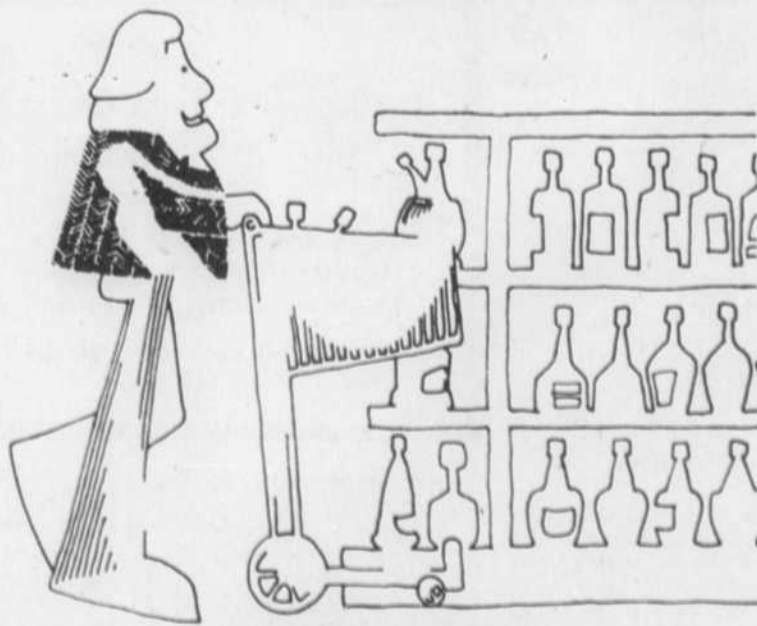
Pour cette raison, une vente spéciale se déroulera dans tous nos magasins à compter du **lundi 24 mars**.

Recherchez l'étalage portant la mention **VENTE SPÉCIALE**.

Une réduction de **25%** sera consentie sur les prix de nombreux produits, vins ou spiritueux, que nous ne garderons plus en magasin.

La vente commence à **13h**.

Premiers arrivés, premiers servis.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLÉS DU QUÉBEC

**NETTOYEUR P.M.**  
Service d'une heure au comptoir  
Service de chemises  
8309 ST-DENIS  
381-1322

Par ordre du conseil Le secrétaire, J. C. AMES  
Montréal, le 10 mars 1975.

## JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à

Montréal et Banlieue

Excellentes routes disponibles

844-3361